

LE MONDE. diplomatie

LE RÊVE
DE L'HARMONIE
PAR LE CALCUL

PAR ALAIN SUPIOT
Page 3.

5,40 € - Mensuel - 28 pages

N° 731 - 62^e année, Février 2015

DOSSIER : ATTENTATS DE PARIS, L'ONDE DE CHOC

Choisir ses combats

En Grèce et en Espagne, la progression d'une gauche opposée aux politiques d'austérité encourage les partisans d'un changement de cap de l'Union européenne. De plus en plus formel, le débat démocratique y gagnerait beaucoup. L'affrontement culturel et religieux, le « choc des civilisations » que les auteurs des attentats de Paris ont voulu déclencher, reculerait alors d'autant.

PAR SERGE HALIMI

AOÛT 1914 : l'union sacrée. En France comme en Allemagne, le mouvement ouvrier chancelle ; les dirigeants de la gauche politique et syndicale se rallient à la « défense nationale » ; les combats progressistes sont mis entre parenthèses. Difficile de faire autrement alors que, dès les premiers jours de la mêlée sanglante, les morts se comptent par dizaines de milliers. Qui aurait entendu un discours de paix dans le fracas des armes et des exaltations nationalistes ? En juin, en juillet peut-être, il restait possible de parer le coup.

Un siècle plus tard, nous en sommes là. Le « choc des civilisations » ne constitue encore qu'une hypothèse parmi d'autres. La bataille qui semble s'engager en Europe, en Grèce puis en Espagne permettra peut-être de la conjurer. Mais les attentats djihadistes favorisent le scénario du désastre ; une stratégie de « guerre contre le terrorisme » et de restriction des libertés publiques aussi. Ils risquent d'exacerber toutes les crises qu'il importe de résoudre. Telle est la menace. Y répondre sera l'enjeu des mois qui viennent.

Un dessinateur est-il libre de caricaturer le prophète Mohammed ? Une musulmane, de porter la burqa ? Et les juifs français, vont-ils émigrer plus nombreux en Israël ? Bienvenue en 2015... La France se débat dans une crise sociale et démocratique que les choix économiques de ses gouvernements et de l'Union européenne ont aggravée. Les thèmes de l'arraisonnement de la finance, de la répartition des richesses, du mode de production ont enfin pris racine dans la conscience publique. Mais, à intervalles réguliers, les questions relatives à la religion les relèguent au second plan (1). Depuis plus de vingt ans, l'« islam des banlieues », les « insécurités culturelles », le « communautarisme » affolent les médias comme une partie de l'opinion publique. Des démagogues s'en repaissent, impatients de gratter les plaies qui leur permettent d'occuper la scène. Tant qu'ils y parviendront, aucun des problèmes de fond ne sera débattu sérieusement, même si presque tout le reste découle de leur solution.

L'assassinat de douze personnes, en majorité journalistes et dessinateurs, le 7 janvier dernier dans les locaux de *Charlie Hebdo*, puis de quatre autres, toutes juives, dans un magasin kasher a suscité un sentiment d'effroi. Bien qu'ils aient été commis en invoquant l'islam, ces crimes spectaculaires n'ont pas, pour le moment, enclenché le cycle de haines et de représailles que leurs inspirateurs escomptaient. Les assassins ont en partie

réussi : des mosquées sont attaquées ; des synagogues, gardées par la police ; quelques jeunes musulmans – radicalisés, souvent médiocrement instruits des règles de leur foi, en tout cas peu représentatifs de leurs coreligionnaires (*lire l'article ci-contre*) – sont tentés par le djihad, le nihilisme, la lutte armée. Mais les assassins ont également échoué : ils ont garanti une vie éternelle à l'hebdomadaire qu'ils voulaient anéantir. Gageons cependant que, dans l'esprit de leurs commanditaires, cette bataille-là était secondaire. L'issue des autres dépendra de la résistance de la société française et de la renaissance en Europe d'une espérance collective.

Mais soyons modestes. Nos grosses clés n'ouvrent pas toutes les serrures. Nous ne sommes pas toujours en mesure d'analyser l'événement séance tenante. S'arrêter, réfléchir, c'est prendre le risque de comprendre, de surprendre et d'être surpris. Or l'événement nous a surpris. La réaction qu'il a suscitée, aussi. Jusqu'à présent, les Français ont tenu le choc. En manifestant en masse, dans le calme, sans trop céder aux discours guerriers de leur premier ministre Manuel Valls. Sans s'engager non plus dans une régression démocratique comparable à celle que les Etats-Unis ont vécue au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 – même s'il est inepte autant que dangereux de condamner des adolescents à des peines de prison ferme au seul motif de propos provocateurs.

NUL ne peut imaginer cependant les conséquences éventuelles d'une nouvelle secousse du même ordre, à fortiori de plusieurs. Parviendraient-elles à enraciner une ligne de fracture opposant entre elles des fractions de la population qui se détermineraient politiquement en fonction de leur origine, de leur culture, de leur religion ? C'est le pari des djihadistes et de l'extrême droite, y compris israélienne, le péril immense du « choc des civilisations ». Refouler cette perspective réclame non pas d'imaginer une société miraculeusement apaisée – comment le serait-elle avec ses ghettos, ses fractures territoriales, ses violences sociales ? –, mais de choisir les combats les plus susceptibles de porter remède aux maux qui l'accablent. Cela impose, d'urgence, une nouvelle politique européenne. En Grèce, en Espagne, le combat s'engage...

(Lire la suite page 4.)

(1) Lire « Burqa-bla-bla », *Le Monde diplomatique*, avril 2010.



PHOTO FLORIAN KLEINEBENI / GALERIE MAGNIN-A. PARIS

AMADOU SANOGO. – « A votre avis », 2014

Dans une accélération saisissante, les tueries de Paris, puis la mobilisation massive qui a suivi, ont fait émerger deux dynamiques, deux analyses opposées. L'une propose d'intensifier les bombardements à distance et, au nom de la sécurité, de sacrifier certaines libertés publiques. L'autre préfère insister sur les bouleversements du monde, identifier les causes d'une décomposition sociale et restituer les enchaînements qui ont conduit aux attentats.

Les chemins de la radicalisation

PAR LAURENT BONELLI *

PASSÉ la stupeur des attentats, lorsque se dissipent les sentiments d'indignation et d'impuissance et que la peine se rétracte sur l'entourage des victimes, subsiste une lancinante question. Pourquoi, dans un contexte de paix, de jeunes Français ont-ils pu s'attaquer avec une telle violence à des individus choisis en raison de leurs opinions, de leur confession religieuse présumée ou de l'uniforme qu'ils portent ? Des assassinats commis par Mohamed Merah en mars 2012 à ceux des 7, 8 et 9 janvier 2015, revendiqués par les frères Kouachi et Amedy Coulibaly, en passant par l'attaque du Musée juif de Belgique, le 24 mai 2014, dont est accusé M. Mehdi Nemmouche, pas moins de vingt-huit personnes ont trouvé la mort sous les balles de leurs meurtriers.

Que sait-on de ces derniers ? Bien que lacunaires, les informations recueillies par la presse permettent de se faire une idée de leurs trajectoires sociales. D'abord, ils ont connu des interventions des services sociaux et de la justice des mineurs précoces et contraignantes. Les environnements familiaux sont jugés inappropriés ou défaillants ; les passages en foyer et en famille d'accueil jalonnent l'enfance et l'adolescence de la plupart d'entre eux. Leurs scolarités semblent ensuite correspondre à celles des

fractions les moins qualifiées des milieux populaires, ce qu'atteste l'orientation vers des filières techniques (CAP, BEP ou baccalauréat professionnel) – qu'ils n'achèveront pas nécessairement – à un moment où le baccalauréat est devenu un diplôme minimal de référence.

Cette relégation scolaire trouve parfois une compensation dans des sociabilités de rue (le monde des bandes) et les petits désordres qui les accompagnent (1). Des actes transgressifs (comme le vol de voiture ou de scooter, la conduite sans permis), liés à l'honneur (les rixes ou les outrages par exemple) ou à l'accaparement (comme les cambriolages, les agressions ou les vols avec violence) attirent assez tôt l'attention des policiers et des magistrats. Après plusieurs affaires, Merah, Coulibaly et M. Nemmouche sont incarcérés pour la première fois à l'âge de 19 ans. Et de nouveaux délits commis à leur sortie révoquent les sursis et allongent les peines : de 20 à 30 ans, ils passent une bonne partie de leur temps en détention.

(Lire la suite page 14, et notre dossier pages 13 à 23.)

(1) Cf. Gérard Mauger, *Les Bandes, le milieu et la bohème populaire*, Belin, Paris, 2006, et Marwan Mohammed, *La Formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*, Presses universitaires de France, Paris, 2011.

DOUZE PAGES POUR COMPRENDRE

PAGE 13 : Islamophobie ou prolophobie ?, par **Benôit Bréville**.

PAGES 14 ET 15 : Comment tarir les sources du recrutement salafiste armé, par **Pierre Conesa**.

PAGES 16 ET 17 : « Le Prophète, la seule chose en laquelle on croit », par **Pierre Souchon**. Un antisémitisme virulent mais marginal, par **Dominique Vidal**.

PAGES 18 ET 19 : Funeste rivalité entre Al-Qaïda et l'Organisation de l'Etat islamique, par **Julien Théron**. Assauts contre les Lumières, par **Anne-Cécile Robert**.

PAGES 20 ET 21 : En Afrique, d'autres foyers de djihadisme, par **Philippe Leymarie**.

PAGES 22 ET 23 : Surdité des gouvernements arabes, par **Hicham Ben Abdallah El-Alaoui**.

PAGE 28 : Soyez libres, c'est un ordre, par **Pierre Rimbart**.

Le présent rattrapé par l'Histoire



192 pages, 13,50 euros
Disponible au format ePub

Éditions
La Découverte

M 02136 - 731 - F : 5,40 € - RD



★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

Afrique CFA : 2 400 F CFA, Algérie : 250 DA, Allemagne : 5,50 €, Antilles-Guyane : 5,50 €, Autriche : 5,50 €, Belgique : 5,40 €, Canada : 7,50 \$, Espagne : 5,50 €, Etats-Unis : 7,50 \$, Grande-Bretagne : 4,50 €, Grèce : 5,50 €, Hongrie : 1835 HUF, Irlande : 5,50 €, Italie : 5,50 €, Luxembourg : 5,40 €, Maroc : 30 DH, Pays-Bas : 5,50 €, Portugal (cont.) : 5,50 €, Réunion : 5,50 €, Suisse : 7,80 CHF, TOM : 780 CFP, Tunisie : 5,90 DT.

BONNES FEUILLES

Le rêve de l'harmonie par le calcul

Déficit budgétaire, ratio d'endettement, retour sur investissement, taux de croissance : la sarabande des nombres hante nos vies et structure notre vision du monde. Il n'en fut pas toujours ainsi. Longtemps le chiffre fut soumis au droit. Comment s'est opéré le renversement du règne de la loi au profit de la gouvernance par les nombres ? C'est le thème du nouvel ouvrage d'Alain Supiot, dont nous publions un extrait.

PAR ALAIN SUPIOT *

L'essor de la gouvernance par les nombres n'est pas un accident de l'histoire. La recherche des principes ultimes qui président à l'ordre du monde combine depuis longtemps la loi et le nombre au travers de la physique et des mathématiques, s'agissant de l'ordre de la nature ; du droit et de l'économie, s'agissant de l'ordre social. La situation est comparable dans l'ordre religieux, où la soumission à la loi divine et la contemplation mystique de vérités absolues ont été reconnues comme deux voies différentes d'accès au divin (1).

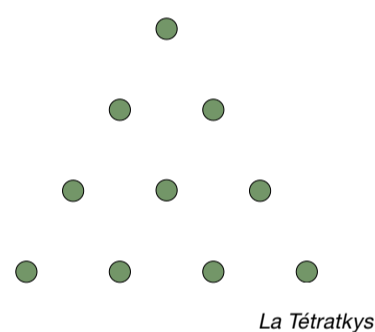
La gouvernance par les nombres n'emporte pas du reste la disparition des lois, mais la soumission de leur contenu à un calcul d'utilité, en sorte qu'elles servent les « harmonies économiques » qui présideraient au fonctionnement des sociétés humaines (2). Mais la loi peut-elle être ramenée au nombre ? Fait-elle autre chose qu'exprimer des accords parfaits que les mathématiques seraient susceptibles de dévoiler ? Ou bien possède-t-elle son domaine propre, qui serait de surmonter les discordes constitutives de la vie en société ? Ces questions se posent tous les jours à nos gouvernants, tiraillés entre la représentation quantifiée de l'économie et de la société et ce qui reste de représentation démocratique des gouvernés. Un détour par l'histoire est nécessaire pour y répondre et comprendre à la fois les raisons anciennes et les échecs prévisibles du projet de gouvernance par les nombres.

La fascination pour les nombres et pour leur pouvoir ordonnateur est ancienne ; elle n'est pas propre aux cultures de l'Occident. L'attention portée à leur valeur emblématique est l'un des traits saillants de la pensée chinoise (3), et l'on sait tout ce que les mathématiques doivent à l'Inde et aux mondes arabe et persan. Mais c'est dans le monde occidental que les attentes à leur égard n'ont cessé de s'étendre : d'abord objets de contemplation, ils sont devenus des moyens de connaissance puis de prévision, avant d'être dotés d'une force proprement juridique avec la pratique contemporaine de la gouvernance par les nombres. On pourrait être tenté de partir ici de la Bible puisque, selon le Livre de la Sagesse, Dieu « a tout réglé avec mesure, nombre et poids » (Sg. XI, 20) ; mais ce texte a sans doute été rédigé directement en grec au cours du II^e siècle avant notre ère par un Juif hellénisé, probablement influencé par le nouveau pythagoricien. C'est à Pythagore (v. 580 - v. 500 av. J.-C.) que l'on doit, semble-t-il, l'affirmation selon laquelle « tout est arrangé d'après le nombre ».

L'idée selon laquelle la contemplation des nombres serait la clé d'accès à l'ordre divin a connu une fortune extraordinaire, de Pythagore à nos jours, au travers notamment des œuvres de Platon et des néoplatoniciens de la Renaissance (4). Cette croyance continue de nourrir notre imaginaire. « Le monde est mathématique », proclame ainsi le titre d'une collection d'ouvrages diffusée en 2013 par le journal *Le Monde* sous l'égide de Cédric Villani, médaille Fields 2010 et directeur de l'institut Henri-Poincaré. Aujourd'hui comme hier, les mathématiques seraient la clé de l'intelligibilité – et donc de la maîtrise – de

l'univers. Au-delà de leurs diverses manifestations philosophiques, scientifiques ou mystiques, les héritiers de Pythagore ont en commun de postuler l'existence d'une « légalité » de type numérique, qui se donnerait à voir aussi bien dans le domaine de la cosmologie que dans ceux de la théologie, de la musique, de l'éthique ou du droit.

Parmi tous les nombres, la confrérie, à la fois savante et mystique, des pythagoriciens accordait au 10 une importance particulière. Son emblème était un diagramme de la décade – la *Tétraktys* –, et c'est sur ce symbole ésotérique que ses membres prêtaient le serment de ne jamais divulguer leurs secrets, à commencer par leurs secrets mathématiques. Ce symbole est la figure géométrique du nombre 10, représenté comme un triangle équilatéral, dont la pointe est l'unité et les côtés trois fois 4.



La *Tétraktys*

Dans ses recherches sur la métaphore de « l'œil de la loi » (5), Michael Stolleis a montré comment ce symbole avait parcouru toute l'histoire de l'Occident. On le retrouve chez les maîtres maçons et les kabbalistes, mais aussi dans le christianisme, qui, après l'avoir rejeté comme figure païenne, l'a recyclé en figure de la Trinité (6), puis d'œil de Dieu. De là, la *Tétraktys* a donc continué sa course et s'est transformée, dans une version sécularisée, en œil de la loi. Et c'est chargé de toute cette symbolique religieuse, juridique et mathématique qu'on le retrouve aujourd'hui imprimé au verso de tout billet de 1 dollar. Y sont reproduites les deux faces du *Great Seal of the United States of America*, dont une pyramide, datée à sa base de 1776. Au sommet de cette pyramide l'œil de la Providence divine veille sur l'Etat nouvellement fondé.



Au sommet : l'œil divin et la mention *Annuit cœptis* (« Il approuve notre entreprise »). Sur le bandeau : *Novus ordo seclorum* (« Le nouvel ordre des siècles »).

Symbole du cosmos, c'est-à-dire d'un univers arraché au chaos, la *Tétraktys* représente aussi l'harmonie (7). Fille d'Arès, dieu de la Guerre, et d'Aphrodite, déesse de l'Amour, Harmonie désigne depuis l'Antiquité grecque l'union des



« Allégorie de l'arithmétique », dans Gregor Reisch, « *Margarita philosophica* » (Perle philosophique), 1503

contraires, la résolution des discordes et des discordances. En droit de l'Union européenne, l'harmonisation se présente tantôt comme la réalisation juridique des libertés économiques garanties par le traité, tantôt comme un processus spontané résultant de l'usage de ces libertés. Aux termes de l'article 151 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), c'est du « fonctionnement du marché intérieur », autrement dit du libre jeu donné aux calculs d'intérêt des opérateurs économiques, que doit résulter l'« harmonisation des systèmes sociaux ». Le rapprochement des législations a pour fonction subsidiaire d'accompagner ce processus spontané. Un peu comme le *Décret de Gratien*, huit siècles plus tôt, le traité européen vise ainsi à réaliser une « concorde des canons discordants » (*concordia discordantium canonum*) qui surmonte la diversité des droits nationaux et les impératifs de compétitivité pour aboutir à une « égalisation dans le progrès » (8). Contrairement à celle de Gratien, cette concorde n'est pas conçue comme une œuvre juridique, mais comme un sous-produit du calcul économique que le rapprochement des législations a pour seule fonction d'accompagner et de faciliter.

Il faut observer toutefois que, dans la rédaction du traité, cet engendrement de l'harmonie par le calcul est le fait d'un « marché intérieur », c'est-à-dire d'un marché institué et délimité par le droit de l'Union. Les auteurs du traité de Rome n'avaient pas pour horizon un marché mondial impliquant la suppression de toute entrave à la libre circulation des marchandises et des capitaux. Cette utopie d'un marché total, produisant spontanément l'harmonie à l'échelle du globe, n'est intervenue que quelques décennies plus tard, avec le triomphe de l'idéologie ultralibérale.

De la Renaissance à nos jours, la notion d'harmonie exerce également une influence constante sur la pensée juridique. Pour l'illustrer, Marie Theres Fögen a récemment proposé un pénétrant commentaire du récit qu'a fait Tite-Live de la rédaction de la loi des Douze Tables (9). Pourquoi, se demande-t-elle, trouve-t-on douze tables aux origines du droit romain ? Douze, et non pas dix, le nombre sacré des pythagoriciens, celui des commandements de la Loi mosaïque ?

Selon le récit de Tite-Live (10), la charge de confectionner les tables de la Loi fut confiée en 457 av. J.-C. à un collège de dix sages, les *décemvirs*. La composition

de ce collège obéissait au même ordonnancement que celui de la *Tétraktys* : 1 consul de l'année précédente ; 2 consuls de l'année en cours ; 3 émissaires revenus de Grèce ; et 4 hommes âgés, nommés, dit Tite-Live, « pour compléter le nombre » – entendez, le nombre sacré 10. Les lois

rédigées par ces dix sages furent transcrites sur dix tables, lesquelles, après avoir été soumises à l'avis des citoyens romains, furent adoptées par les comices. Le bruit se répandit alors que deux tables manquaient, « qui, réunies aux autres (...), auraient formé un corps complet de droit romain ». Cela conduisit à nommer un nouveau collège de *décemvirs*, parmi lesquels Appius Claudius, qui avait déjà participé à la rédaction des dix premières tables. Mais ces nouveaux *décemvirs* se conduisirent de façon tyrannique. Appius Claudius viola les lois qu'il avait lui-même posées et trahit sa charge de juge, dans un procès au cours duquel il attribua comme esclave à l'un de ses hommes de paille une belle et jeune plébéienne, dénommée Virginia. Le père de cette dernière ne trouva pas d'autre moyen de lui éviter la servitude et le déshonneur que de la poignarder. Devant tant d'injustice, le peuple se révolta, et Appius Claudius finit par se suicider dans son cachot, avant que la paix ne revienne dans une cité désormais régie par les douze tables de la Loi, exposées en 449 av. J.-C. au forum romain.

Ce récit des origines mérite qu'on s'y arrête puisqu'il est placé sous la double égide du nombre (10, puis 12) et de la loi. Selon Fögen, il fallait que les Romains fassent l'expérience du « non-droit » pour que l'ordre juridique puisse être véritablement institué et que la société accède à l'harmonie. Cette interprétation ne convainc pas, dans la mesure où cette référence au « non-droit » est à la fois anachronique et trompeuse. Là où il n'y a pas de droit, on ne peut le violer. Or c'est bien de la violation du droit qu'il avait lui-même posé que se rendit coupable Appius Claudius. La leçon à tirer de ce récit des origines du droit est donc plutôt celle de la vanité d'un ordre juridique fondé sur la seule raison calculatrice.

Fruit du heurt de deux désirs

Si cette tentation de l'harmonie par le calcul n'a cependant cessé de hanter la pensée juridique occidentale, c'est peut-être en raison de notre difficulté à saisir l'unité profonde du droit et de sa violation, de l'ordre et du désordre. Plutôt que d'un improbable « non-droit », on serait donc tenté de rapprocher le processus de délibération démocratique (qui avait conduit à l'adoption des dix premières tables) et la révolte collective contre l'injustice (qui va conduire à l'adoption des deux dernières). L'établissement du règne de la loi ne procède pas d'un calcul rationnel, mais de l'expérience de l'injustice et des passions. La démesure à l'œuvre dans ce récit de la fondation du droit romain n'est pas seulement celle des passions humaines qui conduisent à sa violation, mais aussi l'*hubris* d'une loi parfaite soumise à l'empire du nombre. Une telle interprétation permet de comprendre la logique du passage de 10, le nombre parfait, à 12, la clé de l'harmonie. Les douze tables résultent à la fois d'une délibération rationnelle et d'une révolte, d'un combat inspiré par le sentiment d'injustice. Et même de deux combats : d'abord celui des plébéiens, pour que Rome se dote d'une loi égale pour tous, sur le modèle grec ; puis celui de tous les citoyens romains, pour que leurs dirigeants eux-mêmes se soumettent à cette loi. La scène primitive

du droit romain est donc le lieu d'une prise de conscience de la vanité d'un ordre idéal fondé sur les nombres et de la nécessité d'un ordre fondé sur l'expérience, tout imparfait qu'il soit.

C'est à cette histoire romaine que Machiavel s'est référé pour affirmer que les bonnes lois sont celles qui s'enracinent dans l'expérience des conflits. « Dans toute république », écrit-il, il y a deux partis : celui des grands et celui du peuple ; et toutes les lois favorables à la liberté ne naissent que de leur opposition (...). On ne peut (...) qualifier de désordonnée une république [la République romaine] où l'on voit briller tant de vertus : c'est la bonne éducation qui les fait éclore, et celle-ci n'est due qu'à de bonnes lois ; les bonnes lois à leur tour sont le fruit de ces agitations que la plupart condamnent si inconsidérément (11). » Ainsi que l'a montré Claude Lefort (12), Machiavel découvre ici une vérité scandaleuse : dans une cité libre, la loi n'est pas une œuvre de la froide raison, mais le fruit du heurt de deux désirs également illimités, le désir des grands de toujours posséder davantage et celui du peuple de ne pas être opprimé. Aussi la loi n'est-elle jamais donnée une fois pour toutes : elle demeure ouverte aux conflits, qui toujours conduisent à la réformer.

(1) Dans le cas de l'islam, cf. Ibn Khaldûn, *La Voie et la Loi, ou le Maître et le Juriste*, présenté et annoté par René Pérez, Sindbad, Paris, 1995.

(2) La notion d'harmonie par le calcul est due à Pierre Legendre (*La Fabrique de l'homme occidental*, Mille et une nuits, Paris, 1996), qui s'inspirait lui-même de l'ouvrage de l'économiste libéral Frédéric Bastiat (*Harmonies économiques*, Guillaumin, Paris, 1851).

(3) Cf. le chapitre que Marcel Granet consacre aux nombres dans *La Pensée chinoise*, Albin Michel, Paris, 1999 (1^{re} éd. : 1934).

(4) Cf. Ernst Cassirer, *Individu et cosmos dans la philosophie de la Renaissance*, Editions de Minuit, Paris, 1983, et Frédéric Patras, *La Possibilité des nombres*, Presses universitaires de France, Paris, 2014.

(5) Michael Stolleis, *L'Œil de la loi. Histoire d'une métaphore*, Mille et une nuits, 2006.

(6) Cf. Dany-Robert Dufour, *Les Mystères de la trinité*, Gallimard, coll. « NRF », Paris, 1990.

(7) Cf. Matila Ghyka, *Philosophie et mystique du nombre*, Payot, Paris, 1989 (1^{re} éd. : 1952).

(8) Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, article 136.

(9) Marie Theres Fögen, *Histoires du droit romain. De l'origine et de l'évolution d'un système social*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2007.

(10) Tite-Live, *Histoire romaine*, III, 33, dans *Historiens romains*, tome I, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, 1968.

(11) Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, I, 4, dans *Œuvres complètes*, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1952.

(12) Claude Lefort, *Le Travail de l'œuvre : Machiavel*, Gallimard, coll. « Tel », 1986 (1^{re} éd. : 1972).

* Professeur au Collège de France. Ce texte est extrait de son livre *La Gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014)*, Fayard, Paris, à paraître le 18 février.

De Paris à Athènes,

(Suite de la première page.)

Décidément, l'Europe existe ! Le premier ministre grec Antonis Samaras n'a pas attendu très longtemps avant d'utiliser avec une délicatesse consommée l'assassinat collectif dans les locaux de *Charlie Hebdo* : « Aujourd'hui à Paris un massacre s'est produit. Et ici, certains encouragent encore davantage l'immigration illégale et promettent la naturalisation ! »

Un jour plus tard à Athènes, M. Nikos Filis, directeur d'*I Avgi*, quotidien dont Syriza, coalition de la gauche radicale, est l'actionnaire principal (2), tire devant nous une leçon fort différente du crime commis par deux citoyens français : « L'attentat pourrait orienter l'avenir européen. Soit vers Le Pen et l'extrême droite, soit vers une approche plus raisonnée du problème. Car la demande de sécurité ne peut pas être résolue seulement par la police. » Au plan électoral, ce type d'analyse n'est guère plus porteur en Grèce que dans les autres Etats européens. M. Vassilis Mouloupoulos le sait. Pourtant ce conseiller en communication de M. Alexis Tsipras n'en a cure : « Si Syriza avait été moins intransigente sur la question de l'immigration, on aurait

Une étincelle qui embrase la plaine ?

L'ENJEU posé, et en partie atteint – le déclassement des partis sociaux-démocrates –, la question demeure : la victoire d'une autre gauche, en Grèce ou en Espagne, pourrait-elle déboucher sur la réorientation générale des politiques européennes ? Vu d'Athènes, les obstacles sont immenses. Dans son pays, Syriza est seule contre tous ; en Europe, aucun gouvernement ne l'appuie. Le défi grec sera donc beaucoup plus ambitieux que celui devant lequel la France a calé en 2012. A l'époque, M. François Hollande, fraîchement élu, pouvait se prévaloir à la fois du mandat des électeurs français et des 19,3% du produit intérieur brut européen de son pays (2,3% dans le cas de la Grèce, 12,1% dans celui de l'Espagne [5]) pour « renégocier », comme il s'y était engagé, le pacte de stabilité européen. Pourtant, on sait ce qu'il advint.

A Syriza, on analyse la situation avec plus d'optimisme, en espérant que, dès cette année, la victoire d'un parti de

déjà obtenu 50% des voix. Mais ce choix est l'un des seuls points sur lequel nous sommes tous d'accord ! »

Depuis des années, les politiques économiques mises en œuvre sur le Vieux Continent échouent, en Grèce et en Espagne plus lamentablement qu'ailleurs. Mais alors que, dans les autres pays de l'Union européenne, les partis de gouvernement semblent se résigner à l'essor de l'extrême droite, et même escompter qu'il assurera leur maintien au pouvoir en leur permettant de rassembler contre elle, Syriza comme Podemos ont ouvert une autre perspective (3). Nul à gauche n'a progressé aussi vite qu'eux en Europe. Inexistants ou presque il y a cinq ans, à l'orée de la crise financière, ils ont réalisé depuis deux exploits à la fois. D'une part, ils apparaissent comme des candidats crédibles à l'exercice du pouvoir. D'autre part, ils sont peut-être en passe de reléguer les partis socialistes de leur pays, coresponsables de la déroute générale, au rôle de force d'appoint. Comme, au siècle dernier, le Parti travailliste britannique avait supplanté le Parti libéral, et le Parti socialiste français, le Parti radical (4). Un changement de division qui se révéla définitif dans les deux cas.

gauche en Grèce ou en Espagne deviendra la proverbiale étincelle qui embrase toute la plaine. « L'opinion publique européenne nous est plus favorable, estime M. Filis. Et les élites européennes constatent également l'impasse des stratégies suivies jusqu'ici. Dans leur propre intérêt, elles envisagent donc d'autres politiques, car elles voient que la zone euro telle qu'elle est construite empêche l'Europe de jouer un rôle mondial. »

Une hirondelle annonce souvent le printemps à qui a trop souffert de l'hiver. Est-ce pour cela que l'état-major de Syriza perçoit une divergence prometteuse entre la chancelière allemande et M. Mario Draghi, le président de la Banque centrale européenne (BCE) ? Le rachat massif de dettes souveraines que celui-ci vient de décider (« assouplissement quantitatif ») démontrerait qu'il a enfin compris que l'austérité débouchait sur une impasse.

A Athènes, cette évidence saute aux yeux. Mais la cruauté d'une politique dont les conséquences sociales et sanitaires comprennent le manque de chauffage en hiver, la progression des maladies infectieuses ou l'envol du nombre des suicides ne constitue pas toujours un facteur propre à en dévier le cours (6). En tout cas, pas pour ses architectes, bien payés pour avoir les nerfs solides. Hélas, les indicateurs macroéconomiques sont à peine plus reluisants. Après cinq années de traitement de choc, la Grèce compte trois fois plus de chômeurs qu'avant (25,5% de la population active) ; sa croissance est atone (0,6% en 2014) après une perte cumulée de 26% entre 2009 et 2013 ; enfin, et mieux que tout pour un programme qui s'était fixé pour objectif prioritaire de réduire une dette égale alors à 113% du PIB, celle-ci s'établit désormais à 174%... Ce qui était prévisible, puisque son niveau est calculé en proportion d'une richesse nationale qui, elle, s'est écroulée. On comprend que M. Mariano Rajoy, dont les performances en Espagne sont presque aussi mirobolantes, se soit rendu à Athènes pour y apporter son soutien à M. Samaras : « Les pays ont besoin de stabilité, a-t-il psalmodié, pas d'embarquée ni d'incertitudes. » Voilà qui est en effet brillant et raisonnable.

Mais, traduit en grec courant, « incertitudes » deviendrait presque synonyme d'espérance. Car poursuivre la politique de M. Samaras dictée par l'Union européenne signifierait à la fois davantage de baisses d'impôt pour les revenus moyens et supérieurs comme pour les entreprises, davantage de privatisations, davantage de « réformes » du marché du travail. Sans oublier davantage d'excédents budgétaires pour rembourser la dette, même quand cela requiert des amputations de crédits publics dans tous les domaines.

Universitaire et responsable du secteur économique de Syriza, M. Yannis Miliou estime que M. Samaras (soutenu par les socialistes) s'est fixé pour objectif des surplus budgétaires supérieurs à 3% du PIB par an pendant une durée indéterminée (3,5% en 2015, 4,5% en 2017, 4,2% ensuite). « C'est tout à fait irrationnel, estime-t-il, à moins d'avoir décidé une politique d'austérité à perpétuité. » La vérité oblige à dire que M. Samaras ne décide pas grand-chose : il exécute les termes de l'accord que la « troïka » (Fonds monétaire international

[FMI], Commission européenne, BCE) a imposé à son gouvernement.

Que prévoit Syriza pour en sortir ? D'abord un programme « destiné à affronter la crise humanitaire » qui réaffecterait les dépenses et les priorités à l'intérieur d'une enveloppe budgétaire globale inchangée. Calculée très précisément, la gratuité de l'électricité, des transports publics, d'une alimentation d'urgence pour les plus pauvres, des vaccins pour les enfants et les chômeurs serait ainsi financée par une lutte plus active contre la corruption ou la fraude. Le gouvernement conservateur admet lui-même que celles-ci amputent les recettes de l'Etat d'au moins 10 milliards d'euros par an.

« Les travaux publics coûtent quatre à cinq fois plus cher qu'ailleurs en Europe », remarque par exemple M. Filis, et pas seulement parce que la Grèce compte énormément d'îles et dispose d'un relief plus accidenté que celui de la Belgique. De son côté, M. Miliou sou-

Affrontement avec l'Allemagne

LES mesures, insiste M. Miliou, ne seront pas négociées. Ni avec d'autres partis ni avec les créanciers du pays : « Elles sont une question de souveraineté nationale, elles n'ajoutent rien à notre déficit. Nous comptons donc mettre en œuvre cette politique quoi qu'il advienne par ailleurs sur le terrain de la renégociation de la dette. »

Lorsqu'il s'agit des 320 milliards d'euros de la dette grecque, Syriza est en revanche disposée à négocier. Mais, là encore, en faisant le pari que plusieurs Etats n'attendent qu'une occasion pour lui emboîter le pas. « Le problème de la dette, insiste M. Miliou, n'est pas un problème grec, mais un problème européen. En ce moment, la France et d'autres pays parviennent à payer leurs créanciers, mais uniquement parce que les taux d'intérêt sont extrêmement bas. Cela ne va pas durer. Et rien qu'entre 2015 et 2020, la moitié de la dette souveraine espagnole, par exemple, devra être remboursée. »

Dans ces conditions, la « conférence européenne sur la dette » réclamée dans ces colonnes il y a deux ans par M. Tsipras serait devenue une hypothèse réaliste (8).

ligne que « cinquante-cinq mille Grecs ont transféré à l'étranger plus de 100 000 euros chacun, alors que le revenu déclaré de vingt-quatre mille d'entre eux était incompatible avec un placement d'un tel montant. Pourtant, depuis deux ans, seuls quatre cent sept de ces fraudeurs, signalés aux autorités d'Athènes par le FMI, ont été contrôlés par le fisc ».

Le programme d'urgence humanitaire de Syriza, d'un montant estimé de 1,882 milliard d'euros, se double de mesures sociales destinées à relancer l'activité : création de trois cent mille emplois publics sous forme de contrats d'un an renouvelables, rétablissement du salaire minimum à son niveau de 2011, augmentation des plus petites retraites (lire l'article ci-dessous). L'ensemble de ce dispositif, qui inclut aussi des allègements fiscaux et des abandons de créances pour les ménages et entreprises surendettées, est détaillé dans le « programme de Salonique » (7). Son coût aussi : 11,382 milliards d'euros, financés par autant de recettes nouvelles.

Désormais soutenue par le ministre des finances irlandais, elle a pour avantage pédagogique de renvoyer à un précédent, celui de 1953, qui avait vu l'Allemagne bénéficier de l'effacement de ses dettes de guerre, dont celles dues à la Grèce. Une fois fait ce rappel historique savoureux, Syriza enchaîne en espérant que la conférence qu'elle réclame deviendra « la solution alternative qui enterrera l'austérité pour de bon ».

(2) *I Avgi*, qui publie chaque mois l'édition grecque du *Monde diplomatique*, est paru le 8 janvier avec en « une » le slogan « Je suis Charlie ». L'attentat contre l'hebdomadaire satirique a été largement commenté en Grèce, notamment par la gauche, que son expérience historique (dictature militaire entre 1967 et 1974) rend très sensible à la liberté d'expression.

(3) Lire Renaud Lambert, « Podemos, le parti qui bouscule l'Espagne », *Le Monde diplomatique*, janvier 2015.

(4) En 1922 au Royaume-Uni, en 1936 en France.

(5) Chiffres de 2013.

(6) Lire Sanjay Basu et David Stuckler, « Quand l'austérité tue », *Le Monde diplomatique*, octobre 2014, et Noëlle Burgi, « Les Grecs sous le scalpel », *Le Monde diplomatique*, décembre 2011.

(7) Dont il existe une version en anglais : « Syriza : The Thessaloniki programme », <http://left.gr>

(8) Lire Alexis Tsipras, « Notre solution pour l'Europe », *Le Monde diplomatique*, février 2013.

La percée récente des forces progressistes aux élections grecques bouleverse un appareil d'Etat contrôlé depuis quarante ans par deux familles politiques. Si les dégâts de l'austérité ont convaincu une bonne partie de la fonction publique de choisir la coalition de gauche Syriza, des réseaux extrémistes s'activent autour des corps de sécurité.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
THIERRY VINCENT *

MADAME Rena Dourou salue chaleureusement chacun des employés de l'administration du secteur nord d'Athènes. Dans les bureaux de l'immeuble sans âme, en cet hiver particulièrement rigoureux, il fait un froid glacial. « Le manque de chauffage, c'est aussi cela, la crise et l'austérité », nous explique la gouverneure de l'Attique, région la plus peuplée de Grèce avec près de la moitié de la population du pays. Agée de 39 ans, M^{me} Dourou a été élue en mai 2014 lors des élections régionales qui ont consacré, ici, la victoire de Syriza, une coalition de partis de la gauche radicale opposés aux politiques dictées par la « troïka » (Commission européenne, Banque centrale européenne et Fonds

monétaire international). Mais elle s'avoue un brin désabusée : « Le gouvernement nous met des bâtons dans les roues. Déployer notre programme s'avère difficile. »

M^{me} Dourou est entrée en fonctions le 1^{er} septembre dernier. Quelques jours plus tard, les services financiers lui ont demandé de signer en urgence le projet de budget concocté par son prédécesseur, membre du parti conservateur Nouvelle Démocratie. « J'ai refusé. J'ai été élue pour appliquer ma politique et un budget favorable aux plus déshérités », nous explique-t-elle. Malgré les pressions, elle réussit finalement à imposer ses priorités. Le subvention de 27 millions d'euros prévue pour la rénovation de deux stades de football appartenant à deux magnats de la construction est annulée. A la place, raconte M^{me} Dourou, « nous avons voté un financement de 28 millions d'euros pour les travaux contre les inondations et pour toute une série d'actions sociales, comme le réapprovisionnement en électricité des ménages qui accusent des arriérés de paiement ».

Votée en 2010, le programme Kallikratis soumet les décisions des régions au contrôle d'une structure de l'Etat central, la direction des affaires décentralisées. Pilotée par un ancien député européen de Nouvelle Démocratie, M. Manolis Angelakas, cet organisme a refusé de valider l'embauche de cent trente-neuf agents réclamée par le nouvel exécutif de l'Attique. « Il s'agit pourtant de postes nécessaires au fonctionnement de la région », soutient M^{me} Dourou. Pour preuve, la gouverneure nous montre le bureau de la direction de l'éducation désespérément vide. « Le gouvernement cherche à discréditer notre parti, avance-t-elle. Voilà pourquoi

une victoire de Syriza [aux élections législatives du 25 janvier 2015] est indispensable pour un vrai changement. »

Périphérie d'Athènes, en ce premier samedi de janvier. Le Pavillon des sports de Faliro, superbe installation construite pour les Jeux olympiques de 2004, habituellement désert, est plein à craquer. Deux mille personnes accueillent avec ferveur le dirigeant de Syriza, M. Alexis Tsipras. « L'heure de la gauche est arrivée », scande un groupe de femmes de ménage licenciées du ministère de l'économie, poings fermés dans des gants rouges, symboles de leurs seize mois de lutte. Après une heure d'un discours enflammé promettant la fin de l'austérité, un salaire minimum brut de 751 euros (contre 586 euros aujourd'hui, et 520 pour les moins de 25 ans) et l'exemption d'impôts pour les plus démunis (moins de 12 000 euros de revenus par an), M. Tsipras quitte l'estrade sous les acclamations. Mais l'espoir semble tempéré par une sourde inquiétude.

La démocratie parlementaire, partie émergée de l'iceberg

Car, en Grèce, il y a le visible et le caché. La partie émergée de l'iceberg est une démocratie parlementaire classique, mise en place après la chute de la dictature d'extrême droite des colonels en 1974. La montée des intentions de vote pour Syriza laisse entrevoir une période d'alternance politique dans un contexte de crise économique majeure, alors que le produit intérieur brut (PIB) du

pays a baissé de 24% depuis 2008. Mais derrière ces apparences, il y a le moins avouable : un pays gouverné presque sans interruption depuis soixante ans par deux familles. A droite, les Karamanlis, conservateurs ; à gauche, les Papandréou, socialistes. Deux générations de chefs de gouvernement : l'oncle et le neveu pour les premiers ; le grand-père, le père et le petit-fils pour les seconds. Dans ce système clientéliste, les achats de voix et les emplois de complaisance au sein de la fonction publique tiennent souvent lieu de stratégie politique.

Le dernier épisode de corruption politique concerne l'élection présidentielle (1). Le 18 décembre dernier, M. Pavlos Haikalis, ancienne vedette de la télévision devenue député du parti souverainiste de droite des Grecs indépendants (ANEL), a affirmé s'être vu offrir 3 millions d'euros en échange de son vote pour M. Stavros Dimas, le candidat de la coalition au pouvoir, qui devait obtenir au moins cent quatre-vingts voix (sur trois cents députés) pour être élu et éviter l'organisation d'élections législatives anticipées. Le corrupteur serait le financier Giorgios Apostolopoulos, ancien conseiller des premiers ministres Giorgios Papandréou (2009-2011) et Antonis Samaras (en fonctions depuis 2012). Homme de télévision, M. Haikalis a filmé la scène en caméra cachée, puis a diffusé les images sur Internet. Résultat ? La justice a refusé d'engager des poursuites, prétextant que les preuves avaient été recueillies illégalement. Le premier ministre Samaras ayant même déposé une plainte pour diffamation,

(1) Aucun des trois tours de celle-ci (17, 23 et 29 décembre 2014) n'ayant permis la désignation d'un président, des élections législatives anticipées ont été convoquées pour le 25 janvier 2015.

PEUT-ELLE CHANGER L'EUROPE ?

choisir ses combats

Comment ? En entérinant l'abandon d'une partie de la dette des Etats, en rééchelonnant ce qui reste et en transférant l'essentiel à la BCE, qui le refinancerait. L'institution présidée par M. Draghi ne s'est-elle pas montrée très accommodante lorsqu'il s'est agi de secourir les banques privées ? Au point d'ailleurs que celles-ci se sont déchargées de leurs créances grecques, dont la quasi-totalité est dorénavant détenue par les Etats membres de la zone euro...

Voilà qui confère à ces derniers un singulier pouvoir, en particulier à l'Allemagne et à la France. Or M^{me} Angela Merkel s'offusque déjà de ce que le contribuable allemand serait la principale victime d'une renégociation de la dette grecque, puisque son pays en détient plus de 20%. Elle ne l'accepterait pas, son ministre des finances Wolfgang Schäuble vient de le rappeler. La position française est plus floue, comme souvent, mélange, d'une part, d'exigences vis-à-vis d'Athènes, invitée à « respecter les engagements qui ont été pris » (M. Hollande) ou à « continuer de mener les réformes économiques et politiques nécessaires » (M. Emmanuel Macron, ministre de l'économie), et, d'autre part, de disposition apparente à envisager une restructuration ou un rééchelonnement de la dette grecque (M. Michel Sapin, ministre des finances).

Mais la droite européenne sonne déjà le tocsin ailleurs qu'en Allemagne. Le premier ministre finlandais Alexander Stubb a opposé un « non retentissant » à toute demande d'annulation de la dette, pendant qu'à Paris le quotidien conservateur *Le Figaro* s'interroge avec élégance : « La Grèce est-elle partie une nouvelle fois pour empoisonner l'Europe ? » Deux jours plus tard, le même journal a fait ses comptes : « Chaque Français paierait 735 euros pour l'effacement de la dette grecque (9). » Un calcul moins habituel dans ses colonnes quand il s'agirait d'apprécier le coût des boucliers fiscaux dont bénéficient les propriétaires de journaux, les subventions aux industriels de l'armement qui possèdent *Le Figaro* ou... les aides à la presse.

M^{me} Merkel a menacé Athènes d'une expulsion de l'euro au cas où son gouvernement enfreindrait les disciplines budgétaires et financières auxquelles Berlin est très attaché. Pour leur part, les Grecs souhaitent à la fois desserrer l'étreinte des politiques d'austérité et

conserver la monnaie unique. C'est également le choix de Syriza (10). Il s'explique en partie parce qu'un petit pays exsangue hésite à engager toutes les batailles à la fois. « Nous avons été les cobayes de la "troïka", nous ne voulons pas devenir les cobayes de la sortie de l'euro », résume devant nous Valia Kaimaki, journaliste proche du parti de M. Tsipras. « Un pays plus gros, comme l'Espagne ou la France, commence... »

« Sans soutien européen, estime M. Mouloupoulos, il ne sera pas possible de réaliser quoi que ce soit. » D'où l'importance que Syriza accorde à celui que pourraient lui apporter d'autres forces que celles de la gauche radicale et des écologistes. En particulier les socialistes. Pourtant, les Grecs ont l'expérience des capitulations de la social-démocratie depuis que, il y a trente ans, le premier ministre Andreas Papandréou a fait

prendre à son parti le grand virage libéral. « S'il était resté à gauche, il n'y aurait pas eu de Syriza », note M. Mouloupoulos, avant de rappeler qu'en Allemagne aussi, quand Oskar Lafontaine a démissionné du gouvernement [en 1999], il a regretté que la social-démocratie soit devenue incapable de mener même les réformes les plus anodines. La mondialisation et le néolibéralisme à visage humain l'ont entièrement détruite ».

N'est-il pas problématique alors d'espérer que sa bienveillance envers les exigences de la gauche grecque pourrait aider cette dernière à contrer l'intransigeance de M^{me} Merkel ? Un éventuel succès de Syriza – ou de Podemos – démontrerait en effet que, contrairement aux affirmations répétées de M. Hollande ou de M. Matteo Renzi en Italie, une politique européenne tournant le dos à l'austérité était et reste possible. Or une démonstration pareille ne menacerait pas seulement la droite allemande...

Les mois qui viennent pourraient déterminer l'avenir de l'Union européenne. Il y a trois ans, avant l'élection de M. Hollande, les deux termes de l'alternative étaient l'audace ou l'enlèvement (11). Dorénavant, la menace n'est plus celle de l'enlèvement, mais de bien pire. « Si nous ne changeons pas l'Europe, l'extrême droite le fera pour nous », a prévenu M. Tsipras. L'audace en devient plus urgente encore. La tâche des gauches grecque et espagnole, dont beaucoup va dépendre, est suffisamment lourde pour qu'on hésite en plus à les charger d'une responsabilité aussi écrasante que celle de défendre le destin démocratique du Vieux Continent, de détourner de lui le « choc des civilisations ». C'est pourtant bien de cela qu'il s'agit aujourd'hui.

« La Grèce, maillon faible de l'Europe, pourrait devenir le maillon fort de la gauche européenne », imagine déjà M. Mouloupoulos. Et, sinon la Grèce, l'Espagne... Les deux pays ne seraient pas de trop toutefois pour combattre une crainte et une désespérance qui alimentent à la fois la propagande de l'extrême droite et le nihilisme des djihadistes. « C'est un rêve modeste et fou », aurait dit le poète. L'espoir que la politique européenne ne nous condamne plus à cet éternel manège au terme duquel les mêmes se succèdent au pouvoir pour conduire la même politique et afficher la même impuissance. Leur bilan commun est devenu notre menace. A Athènes, à Madrid, la relève enfin ?

SERGE HALIMI.

(9) Editorial « Le vent du boulet », *Le Figaro*, Paris, 6 janvier 2015 ; et *Le Figaro*, 8 janvier 2015.

(10) Pour une critique de cette position, lire Frédéric Lordon, « L'alternative de Syriza : passer sous la table ou la renverser », *La pompe à phynance*, 19 janvier 2015, <http://blog.mondediplo.net>

(11) Lire « L'audace ou l'enlèvement », *Le Monde diplomatique*, avril 2012.



ADAGP/IRMN/THE SOLOMON R. GUGGENHEIM MUSEUM

JANNIS KOUNELLIS. – Sans titre, 1987

la crainte des coups tordus

le corrupteur présumé se retrouve à l'abri, tandis que le lanceur d'alerte devra rendre des comptes...

« Cela rappelle la stratégie de la tension »

Au cœur des institutions se cache aussi ce que les Grecs appellent le *parakratos* : le « para-Etat » ou l'« Etat souterrain », c'est-à-dire un réseau informel hérité de la guerre froide, composé de hauts fonctionnaires, de policiers, de militaires et de magistrats, prêts à tous les coups tordus pour éviter l'arrivée des « rouges » au pouvoir. Un tel réseau, appuyé par les services secrets américains, avait minutieusement préparé le terrain au coup d'Etat de la junte des colonels en 1967.

Les vieux réflexes du *parakratos* n'ont pas vraiment disparu. Les entorses aux libertés de réunion, de manifestation et d'expression ont été nombreuses ces dernières années. En octobre 2012, quinze militants antifascistes ont ainsi été arrêtés après des affrontements avec les néonazis du parti Aube dorée (qui a recueilli 9,4% des voix aux élections européennes de mai dernier) et la police. A l'issue de leur garde à vue, les interpellés ont dit avoir été torturés, photographiés à l'appui. « Ils nous traitaient de sales gauchistes », raconte Giorgios, l'un des interpellés, qui a porté plainte. *Ils nous ont dit : "Maintenant on a vos noms et vos adresses. Si vous parlez, on les donnera à nos amis d'Aube dorée pour qu'ils puissent venir faire un petit tour chez vous." Ils évoquaient aussi la guerre civile qui, en Grèce, a opposé les milices de droite aux forces de*

gauche entre 1945 et 1949 [faisant plus de cent cinquante mille morts]. Ils se sentaient clairement en guerre contre tout ce qui ressemble à la gauche progressiste (2). » Une enquête interne a été lancée par le ministère de l'intérieur.

« Cela rappelle la stratégie de la tension dans l'Italie des années 1970 », estime le journaliste Kostas Vaxevanis. *La police laisse faire, voire encourage les troubles créés par les néonazis pour justifier le maintien d'un pouvoir fort et la répression farouche de toute contestation.* » Le limogeage de plusieurs hauts responsables de la police pour leurs liens supposés avec l'organisation néonazie a confirmé le noyautage par l'extrême droite d'une partie de l'appareil de sécurité : M. Dimos Kouzilos, ancien responsable des écoutes téléphoniques au sein des services secrets grecs, a ainsi dû démissionner, tandis que M. Athanasios Skaras, le commissaire du quartier d'Agios Panteleimonas à Athènes (fief d'Aube dorée), a été brièvement incarcéré en octobre 2013. « Le *parakratos* repose encore sur trois piliers : la police, la justice et l'armée », nous explique Dimitris Psarras, du quotidien *Le Journal des rédacteurs*. Toutes trois ont été largement épargnées par les politiques d'austérité, qui ont pourtant amputé le pouvoir d'achat des fonctionnaires de moitié. Le 23 juin 2014, le Conseil d'Etat a jugé inconstitutionnelle la baisse des salaires dans ces trois secteurs.

En novembre 2011, M. Papandréou, alors premier ministre, a même été inquiété par des risques de coup d'Etat militaire. En plein sommet européen de Cannes, il annonça la tenue d'un référendum sur les nouvelles mesures d'austérité imposées par l'Union européenne. Tel un élève

turbulent, le chef du gouvernement grec fut convoqué par la chancelière allemande Angela Merkel et par le président français Nicolas Sarkozy. Pour justifier son référendum, M. Papandréou évoqua le risque d'un coup d'Etat (3). Mais cette menace ne fut pas prise au sérieux. Les pressions allemandes et françaises l'obligèrent à renoncer à son projet de consultation populaire, et il fut contraint de démissionner un mois plus tard.

Syriza bénéficie même de soutiens chez les patrons

« L'immense majorité des fonctionnaires grecs demeure loyale », insiste néanmoins M. Grigoris Kalomiris, le syndicat des fonctionnaires (Adedy). Sans appeler à voter formellement pour Syriza, son organisation « soutient tout parti qui reviendra sur la politique d'austérité dramatique mise en œuvre depuis cinq ans ». « Il faut distinguer les secteurs relevant de la sécurité et de la répression des autres fonctionnaires. La décision constitutionnelle concernant l'annulation des baisses de salaire dans la justice, la police et l'armée prouve bien que ce sont des secteurs à part », juge le syndicaliste. Les autres catégories de fonctionnaires n'ont aucune raison d'avoir a priori contre la gauche radicale : « Nous sommes parmi les premières victimes de l'austérité », rappelle Kalomiris. *Le nombre de fonctionnaires a diminué d'un tiers, passant de neuf cent mille à six cent mille environ. Le salaire moyen est de 800 euros. Les salaires ont baissé de 30% et le pouvoir d'achat de 50% si l'on prend en compte les hausses d'impôts.* »

Syriza semble donc bénéficier d'un soutien important au sein de la fonction publique. Pour des raisons également historiques. « Dès l'arrivée du Pasok [parti socialiste grec] au pouvoir en 1981, Andreas Papandréou, le premier ministre d'alors, a voulu « épurer » la fonction publique des éléments souvent compromis dans la dictature des colonels, avance Psarras. Il a fait embaucher à tour de bras des proches de son parti. Cela a duré jusqu'au début des années 2000. Au point que beaucoup de fonctionnaires sont d'anciens socialistes, déçus par la dérive droite du Pasok et aujourd'hui farouchement pro-Syriza. »

La coalition bénéficie d'autres appuis plus étonnants dans la société grecque. Ainsi, une fraction du patronat ne verrait pas d'un mauvais œil l'arrivée au pouvoir d'une gauche radicale mais pragmatique. « L'austérité voulue par la *troïka* est un échec, admet, sous couvert d'anonymat, un chef d'entreprise du secteur des transports. *La dette n'a cessé d'augmenter et la croissance a été cassée, les PME font faillite les unes après les autres. Après la cure d'austérité, une cure de relance de l'économie ne pourrait pas nous faire de mal.* » Il reste impossible d'exprimer une telle analyse en public pour un patronat grec majoritairement hostile aux « rouges ». Mais le discours anticorruption de Syriza, loin des dérives clientélistes qui ont fait tant de mal au pays, trouve des partisans dans toutes les classes sociales.

THIERRY VINCENT.

(2) « Grèce : vers la guerre civile ? », « Spécial investigation », Canal Plus, 1^{er} septembre 2013.

(3) *Libération*, Paris, 5 novembre 2011.

Avis de gros temps

A chaque saison son choc. Après l'annexion de la Crimée au printemps, l'escalade des sanctions cet été, la chute brutale du prix des hydrocarbures cet automne, l'économie russe subit l'effondrement du rouble depuis novembre dernier. Rouvrant les cicatrices des années 1990, cette crise de change laissera des traces. Car elle expose au grand jour des faiblesses structurelles longtemps sous-estimées par le pouvoir.

PAR JULIEN VERCUEIL *

Si le rattachement de la Crimée est interprété au Kremlin comme un succès militaire et politique, le bilan économique de l'année 2014, marquée par l'adoption de sanctions occidentales à l'encontre de la Russie, est loin d'être positif. L'ampleur de la chute du rouble vis-à-vis du dollar (-42% entre le 1^{er} janvier 2014 et le 1^{er} janvier 2015) a effacé les gains de puissance économique relative réalisés depuis 2009. Le pays a rétrogradé du dixième au seizième rang mondial en termes de produit intérieur brut (PIB) au taux de change courant. Les autorités visaient une inflation réduite à 5% ; elle a plus que doublé et s'est établie à 11,4%. La croissance devait se redresser à 3,5% ; dans le meilleur des cas, elle sera nulle en 2014 et fera place à une récession en 2015 (entre -3% et -4,5% selon les prévisions du gouvernement). La diversification industrielle devait être relancée ; la production d'automobiles a chuté lourdement. Le leader Avtovaz a déjà supprimé plus de dix mille postes et s'apprête de nouveau à licencier. Si la situation continue de se dégrader, nul doute que ses concurrents lui emboîteront le pas.

La persistance d'une forte inflation dans une période de stagnation a pour conséquence d'aggraver les inégalités de revenus réels et de déprimer la consommation. Le commerce de détail, après avoir longtemps résisté, a commencé à céder. Du côté des entreprises, l'investis-

sement, nerf de la guerre pour la modernisation de l'économie russe, confirme et amplifie un repli amorcé au printemps 2013. Il continuera en 2015 sur cette pente descendante, compte tenu des taux d'intérêt directeurs portés à 17% par la banque centrale en décembre pour limiter la dérive du change et de l'inflation. Par ailleurs, le système financier russe n'est plus en mesure d'apporter les liquidités nécessaires : les sanctions (*lire la chronologie ci-contre*) obligent les grandes banques à modifier le cœur de leur modèle économique, qui reposait sur l'emprunt en devises à bas taux d'intérêt sur les marchés internationaux combiné à des prêts à taux d'intérêt plus rémunérateur en roubles sur le marché national. L'épargne nationale en roubles ne suffira pas aux besoins de l'économie russe, tant elle est découragée par l'inflation.

Les fleurons nationaux commencent eux aussi à souffrir. Si, en 2014, un nouveau record de production de pétrole vient d'être battu, cette progression risque de rester sans lendemain car la croissance des volumes extraits ralentit depuis 2011. Elle est portée par les compagnies privées, désormais minoritaires dans le paysage énergétique russe. Le géant Gazprom a quant à lui enregistré une chute de 9% de l'extraction de gaz en 2014. Jamais depuis sa création, son niveau de production n'avait été aussi bas.

Pressions sur les ressources publiques

DANS la conjoncture actuelle, l'investissement dans les technologies permettant de mettre en valeur les gisements non conventionnels et de grande profondeur devient crucial. Les restrictions occidentales sur les transferts de technologie aux compagnies pétrolières et gazières russes obèrent sérieusement leurs perspectives de développement, notamment en Sibérie orientale et dans l'Arctique. Confronté à une situation financière délicate, Gazprom vient de renoncer au South Stream, le projet de gazoduc devant approvisionner l'Europe en contournant l'Ukraine par le sud, pour déployer davantage de ressources

vers la Chine et le nouveau gazoduc oriental. Selon toute probabilité, le retard d'investissement ne sera pas rattrapé dans les années qui viennent.

Certains secteurs de l'économie affichent de meilleurs résultats. C'est le cas de l'agriculture, qui a enregistré des récoltes record en 2014. En pareil cas, la Russie devient habituellement l'un des principaux exportateurs mondiaux de céréales. De plus, la chute du rouble se combine aux volumes produits pour offrir des possibilités redoublées. Mais, par crainte d'une hausse des prix intérieurs, le gouvernement a cru bon de freiner administrativement les exportations, avec pour effet pervers de limiter

* Maître de conférences en économie à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco).

Un Etat producteur mais peu protecteur

AVANT la chute du rouble, le produit intérieur brut (PIB) de la Russie (au taux de change courant) s'élevait à un peu plus de 2000 milliards de dollars. La valeur ajoutée se répartit entre les services (60%), les industries extractives et énergétiques (18%), l'industrie manufacturière (12%), l'agriculture et la construction (5% chacune). La population active, qui compte soixante-quinze millions de personnes, est très largement urbaine, avec un taux d'emploi et un pourcentage de diplômés parmi les plus élevés du monde. La productivité, en revanche, demeure faible. Elle est deux fois moindre que celle de l'Union européenne et n'a pas progressé significativement durant les cinq dernières années.

La part des dépenses de l'Etat dans l'économie est supérieure à celle de la France (37% environ, contre 31%), mais celui-ci assume certaines fonctions de protection sociale, comme le financement des retraites, qui en France sont comptabilisées à part. Pour l'ensemble des dépenses publiques (sécurité sociale comprise), la Russie est largement derrière la France (37%, contre 55%). Les entreprises publiques jouent un rôle déterminant dans l'économie russe : à la suite des acquisitions

des années 2000 dans le secteur énergétique, puis des nationalisations réalisées durant la récession de 2009, elles contribuent désormais à plus de 50% du PIB.

Avec des recettes dépendant pour moitié des taxes sur le secteur des hydrocarbures, le budget de l'Etat est soumis aux variations du prix du pétrole. Jusqu'ici, le déficit est resté faible, sauf durant la récession de 2009, où des mesures exceptionnelles de relance ont été prises, avec une impulsion budgétaire totalisant 11% du PIB. L'endettement public demeure minime, et l'Etat compte deux fonds souverains : le Fonds de réserve est utilisable pour soutenir le rouble et l'activité à court terme (89 milliards de dollars en décembre 2014) ; le Fonds national de bien-être (80 milliards de dollars) est destiné à faire face aux besoins futurs de financement des retraites.

La banque centrale accumule également des réserves de change (389 milliards de dollars fin décembre). Ce niveau reste considérable, mais elles ont fondu de 120 milliards en un an, soit l'équivalent des fuites de capitaux.

J. V.



SOFIA DYMCHITS-TOLSTAIA. – « Cirque (problème de facture) », vers 1920-1921

la capacité des agriculteurs russes à acheter en devises étrangères les intrants (semences, engrais...) nécessaires à leur production future.

A mesure que la crise mord sur des secteurs-clés de l'économie, l'Etat subit une pression croissante de la part des acteurs touchés. Celle-ci est d'abord venue du secteur énergétique : Rosneft, Novatek et Lukoil ont obtenu durant l'été des financements de plusieurs milliards de dollars, soit directement tirés des fonds publics, soit via des banques non touchées par les sanctions. En juin, M. Vladimir Poutine avait déjà chiffré les besoins en capitaux supplémentaires de Gazprom à 50 milliards de dollars, avant que l'entreprise ne publie ses premières pertes trimestrielles depuis 2008, attribuées à des retards de paiement ukrainiens.

Cette première salve a été bientôt suivie d'une autre dans le secteur bancaire : le gouvernement a annoncé début septembre une série de recapitalisations pour VTB, Rosselkhozbank et Gazprombank notamment. Tout comme Sberbank,

première banque du pays, VTB est présente en Ukraine, où la situation est encore plus dégradée qu'en Russie. Ces établissements, par ailleurs coupés des marchés internationaux de capitaux, sont donc touchés doublement. Le gouvernement, qui fait du secteur bancaire sa priorité, prévoit de le renflouer à hauteur de 18 milliards de dollars durant le premier trimestre 2015.

L'appareil militaro-industriel constitue le troisième groupe de pression ayant actuellement une influence réelle sur le pouvoir politique. Avec les succès obtenus sur le terrain en Crimée et au Donbass

– où sa présence est toujours niée par les autorités –, ses responsables sont désormais en position de force pour négocier la sécurisation de leurs moyens (+11% prévus dans le projet de budget 2015). Les conflits de répartition vont donc s'intensifier. Dans quelques mois, les effets de l'inflation et de la détérioration de l'activité industrielle risquent d'ajouter de nouvelles pressions, politiques et sociales, à celles des secteurs bancaire, énergétique et militaire. Compte tenu de la nature fédérale de l'Etat, c'est vers les budgets municipaux et régionaux que se tourneront les revendications. Or ceux-ci souffrent déjà depuis la récession de 2009.

Fardeau de l'endettement extérieur

LA Russie vendant son pétrole en dollars, un baril lui rapporte d'autant plus de roubles que sa devise nationale est faible. Mais la chute du rouble n'a pas suffi à compenser la dégringolade du prix du pétrole : sur l'année, le prix du baril Oural (unité de référence en Russie) exprimé en roubles a perdu 14%. Par ailleurs, avec une monnaie aussi dépréciée, la capacité de l'économie russe à se procurer les importations indispensables en technologies et biens d'équipement pour lesquelles il n'existe aucun substitut à court terme en Russie a été divisée par près de deux.

Les projets de privatisation, qui pourraient procurer des recettes de substitution, restent dans les cartons en raison du contexte économique incertain. Le gouvernement s'abstient aussi de recourir à l'emprunt, car, si l'endettement propre de l'Etat demeure très faible (12% du PIB, *lire l'encadré ci-contre*), celui des grandes entreprises publiques – en devises – s'avère très lourd. Alors que les agences de notation internationales multiplient les avertissements sur la dette souveraine, le ministère des finances a renoncé à plusieurs reprises à émettre des obligations d'Etat, les conditions du marché étant défavorables. Le fardeau de l'endettement extérieur peut s'avérer légal pour des agents économiques fortement engagés qui ne peuvent compter sur un renouvellement de leurs emprunts.

Sur le plan financier et commercial, un nouveau problème est désormais posé aux autorités monétaires : celui de la volatilité du rouble vis-à-vis de l'euro et plus encore du dollar. Cette instabilité soulève une difficulté au moins aussi redoutable que la faiblesse de la monnaie ou que les sanctions. Elle déprime le commerce extérieur en renchérissant la couverture contre le risque de change que les entreprises tant nationales qu'étrangères doivent contracter pour poursuivre leurs activités.

Jusqu'ici, les sirènes prônant des restrictions aux flux de capitaux n'ont pas réussi à séduire les autorités monétaires. L'option reste néanmoins sur la table,

Imprimerie du Monde
12, r. M.-Gunsbourg
98852 IVRY

OJD
PRESSE PAYANTE
2009

Commission paritaire des journaux et publications : n° 0514 1 86051
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE

A la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, utiliser nos numéros de téléphone verts :
Paris : 0 805 050 147
Banlieue/province : 0 805 050 146.

GAZ PEINE À DIVERSIFIER SON INDUSTRIE

sur l'économie russe

avec ses avantages – mettre le rouble à l'abri de la spéculation et redonner de l'autonomie à la politique monétaire – et ses limites – réduire les financements en provenance des investisseurs étrangers directs, aggraver la frilosité des investisseurs et multiplier les occasions de corruption et de développement des marchés parallèles. D'ores et déjà, le gouvernement a annoncé qu'il obligerait cinq grandes compagnies exportatrices (Gazprom, Rosneft, Alrosa, Zaroubejneft, Kristall Production Corporation) à vendre dans les semaines qui viennent les devises accumulées depuis octobre 2014 (soit 40 à 50 milliards de dollars), pour reconstituer les réserves de la banque centrale et rejoindre le rouble (1). À l'avenir, d'autres mesures administratives pourraient s'ajouter à celle-ci.

Le régime recherche d'autres perspectives économiques. La mise en œuvre de l'Union économique eurasiatique (UEE) avec le Kazakhstan et la Biélorussie, rejoints depuis le 1^{er} janvier 2015 par l'Arménie, avant de l'être par le Kirghizstan dans le courant de l'année, s'ins-

crit dans cette logique. Sans l'Ukraine, ce projet revêt bien sûr beaucoup moins de sens d'un point de vue économique. L'enthousiasme des premières années a laissé place à des critiques de plus en plus ouvertes parmi les fondateurs. Mais la dimension symbolique du projet demeure essentielle pour M. Poutine.

De même, l'appartenance au groupe des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), qui a constitué un sujet de fierté et d'optimisme durant ces dernières années, tarde à porter ses fruits économiques, sauf si on lui attribue la signature récente d'accords d'exportation de centrales nucléaires russes avec New Delhi et Pretoria. Deux organismes financiers multilatéraux (Nouvelle Banque de développement et Dispositif de réserves contingentes) ont été lancés au sommet des Brics de Fortaleza (Brésil) en juillet dernier et doivent entrer en fonction en 2016, ce qui représentera une première. Toutefois, les conditions concrètes de leur fonctionnement restent à établir, en particulier le type de conditionnalités qui sera pratiqué pour l'octroi de prêts.

Se tourner vers la Chine ?

C'EST surtout dans sa relation avec la Chine que la Russie a réussi d'importantes percées en 2014. Au-delà de l'accord permettant de régler des échanges bilatéraux sans passer par le dollar, la question du gaz a retenu l'attention. La construction du gazoduc qui permettra de relier directement les gisements russes au territoire chinois a été décidée le 21 mai 2014. Cette décision boucle fort opportunément des négociations menées depuis plus de dix ans et offrant à Gazprom ses premières perspectives réelles de diversification de ses débouchés. Compte tenu des délais de mise en œuvre, les premières retombées concrètes des accords ne sont pas attendues avant 2018, soit bien au-delà de l'horizon qui importe aujourd'hui. Dans l'intervalle, la Chine semble prête à subvenir aux besoins de plus en plus pressants en devises des grandes compagnies russes. Elle trouve sans doute trop belle cette occasion de faire un pied de nez aux sanctions occidentales et d'affirmer sa capacité d'intervention en tant que nouvelle grande puissance financière.

La Russie n'est pas seulement prisonnière des positions géopolitiques sur lesquelles campe son président à propos de l'Ukraine. Elle est prise dans une contradiction entre deux objectifs économiques dont la poursuite simultanée n'est pas tenable. Le premier consiste à fonder le renouveau économique sur l'attractivité internationale du territoire. On peut lire cette tendance dans l'accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), devenue réalité en 2012, dans l'objectif maintes fois rappelé par M. Poutine de hisser le pays à la vingtième place du classement Doing Business de la Banque mondiale d'ici 2020, dans celui de faire de Moscou un centre financier international et d'attirer toujours plus d'investissements directs étrangers, ou bien dans l'idée, datant de l'intérim Medvedev (2008-2012), de créer des pôles technologiques à vocation mondiale, comme celui de Skolkovo. Le second axe de développement, orthogonal au premier, consiste à bâtir un modèle économique et institutionnel autochtone, reposant sur des normes pro-

pres et abrité pour cette raison d'une concurrence mondiale présentée comme menaçante. Fondamentalement, cet objectif s'est traduit par les mesures protectionnistes prises après la récession de 2009 et par les premières réactions, en 2013, de la Russie à l'accord de libre-échange proposé à l'Ukraine par l'Union européenne. C'est aussi lui qui teinte le projet de l'UEE, qui fonctionne selon des règles très directement inspirées par la Russie. Depuis l'annonce des sanctions occidentales, ce second axe a trouvé une nouvelle vigueur et domine largement les discours tenus sur la scène nationale.

Si les conditions géopolitiques ne changent pas, les sources privées de financement ont toutes les chances de continuer de s'amenuiser dans les prochains mois. Les comptes publics resteront aussi sous pression, ce qui va motiver de nouvelles quêtes de liquidités des autorités russes, notamment vers la Chine. Pékin pourrait trouver intérêt à prendre des options sur des actifs tangibles (parts de gisements, parts du capital de sociétés) en Russie. Mais, pour des raisons d'occupation de l'espace, de démographie et de dynamiques économiques et migratoires, les relations entre les deux voisins restent empreintes de méfiance. La puissance économique de la Chine représente aujourd'hui plus de dix fois celle de la Russie, et sa

dynamique récente est tout autre. Les dirigeants russes savent aussi que l'intensification des relations commerciales bilatérales a de fortes chances de hâter la désindustrialisation de leur pays. Or cette perspective contredit la stratégie économique menée jusqu'à maintenant, qui érige en priorités nationales la diversification industrielle et le maintien de l'emploi dans le secteur manufacturier.

Aux niveaux actuels du rouble et du prix du pétrole, l'économie russe se trouve dans une impasse. La dégradation de la situation découle de l'annexion de la Crimée et du conflit dans le Donbass, mais aussi des fragilités structurelles de l'économie russe que la crise actuelle a révélées. Trois de ces fragilités méritent d'être soulignées : la première est la paradoxale faiblesse de l'Etat. Omniprésent depuis 2000, il s'est pourtant montré de moins en moins en mesure d'exister en dehors de la figure de son chef actuel et d'assurer son rôle d'institution capable de dépasser les intérêts particuliers. La deuxième est la concentration des ressources du pays dans les secteurs énergétique et financier, tous deux contrôlés par une oligarchie ayant conservé, tout au long des années 2000, une forte influence sur l'appareil d'Etat. La troisième est le sous-développement persistant des infrastructures de maillage de l'immense territoire du pays, qui limite

l'efficacité et la résilience des activités qui s'y développent.

Parce qu'il a fourni au pouvoir l'occasion de lui imputer la responsabilité des difficultés actuelles, le durcissement des sanctions occidentales en juillet 2014 a été politiquement contre-productif. Il revient donc aux puissances européennes – au sein desquelles la France a toutes les raisons et les moyens de jouer un rôle moteur – de proposer une sortie par le haut à M. Poutine. Les possibilités de partenariats mutuellement bénéfiques entre l'Union européenne et la Russie sont légions : administration publique, infrastructures, nouvelles technologies, enseignement et recherche, transition énergétique... Conditionnées à une coopération effective dans le règlement du conflit ukrainien, ces perspectives peuvent offrir une issue à l'impasse dans laquelle l'économie russe est engagée. Si, au contraire, il est placé au pied du mur, le pouvoir en place risque de se crispier plus encore, nourrissant l'isolement, le nationalisme et le revanchisme. L'histoire de l'Europe nous montre que cette voie ne mène qu'à la désolation. Européens et Russes devraient donc se donner les moyens d'une levée des sanctions.

JULIEN VERCUEIL.

(1) Russian Legal Information Agency (Rapsi), 23 décembre 2014, www.rapsinews.com

L'escalade des sanctions

17 mars 2014. Le Canada, les Etats-Unis et l'Union européenne interdisent leurs territoires à des responsables politiques russes et à leurs homologues de Crimée. Le Japon et l'Australie prennent des mesures similaires, suivis en avril par l'Albanie, l'Islande, le Monténégro et l'Ukraine.

28 avril. Les Etats-Unis proscrivent les transactions d'affaires sur leur sol pour dix-sept entreprises et plusieurs officiels russes. L'Union européenne ferme l'accès à son territoire à quinze autres responsables russes.

17 juillet. Washington limite l'accès aux financements dont l'échéance est supérieure à trois mois pour Rosneft et Novatek ainsi que pour deux banques, Gazprombank et Vnesheconombank, et bientôt pour Bank of Moscow et Rosselkhozbank.

24 juillet. Le Canada élargit ses mesures à des entreprises russes du secteur financier, de l'armement et de l'énergie.

25 et 31 juillet. Bruxelles étend ses sanctions à dix-huit entreprises et quinze responsables supplémentaires. Des restrictions sont appliquées à des entreprises des secteurs de l'énergie, de la défense et financier.

5 août. Le Japon bloque les avoirs d'individus et de groupes ayant contribué à la séparation de la Crimée de l'Ukraine. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque européenne d'investissement gèrent les fonds destinés à de nouveaux projets en Russie.

12, 14 et 28 août. La Norvège et la Suisse intègrent les nouvelles sanctions appliquées par l'Union européenne à leurs listes de mesures.

12 septembre. Washington durcit ses sanctions et les étend à Sberbank, Rostech, Gazprom, Gazprom Neft, Lukoil, Surgutneftegaz et Transneft. Sont suspendus les transferts de technologies liées à l'exploration en eaux profondes et au gaz de schiste.

24 septembre. Le Japon interdit l'émission de titres par la Sberbank, VTB, Gazprombank, Rosselkhozbank et VEB, et durcit ses sanctions sur les exportations de matériel de défense à la Russie.

20 décembre. Bruxelles étend ses mesures restrictives concernant les relations économiques avec la Crimée : interdiction d'investissement, restriction des activités de tourisme et des exportations de technologies.



NOUVEAU TOUTE L'AFRIQUE ET LE MEILLEUR DU MONDE

Sur Le Monde Afrique, retrouvez toutes les actualités africaines : de l'économie au sport, de la politique à l'art de vivre, ainsi que les nouvelles du reste du monde. Avec une rédaction franco-africaine sur le terrain et les journalistes du Monde, ce nouveau site, consultable facilement sur tous les supports, s'adresse à tous les Africains francophones et à tous les amoureux de l'Afrique. Rendez-vous sur LeMonde.fr/Afrique

Le Monde Afrique



Les Appalaches décapitées

Malgré le boom du pétrole et du gaz de schiste, le charbon demeure la principale source d'énergie aux États-Unis. Pour en accroître la production, les compagnies minières privilégient désormais l'exploitation à ciel ouvert en arasant les sommets à l'explosif. Ce procédé, très utilisé dans les Appalaches, a des conséquences environnementales désastreuses.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
MAXIME ROBIN *

L'APRÈS-MIDI du 5 avril 2010, une puissante boule de feu se propage dans les galeries de l'Upper Big Branch, une mine de charbon de la Coal River Valley, en Virginie-Occidentale. Des dizaines d'hommes sont pris au piège. Tandis que les camions-satellites de Cable News Network (CNN) sont dépêchés, le président Barack Obama intervient à la télévision. Cette vallée encaissée, jalonnée de villages quasi fantômes, où l'eau du robinet a l'odeur du diesel, devient le cœur du cyclone médiatique américain. Le macabre suspense prend fin au bout de quelques jours : le bilan définitif s'établit à vingt-neuf morts.

Deux stèles ont été construites à la mémoire des disparus. L'une, taillée dans le granit, représente vingt-neuf silhouettes se donnant l'accolade. Financée par l'industrie, elle est dédiée à « tous les mineurs blessés, malades, ou morts au travail ». L'autre mémorial, moins ostentatoire, est visible sur le lieu même du drame : vingt-neuf casques et autant de couronnes de fleurs. Sur le sol, un message tracé à la craie par un habitant, comme un cri : « Dieu bénisse le charbon. »

Quatre ans et demi ont passé depuis l'explosion. Le 20 novembre 2014, M. Donald Leon Blankenship, qui de 1989 à 2010 dirigea Massey Energy – la plus grande compagnie minière des Appalaches –, assiste à l'audience préliminaire de son procès à la cour criminelle de Beckley. Une enquête

fédérale l'accuse d'être directement responsable de la tragédie, par négligence et appât du gain (1). Pour économiser de l'argent, les boyaux de la mine n'étaient pas ventilés. En cas de visites-surprises d'inspecteurs, un code avait été mis en place entre les mineurs pour dissimuler les infractions. Selon l'enquête, l'alerte était donnée par le gardien de la porte d'entrée aux contremaîtres en surface. Prévenus par téléphone, les mineurs suspendaient alors la production et bricolaient en toute hâte un pseudo-système de ventilation. « On avait une heure et quart pour se mettre aux normes », a expliqué un ancien de la mine à la radio publique américaine (National Public Radio, NPR) le 27 mai 2010.

Le procès a débuté le 26 janvier 2015. Une date historique pour le pays, explique l'avocat des victimes, M. Bruce Stanley : c'est la première fois que le patron d'une grande entreprise minière est jugé devant une cour criminelle aux États-Unis (2). La justice a fixé la caution à 5 millions de dollars, que M. Blankenship a payés comptant. « De l'argent de poche pour lui », persifle M. Mike Roselle, un habitant de Rock Creek venu assister à l'audience préliminaire.

Dans la salle du tribunal, les familles fixent en silence le « monarque sombre des montagnes », ainsi que l'a qualifié la presse. Pour la plupart, c'est la première rencontre avec l'homme à la moustache brune qui a régi leur vie. Les journalistes le décrivent comme un patron à l'ascension rectiligne,

qui considère la société américaine comme « une jungle où seuls les plus forts survivent ». Et pour être le plus fort, il ne faut pas hésiter à enfreindre les règles. Ainsi, huit cent trente-cinq violations (aux consignes de sécurité, au code du travail...) furent constatées dans les mines de Massey Energy durant les vingt-quatre mois précédant le drame. Les fautes les plus courantes concernaient l'absence de ventilation des galeries et d'arrosage des machines – une procédure de routine pour éviter la surchauffe du matériel de forage et l'apparition d'étincelles. Les infractions s'empilaient sur le bureau de M. Blankenship, mais les autorités n'ont jamais sanctionné la compagnie de manière dissuasive. Le montant des amendes, quand elles sont réclamées, n'est pas de nature à infléchir les pratiques des grandes entreprises, et les impayés sont très nombreux : les contrôleurs fédéraux ne semblent ni pouvoir ni vouloir faire payer les compagnies (3).

Des scandales de pollution des sols jalonnent l'histoire de Massey Energy, le plus célèbre demeurant sans doute la « fuite » de la mine du comté de Martin, dans l'est du Kentucky, en octobre 2000. Emportée par le boyau d'une ancienne galerie, une quantité de polluants trente fois supérieure à la marée noire de l'Exxon Valdez, du nom d'un pétrolier qui s'échoua en 1989 sur une côte de l'Alaska, se déversa alors sur plusieurs centaines de kilomètres de rivières, privant vingt-sept mille habitants d'eau potable. Massey Energy dut finalement payer 46 millions de dollars pour nettoyer les lieux sinistrés (4). M. Blankenship s'en est souvent tiré à meilleur compte, notamment grâce aux relations étroites qu'il entretient avec les magistrats. En 2009, la presse publiait des photographies de lui en vacances à Monaco avec l'un des cinq juges de la Cour suprême de Virginie-Occidentale, alors qu'une plainte contre sa société y était jugée en appel. Elle fut rejetée par trois voix contre deux.

L'impunité de M. Blankenship prend donc fin avec le désastre de l'Upper Big Branch. L'homme est devenu encombrant pour ses anciens alliés politiques. M. John Davison Rockefeller, sénateur à Washington de 1985 à 2015, l'a ainsi lâché après

des années de soutien : « Dans son procès, [M. Blankenship] sera plus dignement traité qu'il n'a jamais traité ses employés, et sincèrement il ne le mérite pas », a déclaré le cacique démocrate dans un communiqué, une semaine avant l'audience préliminaire.

Quand le magistrat égrène les charges retenues contre lui, M. Blankenship tourne la tête en haussant les sourcils, comme s'il cherchait un ami. Un vieil homme isolé sur un banc du tribunal semble répondre à l'appel. Contremaître à l'Upper Big Branch, Delbert (5) était en congé le jour de l'explosion. Il connaissait les victimes, « des mineurs expérimentés », et n'est plus redescendu depuis l'explosion. On l'a recasé dans un magasin de pièces détachées à Whitesville. Delbert reste loyal à son ancien patron. « On jette en pâture un homme, murmure-t-il, ils veulent le voir pendu. » Pour ce mineur très pieux, les impératifs de production font partie du jeu, et l'accident tient du châtiment divin sans vrai responsable. « Ce qui s'est passé à l'Upper Big Branch, c'est la faute de personne... C'est un acte de Dieu. »

Delbert le sait sûrement : cette formule évoque une tragédie plus ancienne, qui a englouti une vallée voisine. La rupture

d'une digue à Buffalo Creek, un matin d'hiver 1972. Elle retenait un lac de *sludge*, ou « boue de houille » : un déchet minier stocké sur la crête. La substance noirâtre s'est transformée en fleuve en crue, détruisant seize villages et tuant cent vingt-cinq personnes. La compagnie exploitante, Pittston Coal, avait expliqué aux survivants que la catastrophe était d'une certaine façon inévitable : selon leurs mots, « un acte de Dieu ». Aujourd'hui, ces boues sont toujours entreposées sur les crêtes, du Kentucky à la Pennsylvanie en passant par la Virginie-Occidentale, comme autant d'épées de Damoclès surplombant les vallées.

Les mineurs des galeries américaines ont toujours payé un lourd tribut. En 1907, on recensait trois mille deux cent quarante-sept morts parmi eux ; au début des années 1980, l'exploitation du charbon faisait encore deux cent cinquante victimes par an, et presque cent en 1991. Cette diminution fait écho à celle du nombre de mineurs. En Virginie-Occidentale, par exemple, ils étaient quarante et un mille en 1983, et seulement vingt-quatre mille en 2012. Pourtant, pendant ces deux décennies, la production de l'Etat s'est maintenue à un niveau stable et élevé, dépassé seulement par celle du Wyoming.

« Une bombe atomique par semaine »

AUJOURD'HUI, l'extraction en sous-sol est en fort déclin. Elle est supplantée par le *mountaintop removal* (MTR), une exploitation à ciel ouvert où l'on arase les sommets à l'explosif pour extraire le minerai. Ce procédé s'est considérablement développé au tournant du siècle. Plus productif et beaucoup moins gourmand en main-d'œuvre, il correspond au stade ultime de la mécanisation de l'industrie minière. Les progrès en ingénierie ont permis au MTR d'atteindre une échelle gigantesque, avec un impact environnemental démesuré. La puissance combinée des explosions en Virginie-Occidentale et dans le Kentucky équivaut aujourd'hui à « une bombe atomique de Hiroshima par semaine », murmure sur les bancs du tribunal M. Vernon Haltom, président du Coal River Mountain Watch, une association qui milite pour la fin de la pratique. Aux écoliers, M. Haltom parle de « quatre mille missiles Tomahawk par jour », parce qu'ils ne connaissent pas Hiroshima. Légal aux États-Unis, le MTR est responsable de la disparition d'au moins cinq cents sommets et trois mille kilomètres de torrents en Virginie-Occidentale et dans le Kentucky.

Pour reverdir l'environnement, les compagnies épanent un mélange de graines de sapin, d'engrais et de colorant vert. L'industrie entend dynamiser l'économie locale en transformant ces vastes aplats en terrains de golf, comme dans le

comté de Mingo ; il y a même un projet de prison fédérale dans le Kentucky. Mais les exemples de reconversion se comptent sur les doigts d'une main et ne créent pas beaucoup d'emplois.

Après une explosion, un nuage poudreux se répand dans la vallée. Des nanoparticules de silice, respirées par les humains et les animaux. Les jours d'été, une pellicule se dépose sur les carrosseries et les jeux pour enfants, comme après une tempête de sable. L'eau des puits est teintée. Les habitants développent des céphalées, des lésions cutanées. Les dents des enfants sont prématurément cariées. Des études de longue durée de l'université de Virginie-Occidentale établissent que les taux de cancers et de malformations infantiles augmentent de moitié par rapport au taux moyen dans les zones proches des explo-

(1) « Donald L. Blankenship », *The Charleston Gazette*, www.wvgazette.com

(2) Ken Ward Jr, « Longtime Massey Energy CEO Don Blankenship indicted », *The Charleston Gazette*, 13 novembre 2014.

(3) Cf. Howard Berkes, « Coal mines keep operating despite injuries, violations and millions in fines », *National Public Radio*, 12 novembre 2014, www.npr.org

(4) Dylan Lovan, « After decade, still signs of coal slurry spill », *The Washington Post*, 17 octobre 2010.

(5) Il préfère garder l'anonymat en raison de ses liens professionnels avec Alpha Natural Resources, qui a racheté Massey Energy en janvier 2011 pour 7,1 milliards de dollars.

(6) « Health impacts », *Coal River Mountain Watch*, http://crmw.net

THE BEATLES

DÉCOUVREZ TOUS LES ALBUMS ORIGINAUX DES BEATLES RÉUNIS DANS UNE COLLECTION INÉDITE



Abbey Road

CD N°2 9,99€ SEULEMENT ALBUM REMASTERISÉ



EN KIOSQUE LE 29 JANVIER

UNE COLLECTION
RTL Le Monde Télérama

TOUT POLITIS VOTRE HEBDO, PARTOUT, TOUT LE TEMPS



Indépendant et engagé

L'HEBDO Indépendant et engagé
JE SOUTIENS. Je m'abonne !
UN AUTRE regard sur l'actualité

ABONNEMENT de 46 N° - 2 HS à TOUT POLITIS : TOUT LE PAPIER - WEB FIXE ET MOBILE ILLIMITÉ et DVD offerts



www.Politis.fr
abonnement@politis.fr
03 80 48 95 36

LA NATURE MAIS FOURNIT DES EMPLOIS

par les marchands de charbon

sions (6). Le problème serait dû aux particules fines et à la pollution des sols par les métaux lourds – manganèse, cadmium – utilisés pour extraire et traiter le minerai.

Une demi-douzaine d'associations pallient le manque de contrôle des autorités, traquant les infractions et poursuivant en justice les compagnies. Ce travail ingrat suscite l'animosité des habitants dont le salaire dépend de l'industrie. Le débat divise les familles, les villages, les chanteurs de folk : pour ou contre le charbon, pour ou contre les emplois ? « *Tu n'aimes pas le charbon ? Eteins ta lumière* », lit-on parfois sur les garde-boue des pick-up sillonnant la vallée.

Les Américains raillent souvent le faible niveau d'éducation et l'accent des habitants des Appalaches, doublement marqués par la ruralité et la pauvreté : ce sont des *hillbillies*, des « bouseux de la montagne ». En retour, les mineurs ont développé une mentalité particulière, celle de travailleurs durs à la tâche pour qui les accidents du travail et les maladies – « poumons noirs », cancers – font partie de l'existence. Plusieurs facteurs ont fait grimper le taux de chômage dans les zones minières, notamment la mécanisation et, plus récemment, le boom du gaz naturel. Extrait par la méthode de la fracturation hydraulique, celui-ci est devenu vital dans de nombreux Etats américains, y compris les Appalaches. Bien qu'en déclin, le charbon reste toutefois la première source de production d'électricité du pays. D'après les chiffres de l'Energy Information Administration, sa part était de 48,5 % en 2007 ; elle est descendue à 37,4 % en 2012, tandis que celle du gaz naturel est passée de 21,5 % à 30,4 %.

Les publicités télévisées défendent un mode de vie menacé par les bureaucrates de Washington, axé sur l'Eglise et la *king coal*, le « roi charbon ». Dans ces régions, remettre en cause le développement du minerai constitue un suicide politique (7). Une des représentantes de la Virginie-Occidentale au Congrès, M^{me} Shelley Moore Capito, préside le Coal Caucus, une association de parlementaires chargée de défendre l'industrie minière à Washington. Elle considère le réchauffement climatique comme une fable et se trouve à l'origine d'une loi sur la protection de l'exploitation du charbon. Finalement retoquée par le Sénat en juillet 2014, celle-ci aurait privé Washington de tout pouvoir d'intervention sur l'industrie minière. « *Nos mines ferment. Nos mineurs pointent au chômage, parce que les contrôles ralentissent la production.*

(...) *Notre loi est de la plus haute importance, expliquait-elle. Les salaires des Appalachiens en dépendent.* »

M. Junior Walk a grandi à Coal Valley, entre une mine, une usine et une retenue de boue. Il compte rester vivre ici quoi qu'il arrive. Après le lycée, il a fait « *la seule chose à faire dans la vallée* » : travailler pour Massey Energy, à l'usine de traitement située à cinq minutes de chez lui, qui employait également son père. La paye était bonne, mais M. Walk a quitté l'usine au bout de six mois, en voyant la santé de son père se dégrader. « *Il a travaillé seulement dix ans là-bas et, à 49 ans, il en paraît 70. Il prend beaucoup de médicaments et reste au lit tout le temps* », nous confie ce jeune homme de 24 ans.

Sa maison est située sous la plus grosse retenue de boue du monde occidental : Brushy Fork. Pour la voir, il faut prendre un hélicoptère ou emprunter clandestinement un sentier, propriété de la compagnie exploitante Marfolk, succursale de Massey Energy. L'ascension prend quinze minutes en quad. De l'autre côté de la cime, on aperçoit entre les arbres ce lac noir, placide et pharaonique de

deux cent soixante-dix mètres de profondeur. La digue qui le contient est faite de gravats de sommets dynamités. Quand Brushy Fork sera achevée, son volume total dépassera trente et un millions de mètres cubes, soit mille cinq cents pétroliers *Erika* stockés en équilibre sur une crête.

La boue s'infiltre par d'anciennes galeries à l'abandon, contaminant l'eau des puits en contrebas. Pendant des années, les enfants de l'école primaire se sont plaints de vomissements et de maux de tête ; un silo de charbon était aussi situé à moins de trente mètres de la cour de récréation. Après dix ans de manifestations, l'école a finalement été déplacée de quelques kilomètres.

M. Walk est le seul membre de sa famille à avoir un travail fixe, depuis qu'en 2009 un ami lui a proposé un emploi de gardien de nuit sur un site. « *Douze heures dans une voiture sans rien faire : je pensais que j'étais taillé pour le job. Mais j'ai vu ce qu'ils faisaient à la montagne. J'ai eu l'impression d'être un vendu, raconte-t-il. J'ai toujours été en mauvaise santé et c'est certainement à cause de l'eau que j'ai bu*

petit. Elle sortait rouge du robinet, tous les jours. Les métaux lourds, c'est un empoisonnement à long terme. » Il est possible de la filtrer, mais l'appareil coûte plusieurs milliers de dollars et « *personne ici ne peut se le payer* ». M. Walk faisait attention à ne pas boire l'eau du robinet, « *mais il y a la douche, la lessive, la vaisselle. Parfois ma mère cuisinait avec. En gros, je savais ce qu'enduraient les gens qui vivaient près du site que je surveillais* ».

Le jeune homme se lance alors dans une activité militante au sein de son entreprise. Faute d'ordinateur portable, il emporte son unité centrale dans sa voiture, la branche sur un groupe électrogène et passe ses nuits à écrire. Quand il décide de franchir le Rubicon en devenant un membre actif de Coal River Mountain Watch, son père le chasse du foyer. « *Sinon, il aurait été viré de l'usine en un claquement de doigts. Pour sauver les apparences, il m'a ostracisé. C'est un impact presque aussi dévastateur que l'emprise sur la nature, l'emprise sur les gens.* » L'engagement a un prix : l'an dernier, les câbles de frein de son véhicule ont été sectionnés, et un mineur l'a menacé avec une arme à feu sur le parking d'une station-service. « *Il*

disait que je volais le pain de la bouche de ses enfants. » Depuis, il garde un gilet pare-balles à l'arrière de sa voiture.

Coincés entre le marteau et l'enclume, les mineurs de Coal River se battent pour sauver les derniers emplois bien payés dans la vallée – un mineur gagne 60 000 dollars par an en début de carrière, soit plus de 4 000 euros par mois –, et toute remise en cause des méthodes actuelles est perçue comme un casus belli. Le soir de l'audience préliminaire de M. Blankenship se tenait dans le petit village de Morrisville une réunion publique au sujet de l'extension d'une mine gigantesque, Hobet, qui a déjà pulvérisé quarante kilomètres carrés de montagnes. Six représentants associatifs s'étaient déplacés pour alerter une centaine de villageois et de mineurs sur les conséquences de l'extension. Dans la petite salle des fêtes, la réunion dérape rapidement, les participants se liguant contre les écologistes. Une minuscule femme à lunettes cerclées et aux cheveux gris, M^{me} Diane Bady, de l'Ohio Valley Environmental Coalition, est traitée de « *monstre* » pour avoir évoqué une étude établissant un lien entre MTR et augmentation des cancers. Les résultats des études sont rejetés comme de la « *mauvaise science* », ou acceptés comme un risque nécessaire pour garder les emplois dans la vallée. « *Ils nous parlent de cancers, de gosses malformés, dit au micro M. Jerry Hager, un mineur résidant à Alkol. Mais je n'ai pas vu de gosses à trois bras nager dans nos criques. Et si j'attrape un cancer ? Je m'en fous. J'ai une assurance.* » L'effet de groupe joue à plein, et la réunion se termine par des menaces ciblées. « *On sait où vous habitez, on n'oublie rien !* », conclut M^{me} Donnie Barker, femme de mineur, qui accuse les associations d'avoir détourné l'eau d'un égout pour falsifier des relevés. Au bout d'une petite heure, des policiers armés escortent les représentants associatifs jusqu'à leur voiture.

Un projet de loi a été rédigé pour bannir le MTR dans tous les Etats-Unis. « *Cette loi a déjà le soutien de quarante-sept sénateurs à Washington* », souligne, optimiste, M. Haltom. M. Walk, lui, est plutôt désenchanté. « *Quarante-sept, c'est bien trop peu. Démocrates, républicains, ce n'est qu'un pin's sur une veste. Trop d'hommes politiques sont payés par l'industrie. Ils détournent les yeux.* »

MAXIME ROBIN.

(7) Lire Serge Halimi, « *Le petit peuple de George W. Bush* », *Le Monde diplomatique*, octobre 2004.



WWW.ROGEMAYPHOTOGRAPHY.COM

ROGER MAY. – Bluefield, comté de Mercer, Virginie-Occidentale, Etats-Unis, décembre 2013

Comme une odeur de réglisse

Le capitol de Charleston, où se rassemblent les élus de Virginie-Occidentale, se tient à une distance confortable des explosions qui secouent en permanence la Coal River Valley. Jusqu'au 9 janvier 2014, il entretenait d'excellentes relations avec l'industrie minière et chimique. Mais, ce matin-là, une odeur suspecte perturbe la bonne tenue de l'assemblée législative. M^{me} Maya Nye, une experte en droit industriel, allume alors son ordinateur. Son cercle d'amis l'alerte : une forte odeur, « *comme de la réglisse* », enveloppe sa ville natale.

Cela indique en général une fuite, fréquente dans ce coin qu'on surnomme la « vallée chimique », en raison de ses nombreuses usines et entrepôts de stockage. Depuis les années 1930, la proximité du charbon aidant, on y produit et stocke des engrais, des pesticides, de l'antigel, de l'« agent orange ». On en est fier et on en rit : l'équipe locale de *roller derby*, un sport collectif féminin, a pour logo deux pin-up à roller posant devant un masque à gaz.

M^{me} Nye a grandi dans cet univers d'alertes et d'abris anticatastrophes. La maison familiale est située à un kilomètre d'une usine d'Union Carbide où travaillaient ses parents et beaucoup de voisins. L'entreprise stockait de l'isocyanate de méthyle (MIC) – la substance responsable du désastre de Bhopal (1) – dans des quantités cinq fois supérieures à celles de l'usine indienne. En 2008, après son rachat par Bayer CropScience, une explosion dans l'usine a tué deux salariés. Elle s'est produite à moins de quinze mètres d'une cuve

remplie de MIC ; aurait-elle pris feu que Charleston aurait été ravagée par un accident industriel dont les conséquences, selon une enquête parlementaire, « *auraient éclipsé celles de Bhopal* ». Pour autant, aucune loi n'a été votée pour empêcher ce genre d'accident (2).

M^{me} Nye est au fait des odeurs suspectes. Petite, elle tenait un registre des senteurs – « chou pourri », « frites ». Quand elle demandait à son père, il lui répondait : « *C'est l'odeur de l'argent, ma chérie.* » Pourtant, elle n'avait jamais respiré une odeur de réglisse, et les nouvelles de la journée dépassent ce qu'elle imaginait de pire : la compagnie Freedom Industries déclare aux autorités qu'une quantité inconnue de MCHM – un cocktail chimique utilisé pour traiter le charbon – s'est échappée d'un conteneur et a pollué l'Elk River. L'usine est située à un kilomètre en amont de la plus grosse station d'épuration de l'Etat, qui alimente Charleston en eau potable. L'eau courante de trois cent mille personnes est contaminée, mais les autorités ne savent pas par quoi exactement : le MCHM fait partie des quelque quatre-vingt mille molécules dont le gouvernement américain autorise la production et le stockage sans avoir testé ses effets sur l'être humain. Une sorte de présomption d'innocence pour encourager le dynamisme industriel.

Du majestueux capitol, on a une vue plongeante sur la rivière Kanawha, dont l'Elk est un affluent. Cent trente-quatre élus sont réunis sous son dôme le jour de la fuite. La session est ajournée

et des sénateurs tombent malades. Symbole assez fort, l'accident, encouragé par les vides juridiques dans lesquels l'industrie s'épanouit, affecte personnellement des législateurs. Les services de secours sont submergés par des milliers d'appels ; l'état d'urgence est déclaré par le gouverneur Earl Ray Tomblin, dont le manoir est situé à un jet de pierre du capitol ; et le président Barack Obama ordonne l'envoi de convois de l'Agence fédérale des situations d'urgence (Federal Emergency Management Agency, FEMA).

Le ministère de la santé de Virginie-Occidentale indique au public les symptômes potentiels d'une exposition à un produit comme le MCHM : « *Graves brûlures à la gorge. Graves brûlures aux yeux. Vomissements intenses. Difficultés à respirer. Lésions de la peau de type cloques.* » Les habitants sont informés qu'ils ne doivent utiliser l'eau courante sous aucun prétexte, à part pour tirer la chasse d'eau. Le 10 janvier, lors d'une conférence de presse, les services de l'Etat avouent qu'ils ne connaissent pas les propriétés du MCHM ; Freedom Industries, comme la loi sur la propriété industrielle l'y autorise, ne les renseigne pas sur le contenu exact de la substance.

Plusieurs mesures contradictoires sont préconisées par les autorités. Il est d'abord question de ne boire l'eau potable sous aucun prétexte, et la garde nationale distribue de l'eau aux habitants comme dans un pays en guerre.

Des heurts éclatent dans les magasins pour des palettes de bouteilles. Les plus riches ont quitté Charleston pour prendre des douches et laver leur linge dans des résidences secondaires ; les autres installent des cuves dans leur jardin en espérant qu'il pleuve. Puis le gouvernement lève l'interdiction, avant de revenir partiellement sur sa décision en déconseillant la consommation d'eau courante aux femmes enceintes. Le 20 janvier, onze jours après la fuite, le gouverneur Tomblin suggère finalement aux habitants de s'en remettre à leur instinct. « *Je ne peux pas dire qu'elle soit sûre à 100 %. Ce que je peux dire, c'est : si vous ne vous sentez pas à l'aise, ne la buvez pas.* »

« *Quelque chose aurait dû protéger la population en amont, analyse M^{me} Nye. Ça tombe sous le sens, quand tellement de gens sont exposés.* » Après deux mois d'indignation populaire, la loi 373, qui oblige les industriels à déclarer les produits chimiques stockés dans les cuves hors-sol, est finalement votée le 8 mars 2014. C'est probablement la mesure la plus restrictive jamais adoptée dans l'histoire de l'Etat.

M. R.

(1) La ville de Bhopal, en Inde, fut l'épicentre de la plus importante catastrophe industrielle de l'histoire. Dans la nuit du 2 au 3 décembre 1984, la fuite d'un réservoir de MIC causa la mort de plusieurs milliers de personnes et en blessa plusieurs centaines de milliers d'autres.

(2) A la suite d'une motion citoyenne déposée par l'association People Concerned About Chemical Safety, qui préside M^{me} Nye, Bayer CropScience a finalement fermé son unité en 2011.

La guerre du pétrole se joue en mer

Les escarmouches succèdent aux escarmouches en Asie-Pacifique. La dernière livraison de « Manière de voir » en dresse l'inventaire, plonge dans l'histoire de la région pour en comprendre les ressorts et analyse les motivations nationales contemporaines. Parmi elles, la course au pétrole – qui ne concerne pas que la mer de Chine.

PAR MICHAEL T. KLARE *

DÉBUT mai 2014, l'installation de la plate-forme de forage pétrolier HYSY-981 dans les eaux contestées de la mer de Chine méridionale a suscité bien des spéculations sur les motivations chinoises. Aux yeux de nombreux observateurs occidentaux, Pékin entendait ainsi démontrer qu'il pouvait imposer son contrôle et dissuader les autres pays convoitant ces eaux, dont le Vietnam et les Philippines, de faire valoir leurs revendications. Cela s'inscrit « dans le cadre d'une série d'actions menées par les Chinois ces dernières années pour affirmer la souveraineté du pays sur certaines parties contestées [de la mer de Chine méridionale] », selon M^{me} Erica Downs, spécialiste de la Chine à la Brookings Institution (Washington). Et notamment, précise-t-elle, de la prise de contrôle du récif de Scarborough (une pointe de terre inhabitée revendiquée par la Chine et les Philippines) et du harcèlement répété de navires de surveillance vietnamiens.

Pékin et Taïwan sur la même ligne

JUSQU'ICI, ces eaux profondes ont seulement fait l'objet d'opérations de forage limitées, si bien que l'ampleur réelle de leurs ressources en hydrocarbures reste inconnue. L'Agence d'information sur l'énergie (Energy Information Administration, EIA), rattachée au ministère américain de l'énergie, estime que la mer de Chine orientale recèle entre soixante et cent millions de barils de pétrole et entre vingt-huit et cinquante-six milliards de mètres cubes de gaz (1). Les experts chinois tablent sur des volumes bien supérieurs.

La Chine a considérablement investi dans le développement de technologies de forage en eaux profondes. Cherchant à réduire sa dépendance à l'égard des techniques étrangères, la China National Offshore Oil Corporation a dépensé 6 milliards de yuans (plus de 830 millions d'euros) pour construire HYSY-981, première plate-forme semi-submersible du pays. Pourvue d'un pont de la taille d'un terrain de football et d'une tour de forage de la hauteur d'un immeuble de

* Professeur au Hampshire College, auteur de *The Race for What's Left: The Global Scramble for the World's Last Resources*, Metropolitan Books, New York, 2012.

Pour d'autres experts, ces actes sont l'expression légitime de l'émergence de la Chine comme puissance régionale majeure. Alors qu'elle n'était pas en mesure jusqu'à de protéger ses territoires maritimes, elle est maintenant suffisamment forte pour le faire, assurent-ils. Mais, si des considérations nationalistes et géopolitiques ont indubitablement joué un rôle essentiel dans la décision d'installer HYSY-981, il ne faut pas sous-estimer l'intérêt plus terre à terre que cette plate-forme présente pour la recherche de précieux gisements de pétrole et de gaz naturel.

Les besoins chinois augmentent, et les autorités répugnent à dépendre de façon croissante de fournisseurs peu fiables en Afrique et au Proche-Orient. Elles cherchent à se procurer une plus grande part d'énergie à partir de sources intérieures, y compris les champs pétrolifères maritimes des zones des mers de Chine orientale et méridionale. Elles espèrent en monopoliser l'exploitation.

quarante étages, elle peut opérer à une profondeur de trois kilomètres sous l'eau et de douze kilomètres dans la terre (2). La Chine prétend que la mer de Chine méridionale fait partie à environ 90% de ses eaux territoriales, se référant à une carte publiée à l'origine par le gouvernement nationaliste en 1947 – dite « tracé en neuf traits », car une série de neuf traits encercle la zone. Quatre autres Etats – Brunei, Malaisie, Vietnam et Philippines – revendiquent des zones économiques exclusives (ZEE) dans le secteur (voir les cartes dans Manière de voir, n° 139). Taïwan, qui se réfère à la même carte que la République populaire, revendique toute la région (3).

En mer de Chine orientale, Pékin estime que son plateau continental extérieur s'étend à l'est jusqu'à la fosse d'Okinawa, non loin des îles au large du Japon. Le Japon revendique une ZEE qui s'étend jusqu'à la ligne médiane entre les deux pays. Jusqu'ici, les deux parties avaient respecté un accord tacite selon lequel on n'explorait pas au-delà de cette ligne. Mais les compagnies chinoises procèdent à des forages dans une zone immédiatement à

l'ouest de la ligne médiane, et exploitent un champ de gaz naturel qui s'étend jusqu'au territoire revendiqué par le Japon.

Cette rivalité pour l'énergie reflète la dépendance croissante du monde vis-à-vis du pétrole et du gaz en mer plutôt que des réserves terrestres. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la production de pétrole brut provenant des gisements existants, situés pour la plupart sur terre ou dans des eaux côtières peu profondes, va baisser de deux tiers entre 2011 et 2035. Cette perte, précise l'AIE, peut être compensée, mais uniquement si l'on remplace les champs actuels par de nouveaux gisements : l'Arctique, les eaux profondes des océans et les formations schisteuses de l'Amérique du Nord (4). On a beaucoup parlé de l'extraction par fracturation hydraulique du pétrole et du gaz naturel contenus dans les schistes aux Etats-Unis. Toutefois, des efforts bien plus importants ont été consacrés au développement des ressources maritimes. Selon des analystes de IHS Cambridge Energy Research Associates, éminent cabinet de consultants, les découvertes de nouvelles réserves pétrolifères en eaux profondes (en-deçà de quatre cents mètres) égalent le total des réserves terrestres mises au jour entre 2005 et 2009, en dehors de l'Amérique du Nord. Plus important encore, les réserves découvertes dans des eaux très profondes (à plus de mille cinq cents mètres) représentent presque la moitié des nouvelles découvertes réalisées en 2010 (5).

Dans certains cas, les futurs champs d'exploitation se trouveront dans des eaux appartenant à une ZEE d'un Etat, qui peut s'étendre jusqu'à deux cents milles nautiques (trois cent soixante-dix kilomètres) de ses côtes. Cela évitera les contentieux comme ceux des mers de Chine orientale et méridionale. Le Brésil, par exemple, a découvert plusieurs gisements importants dans le bassin de Santos, dans l'Atlantique sud, à environ cent quatre-vingts kilomètres à l'est de Rio de Janeiro. Mais, dans les secteurs les plus prometteurs, aucun Etat n'a créé de ZEE, et les activités de forage font l'objet de controverses.

Les contentieux se produisent généralement dans des mers semi-fermées, comme la Caspienne, la mer des Caraïbes et la Méditerranée. Les frontières maritimes peuvent être terriblement difficiles à établir en raison d'un littoral irrégulier et de la présence de nombreuses îles, dont certaines voient leur propriété contestée. En outre, la convention des Nations unies sur le droit de la mer, qui date de 1982, contient une pléthore de dispositions sujettes à des interprétations multiples. Alors qu'un Etat se réclamera d'une de ces clauses pour revendiquer une ZEE s'étendant à deux cents milles nautiques de son littoral (comme c'est le cas du Japon en mer de Chine orientale), un autre Etat fera valoir une disposition différente lui permettant d'exercer le contrôle sur son plateau continental extérieur, même si celui-ci s'étend

Ce numéro actuellement en vente est organisé en trois parties. La première porte sur les origines des conflits, la deuxième sur les affrontements, la troisième sur les coopérations entre gouvernements et multinationales. On y trouve également une bande dessinée inédite sur la Corée, des cartes sur les revendications territoriales et les nouvelles « routes de la soie ».



PHOTOGRAPHIE MICHAEL WOLFF/LAIF-REA

dans la ZEE de son voisin (comme le fait la Chine). Bien que les Nations unies aient établi une cour spéciale pour statuer sur les désaccords – le Tribunal international du droit de la mer –, de nombreux Etats rechignent à en reconnaître l'autorité, et ces contentieux piétinent. Certains ont adopté des positions inflexibles, menaçant de recourir à la force militaire pour garder le contrôle de ce qu'ils considèrent comme des intérêts nationaux essentiels.

Les dangers sont manifestes, comme on le voit dans le cas des eaux de l'Atlantique sud qui entourent les îles Malouines (Falkland pour les Britanniques), revendiquées par le Royaume-Uni et l'Argentine. Les deux pays se sont livrés en 1982 une guerre brève mais sanglante pour le contrôle de l'archipel, guerre dans laquelle le nationalisme et la poigne des dirigeants politiques concernés – Margaret Thatcher

à Londres et une junte militaire à Buenos Aires – ont joué un rôle moteur. Depuis, les deux camps se sont accordés pour vivre en paix, sans que soit résolue la question de la souveraineté. Mais la découverte de champs pétrolifères et gaziers dans les fonds sous-marins des Malouines a ranimé les tensions. Londres a déclaré une ZEE de trois cent vingt-deux kilomètres autour des îles, et autorisé des compagnies basées au Royaume-Uni à lancer des prospections dans ce secteur. Pour sa part, l'Argentine affirme que son plateau continental extérieur s'étend jusqu'aux Malouines et que ces entreprises se livrent à des forages illégaux sur le territoire argentin. En signe de protestation, elle a interdit aux navires britanniques qui se livrent à des activités pétrolières en mer d'accoster dans ses ports, et menacé d'autres représailles. En réaction, Londres a renforcé ses détachements aériens et navals sur l'archipel.

Développer ensemble les zones contestées

UNE situation encore plus dangereuse prévaut en Méditerranée orientale, où Israël, le Liban, la Syrie, Chypre, la République turque de Chypre du Nord ainsi que les autorités palestiniennes de Gaza revendiquent des réserves pétrolifères et gazières prometteuses. Selon le Bureau d'études géologiques des Etats-Unis (United States Geological Survey), le bassin levantin, qui correspond au quart le plus oriental de la mer Méditerranée, renfermerait des réserves de gaz naturel estimées à trois mille quatre cents milliards de mètres cubes, soit environ autant que les réserves prouvées de l'Irak (6).

À l'heure actuelle, Israël est le seul Etat côtier qui exploite systématiquement ces réserves. La production a commencé en mars 2013 sur le gisement de gaz naturel de Tamar, et Tel-Aviv prévoit d'exploiter le champ gazier de Léviathan, beaucoup plus vaste ; le projet a provoqué un tollé au Liban, qui revendique une partie de ces eaux. Entre-temps, Chypre a accordé des licences à l'entreprise américaine Noble Energy, à la française Total et à l'italienne Eni pour mettre en place des stations de forage sur son territoire maritime, et envisage de commencer la production dans les prochaines années. La Turquie, soutenant en cela les Chypriotes turcs, a vivement condamné ces décisions.

Des conflits semblables ont éclaté dans d'autres espaces maritimes riches en ressources, dont la mer Caspienne (où l'Iran partage une frontière maritime contestée avec l'Azerbaïdjan et le Turkménistan) et les eaux situées au nord-est des côtes sud-américaines (où le Guyana et le Venezuela revendiquent une même zone de forage potentiel). Dans toutes ces querelles, un nationalisme exacerbé se conjugue à une quête insatiable de ressources énergétiques pour déboucher sur une détermination acharnée à l'emporter.

Au lieu de considérer ces contentieux comme un problème systémique, exigeant une stratégie spécifique pour être résolu, les grandes puissances ont eu tendance à prendre parti pour leurs alliés respectifs. Ainsi, tout en prétendant rester neutre sur la question de la souveraineté des îles Senkaku/Diaoyu,

en mer de Chine orientale, le gouvernement américain de M. Barack Obama a affirmé à maintes reprises qu'il soutenait le Japon, qui administre ces îles, et s'est engagé à lui venir en aide en cas d'attaque chinoise. Cette position a été dénoncée par Pékin comme un affront inacceptable. Elle rend plus difficile encore de persuader les parties adverses de s'asseoir à la table des négociations pour trouver une solution de compromis, et d'éviter ainsi que les choses s'enveniment. Afin de désamorcer ce danger, plusieurs initiatives s'imposent : une explication plus précise des droits des Etats côtiers à des ZEE en haute mer ; l'élimination des ambiguïtés soulevées par les dispositions de la convention des Nations unies sur le droit de la mer ; un effort international concerté pour établir des instances neutres au sein desquelles les contentieux pourraient trouver une résolution à l'issue de négociations pacifiques.

En attendant la mise en œuvre de telles mesures, les parties engagées dans ces rivalités devraient envisager de développer conjointement les espaces contestés, une stratégie qui a été adoptée par la Malaisie et la Thaïlande dans le golfe de Thaïlande, ainsi que par le Nigeria et São-Tomé-et-Principe dans le golfe de Guinée. En l'absence d'efforts allant dans ce sens, les contentieux maritimes attisés par la question des ressources énergétiques pourraient bouleverser le XXI^e siècle, comme l'ont fait les conflits frontaliers terrestres au cours des siècles passés.

(1) « China », Energy Information Administration, 4 février 2014, www.eia.gov

(2) « China begins deep-water drilling in South China Sea », Xinhua, 9 mai 2012, <http://newq.xinhuanet.com>

(3) Cf. notamment Ronald O'Rourke, « Maritime territorial and exclusive economic zone (EEZ) disputes involving China : Issues for Congress », Congressional Research Service, Washington, DC, 24 décembre 2014.

(4) International Energy Agency, « World energy outlook 2012 », Paris, 2012.

(5) Philip H. Stark, Bob Fryklund, Steve DeVito et Alex Chakhmakchev, « Independents setting sights on international opportunities in deep water, shale and EOR », *The American Oil & Gas Reporter*, Derby (Kansas), avril 2011.

(6) US Geological Survey (USGS), « Natural gas potential assessed in Eastern Mediterranean », USGS Newsroom, Washington, DC, 8 avril 2010.

SITUATION ROOMS

DU 24 JANV. AU 15 FÉV. 2015

EXIT - VIOLENTES FEMMES

RIMINI PROTOKOLL / HELGARD HAUG – STEFAN KAEGI – DANIEL WETZEL

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL

nanterre-amandiers.com

01 46 14 70 01

DÉBAT DU MONDE DIPLOMATIQUE

De fait, la violence... Samedi 7 février à 18h

En partenariat avec l'Agora, maison des initiatives citoyennes de la ville de Nanterre

rencontres@amandiers.com

UNIFICATION DES MOUVEMENTS INDÉPENDANTISTES CONTRE L'INDONÉSIE

Les Papous minoritaires en Papouasie

Le président indonésien Joko Widodo, investi en octobre 2014, a été présenté comme un homme d'ouverture, un sentiment renforcé par la libération de deux journalistes français arrêtés en Papouasie. Mais leur accompagnateur papou, lui, risque la prison à vie, et son avocate est menacée de mort. Plus encourageante est la volonté de concorde entre les indépendantistes papous pour dénoncer les massacres.

PAR PHILIPPE PATAUD CÉLÉRIER *

C'EST en arrivant à Londres que M. Octovianus Mote apprend que son ami John Wamu Haluk, responsable de l'une des plus grosses entreprises papoues, vient de décéder. La mort l'a fauché ce 13 novembre 2014 tandis qu'il venait de garer sa voiture dans un parking de Timika. Cette « ville western » de la côte sud de la Papouasie (lire la légende de la carte) a surgi de terre avec la force d'un furoncle à mesure que le géant minier américain Freeport-McMoRan Copper & Gold Inc. arasait le mont Grasberg pour en extraire ses colossales richesses d'or et de cuivre (1). Malgré l'absence d'autopsie, M. Mote est formel : Haluk a été empoisonné. Un meurtre perpétré par le Badan Intelijen Negara (BIN), les services secrets indonésiens, connus pour leurs méthodes d'action aussi discrètes qu'efficaces.

Mains chaleureuses et figure avenante, M. Mote ne cache pas son désarroi en foulant le sol parisien pour rencontrer des organisations non gouvernementales (ONG) françaises : « En empoisonnant John Haluk, on me coupe les deux jambes. » L'homme n'était pas seulement son ami, il était aussi le soutien financier des principaux dirigeants papous réfugiés

à l'étranger. « C'est grâce à lui que je pouvais mener ma mission : dénoncer toutes les exactions commises sur les populations par la police et les militaires indonésiens ; informer les médias sur ce génocide qui ronge la Papouasie depuis plus de cinquante ans. »

Génocide ? « En Papouasie, colonisée depuis 1969, les Papous sont aujourd'hui minoritaires sur leurs terres natales. Ils devraient représenter moins de 15 % de la population en 2030, contre 96 % en 1971 », précise M. Mote, ancien journaliste au Kompas.

Au sein du plus grand média indonésien de presse écrite, il pouvait parler de tout, sauf de la Papouasie, dont il était pourtant le responsable de bureau. Il a fallu attendre la chute de Suharto – et avec elle la fin de trente années de dictature (1967-1998) particulièrement sanglantes – pour que les Papous commencent enfin à espérer. Par le biais notamment de la fameuse « Tim 100 », l'équipe des cent représentants missionnés par le peuple papou pour demander l'indépendance au nouveau président en exercice : Jusuf Habibie (1998-1999). Intellectuel respecté, M. Mote en est l'un des promoteurs actifs.

Le Vanuatu menacé par Djakarta

MAIS la parenthèse démocratique ouverte ensuite par le très modéré président Abdurrahman Wahid (1999-2001), surnommé « Gus Dur », est de courte durée. M^{me} Megawati Sukarnoputri (2001-2004), la fille de Sukarno, le président fondateur de l'Indonésie, lui succède. Avec en tête l'antienne paternelle qu'elle fait sien avec rage : « Sans la Papouasie, l'Indonésie n'est pas complète. » Le « printemps papou » est réprimé dans le sang. Ses leaders sont emprisonnés quand ils ne sont pas assassinés, comme Theys Eluay, le dirigeant du présidium du Conseil de Papouasie, froidement abattu en novembre 2001 par les forces spéciales de l'armée de terre indonésienne (Kopassus). Ayant échappé à une tentative de meurtre, M. Mote se réfugie quant à lui aux Etats-Unis.

C'est avec un passeport américain qu'il aurait pu retourner en Papouasie dès 2011 pour participer à la conférence de paix organisée à Abepura (banlieue de Jayapura) par le pasteur Neles Tebay. Ce dernier coordonne le Réseau pour la paix en Papouasie. Cette organisation militante pour la non-violence et l'établissement d'un dialogue entre le gouvernement et les indépendantistes entend mettre en place une structure apte à négocier avec le pouvoir indonésien. Pour lui conférer sa légitimité, huit cents délégués papous ont élu cinq négociateurs, tous réfugiés à l'étranger : M. Mote et M^{me} Leonie Tanggahma, ainsi que MM. Benny Wenda, Rex Rumakiek et John Otto Ondawame. Ils ont l'avantage de parler plusieurs langues et d'avoir suivi de longues études. Des qualités rares désormais, les élites papoues ayant été décimées et leurs successeurs potentiels étouffés par un système scolaire indigent.

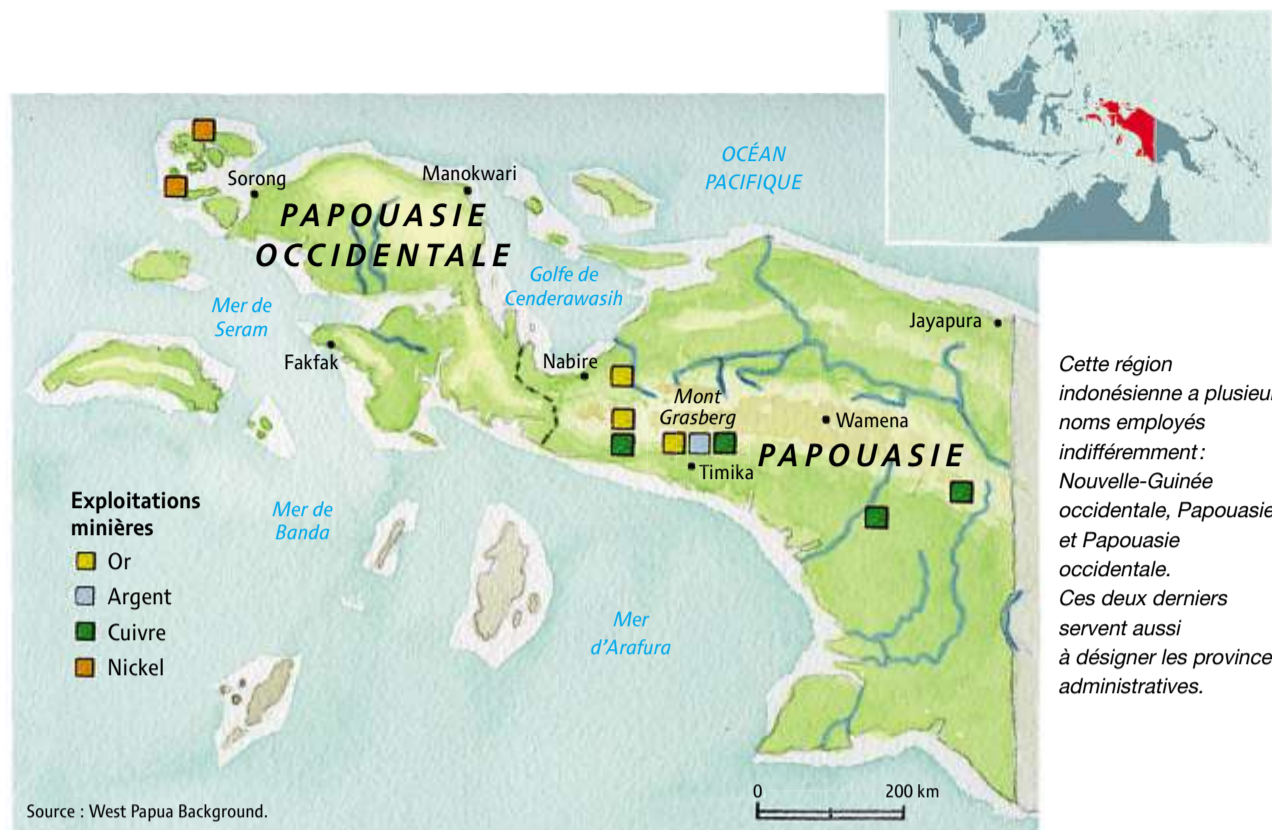
En l'absence de dialogue avec Djakarta, les négociateurs se doivent de trouver de nouveaux appuis, notamment auprès de leurs voisins les plus proches, leurs frères mélanésiens rassemblés au sein du Groupe mélanésien Fer de lance (GMFL). Cette organisation réunit le Vanuatu, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Salomon, Fidji et le Front de libération nationale kanak et

socialiste (FLNKS), mouvement politique indépendantiste de Nouvelle-Calédonie – soit la majorité de la population mélanésienne de l'Océanie insulaire. Pour les leaders papous, être acceptés par le GMFL donnerait l'assurance de se faire entendre dans des instances comme les Nations unies ou le Commonwealth, auxquels appartiennent certains membres du GMFL.

« Sans reconnaissance régionale, difficile d'espérer que notre cause puisse accéder à une reconnaissance internationale. Mais encore faut-il que nous autres, les Papous, puissions parler d'une seule voix face au GMFL pour qu'il accepte notre adhésion », rappelle M. Wenda, responsable de Free West Papua Campaign (2). Un pari difficile. Deux cent cinquante-trois groupes ethniques divisés en de nombreux mouvements politiques composent le peuple papou dans le pays. Sans compter le rôle de sappe que joue l'Indonésie en sous-main. « Elle soutient les leaders qui nous divisent et assassine ceux qui nous unissent ! », s'exclame M. Mote. Le 4 septembre 2014, la crise cardiaque qui emporte Ondawame, principal organisateur d'une conférence qui, à Port-Vila (Vanuatu), devait débattre de la situation papoue devant le GMFL, provoque la consternation générale. La conférence est finalement reprogrammée.

Djakarta a menacé le Vanuatu de représailles s'il persistait à soutenir ce rassemblement mélanésien et l'indépendance de la Papouasie (3). Pour l'heure, ce petit Etat insulaire, membre des Nations unies depuis 1981, tient bon. Une constante dans la ligne politique établie par son fondateur Walter Lini (1942-1999), qui déclarait que son pays ne serait pas libre tant que la Mélanésie ne le serait pas. Et une fraternité de sang d'autant plus remarquable que le Vanuatu ne compte que deux cent cinquante mille habitants, contre deux cent cinquante millions d'Indonésiens.

A Port Moresby, la capitale de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, soixante-dix dirigeants papous d'Indonésie ont été bloqués sans pouvoir se rendre à la conférence. « A cause de pressions indonésiennes, confie un diplomate. Militaires, écono-



Cette région indonésienne a plusieurs noms employés indifféremment : Nouvelle-Guinée occidentale, Papouasie et Papouasie occidentale. Ces deux derniers servent aussi à désigner les provinces administratives.

AGNÈS STIENNE

miques, politiques. Elles sont multiples, et s'exercent parfois avec la complicité de l'Australie, très proche de l'Indonésie sur un plan militaro-économique. Et il y a peu d'espoirs pour que les choses changent avec le nouveau président indonésien. » M. Joko Widodo, dit « Jokowi », avait pourtant fait des deux provinces papoues l'une de ses priorités de campagne (4).

Mais, pour M. Wenda, qui avait appelé les électeurs papous à boycotter l'élection présidentielle de juillet 2014, « Jokowi appartient au Parti démocratique indonésien de lutte (PDI-P), fondé par l'ancienne présidente Megawati Sukarnoputri. Il est tenu par l'élite traditionnelle en place depuis des décennies. Regardez Jusuf Kalla ! » Le comportement de ce dernier, nouveau vice-président, n'incite guère à l'optimisme. Dans le documentaire *The Act of Killing* (2012), de Joshua Oppenheimer, on voit M. Kalla s'adresser, en 2009, aux Jeunesses du Pancasila (Pemuda Pancasila), une organisation paramilitaire très impliquée dans le massacre anticommuniste de 1965 (5).

« Comment espérer ? », s'interroge M. Wenda. « Même si l'on compte parmi les nouveaux ministres une femme papoue, M^{me} Yohana S. Yambise, chargée de la promotion des femmes et de la protection de l'enfance... », ironise-t-il. La ligne politique est sans ambiguïté concernant les postes-clés : le ministre de la défense, le général Ryamizard Ryacudu, un proche de M^{me} Megawati Sukarnoputri, est un ultranationaliste qui avait traité en héros les soldats de la Kopassus après l'assassinat du dirigeant indépendantiste Eluay. Le nouveau ministre de l'intérieur veut multiplier les provinces administratives en Papouasie (une dizaine sont déjà évoquées), pour densifier plus encore la bureaucratie indonésienne tout en divisant les populations papoues. Quant au ministre du développement des régions défavorisées et de la transmigration, il veut accélérer le programme de transmigration (6), condamnant les Papous à une inexorable et irréversible marginalisation. « S'il avait voulu jeter de l'huile sur le feu, il ne s'y serait pas pris autrement, souligne L. T., militante papoue. Jokowi est un homme de paille au service des militaires. Il vient d'ailleurs de renforcer leur nombre en Papouasie. »

1 ^{er} - 28 février 2015	
4 SRI LANKA	Fête de l'indépend.
6 N ^{UE} -ZÉLANDE	Fête nationale
7 GRENADE	Fête de l'indépend.
11 IRAN	Anniversaire de la révolution
16 LITUANIE	Fête de l'indépend.
18 GAMBIE	Fête de l'indépend.
22 SAINTE-LUCIE	Fête de l'indépend.
23 BRUNEI	Fête de l'indépend.
24 GUYANA	Fête de l'indépend.
24 ESTONIE	Fête nationale
25 KOWEÏT	Fête de l'indépend.
27 RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	Fête de l'indépend.

On compte déjà un policier pour quatre-vingt-dix-neuf Papous (un pour deux cent quatre-vingt-seize dans le pays). Selon le président indonésien, ce serait pour prévenir les atteintes aux droits humains. « Mais, poursuit L. T., chacun sait que ces violations sont le fait des policiers et des militaires. » La toute récente nomination du très corrompu général Budi Gunawan à la tête de la police nationale fait couler beaucoup d'encre.

Certes, M. Widodo a fait libérer deux journalistes français, Thomas Dandois et Valentine Bourrat, arrêtés pour avoir enquêté en Papouasie sans autorisation. Faut-il y voir un signe d'ouverture ou, plus sûrement, l'occasion d'une notoriété internationale à peu de frais ? Mais qui parle aujourd'hui de M. Areki Wanimo, inculpé de rébellion depuis sa rencontre avec les deux journalistes et menacé de prison à vie ? Qui se soucie de son avocate, M^{me} Anum Siregar, agressée, menacée de mort pour avoir contesté devant le tribunal la légalité de l'arrestation et de la détention de M. Wanimo ? Depuis l'élargissement des deux journalistes en octobre 2014 (ils ont promis de se taire pour accélérer leur libération), la Papouasie a disparu des médias.

Pourtant, le 6 décembre 2014, la conférence de Port-Vila s'est finalement tenue et a abouti à un accord historique. Pour la

première fois, les trois principaux groupes indépendantistes papous (7) se sont rassemblés au sein d'une seule et nouvelle formation : le Mouvement uni pour la libération de la Papouasie occidentale (Mulpo), par l'intermédiaire duquel les Papous pourront déposer leur candidature d'adhésion au prochain sommet du GMFL (prévu cette année aux îles Salomon). « Vu la capacité de nuisance de l'Indonésie, il faut rester prudent », temporent MM. Wenda et Mote, respectivement porte-parole et secrétaire général du Mulpo. Djakarta a en effet depuis 2012 un rôle d'observateur au sein du GMFL au titre de représentant des autres populations mélanésiennes – non papoues.

Cette présence indonésienne en dit long sur son emprise régionale. Comment expliquer par exemple que l'Organisation des Nations unies (ONU) se désintéresse du sort de la Papouasie mais place la Polynésie française sur la liste des territoires à décoloniser (résolution du 7 mai 2013), rappelant au passage le « droit inaliénable de la population de la Polynésie française à l'autodétermination et à l'indépendance » ? Les Polynésiens seraient-ils plus menacés que les Papous ? A moins que la France soit moins influente que l'Indonésie aux Nations unies. Ou que les Etats-Unis y défendent mieux les intérêts de leurs industries minières.

« Trop pauvres pour faire valoir nos droits »

P OUR protéger sa rente en Papouasie, la multinationale Freeport-McMoRan n'avait pas hésité à embaucher l'ancien secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger (1973-1977), membre fondateur de la puissante Commission trilatérale, une organisation non gouvernementale qui rassemble des personnalités parmi les plus influentes du monde, comme M. Jusuf Wanandi, politologue indonésien, politicien ultranationaliste et actuel vice-président de la région Asie-Pacifique au sein de la Commission.

« Il faut que l'ONU prenne ses responsabilités ; qu'elle déesse ce qui a été fait sans nous et contre nous, insiste M. Mote. En 1969, nous avons été obligés de voter, pistolet sur la tempe, notre intégration à l'Indonésie. Les Nations unies ont pris note ! Depuis, nous subissons les conséquences de ce que nombre de chercheurs appellent désormais un génocide au ralenti (8). Ne manque que l'argent pour faire reconnaître ces preuves devant la Cour pénale internationale. Nous vivons dans l'une des régions les plus riches du monde et nous sommes trop pauvres pour faire valoir nos droits ! »

Le 8 décembre 2014, un nouveau massacre ensanglante la région. Après qu'un véhicule militaire a failli faucher des enfants papous, des manifestations sont organisées ; la police et l'armée ouvrent le feu. Cinq jeunes sont tués. M. Widodo promet de faire toute la lumière sur cette affaire. Un mois plus tard,

l'enquête, qui est toujours au point mort, est reléguée au second plan par le meurtre de deux policiers indonésiens retrouvés non loin de l'entreprise Freeport, dans des circonstances non encore élucidées. Plus d'une centaine de Papous sont aussitôt arrêtés, battus, et une douzaine de maisons incendiées. « Voilà la lumière qu'on nous promettait », murmure un Papou.

(1) Lire « Grèves, répression et manipulations en Papouasie occidentale », Planète Asie, 1^{er} mars 2012, <http://blog.mondediplo.net>
 (2) www.freewestpapua.org
 (3) « Indonesia warns Vanuatu », 2 décembre 2014, www.dailypost.vu
 (4) « Jokowi to open access to Papua for foreign journalists, int'l organizations », *The Jakarta Post*, 5 juin 2014.
 (5) Documentaire disponible en ligne.
 (6) Programme facilitant l'installation d'Indonésiens dans les zones peu peuplées, dont la Papouasie. Lire « Les Papous dépossédés de l'Irian Jaya », *Le Monde diplomatique*, octobre 1996.
 (7) Coalition nationale pour la libération de la Papouasie occidentale, Comité national de la Papouasie occidentale, République fédérale de Papouasie occidentale.
 (8) « A slow-motion genocide : Indonesian rule in West Papua », *Griffith Journal of Law & Human Dignity*, vol. 1, n°2, Brisbane, septembre 2013.

Lire également sur notre site « Après le tsunami, paix fragile à Atjeh », par Camille Boutron www.monde-diplomatique.fr/52599

* Journaliste, www.philippepataudcelerier.com

Chômage, le mythe des emplois vacants

A écouter de nombreux discours sur les emplois vacants ou non pourvus, la France serait assise sur d'immenses gisements de travail salarié. De tels propos alimentent une proposition politique : renforcer le contrôle des chômeurs pour que l'aiguillon de la contrainte les tire de l'apathie. Pourtant, les chiffres mis en avant ne signifient pas ce que l'on cherche à leur faire dire, bien au contraire.

PAR HADRIEN CLOUET *

MONSIEUR François Rebsamen, le nouveau ministre du travail, s'est alarmé sur France Inter, le 19 novembre dernier, de l'existence de « quatre cent mille emplois non pourvus et abandonnés parce qu'ils ne trouvent pas de réponse ». Ces propos font écho aux « cinq cent mille offres d'emploi qui ne sont pas satisfaites » qu'évoquait M. Nicolas Sarkozy lors d'un entretien à l'Élysée le 24 août 2008, en ajoutant : « Certains ne veulent pas se mettre au travail. » Les chiffres fluctuent au gré des commentateurs, mais l'argument perdure. « Six cent mille emplois vacants : les chômeurs veulent-ils vraiment travailler ? », se demande ainsi l'animateur Jean-Marc Morandini (1). En mai 2014, le Mouvement des entreprises de France (Medef) a lancé sur France Télévisions une campagne de communication fondée sur la même équation facile. Pourtant, journalistes et hommes politiques brassent des chiffres sans connaître leur origine et leur signification réelle.

* Doctorant au Centre de sociologie des organisations (Centre national de la recherche scientifique - Sciences Po).

Première cible de ces campagnes : les emplois non pourvus, c'est-à-dire les offres retirées sans avoir conduit à une embauche. La façon dont leur nombre est établi est particulièrement édifiante. Comme Pôle emploi accueille un tiers (38 % en 2012) des propositions d'embauche françaises, on triple tout simplement le volume de celles qui ne sont pas pourvues (126 000 en 2012). Le résultat est hasardeux : Pôle emploi recevant les offres les plus difficiles, rien ne permet d'extrapoler à partir de cette source.

La France sous la moyenne européenne

L'EXISTENCE d'offres non pourvues indique que les demandeurs d'emploi ne sont pas tous réduits à travailler dans n'importe quelles conditions. Or, lorsqu'ils recherchent vraiment des salariés, les employeurs disposent toujours de leviers, ceux qu'ils mettent en œuvre en cas de crise d'embauche : hausse du salaire, meilleurs horaires ou meilleures conditions de travail...

De nombreuses annonces échouent sans que l'on puisse incriminer les chômeurs : salaire ridicule par rapport aux compétences exigées, recruteur inexpérimenté, inexistence du poste annoncé, l'offre servant à la constitution par l'employeur d'une base illégale de CV, etc. La problématique des emplois non pourvus gomme l'enjeu de la qualité du travail, en postulant la commensurabilité de toute offre. Regardons plus précisément les offres qui circulent à Pôle emploi. Nombreuses sont les propositions du type « nettoyage industriel, 1 heure par semaine, 9,75 euros l'heure » ou « aide ménager(e), 2 heures par semaine, 11 euros l'heure ». Les chômeurs à la recherche d'un emploi à plein temps ne s'intéressent logiquement pas aux contrats courts... mais ils font monter le nombre d'emplois non pourvus. On leur reproche de ne pas vouloir travailler, alors qu'ils veulent au contraire travailler davantage ! Beaucoup sont aussi piégés par des trappes à pauvreté. Entre 2007 et 2011, environ cinq cent mille personnes ont dû renoncer à un poste en raison de problèmes de logement et du surcoût de la mobilité exigée (2).

Seconde cible, rarement distinguée : les offres vacantes. Il s'agit d'une photographie instantanée des postes nouvellement créés, encore vides ou bientôt vacants, que l'employeur souhaite pourvoir dans un délai donné. Par définition, un emploi doit être vacant avant d'être occupé. On lit trop souvent cet indicateur à l'envers. Chômage et emplois vacants évoluent en sens contraire. Plus le

nombre d'emplois vacants est élevé, plus on trouvera d'emplois disponibles ou en voie de création.

La France comprend un nombre d'emplois vacants bien inférieur à la moyenne européenne ; seules l'Italie, la Pologne et

la Lettonie affichent un taux moindre (3). Une hausse des emplois vacants constituerait une bonne nouvelle, pour les chômeurs mais aussi pour les salariés. Car la diminution du chômage leur permettrait de retrouver une position de force pour négocier des hausses de salaire.

98 % des propositions trouvent preneur

ADMETTONS le chiffrage du Medef, avec quatre cent mille offres vacantes. Pour avoir une photographie complète, il faut rapprocher ce chiffre des emplois pourvus dans le même temps. En 2012 par exemple, les employeurs ont déposé auprès des Urssaf vingt et un millions de déclarations préalables à l'embauche (trois millions de contrats à durée indéterminée et dix-huit millions de contrats à durée déterminée, hors intérim). Cela signifie que 98 % des propositions d'embauche émises trouvent preneur...

En outre, les mêmes offres peuvent demeurer vacantes plusieurs années, ce qui réduit leur poids par rapport aux vingt et un millions d'embauches annuelles. Ajoutons aussi que cela suppose qu'il n'y ait pas de doublons. Or la même annonce peut se retrouver à Pôle emploi, en agence d'intérim, à la chambre des métiers... Cela représente statistiquement trois emplois vacants ; mais, en définitive, un seul sera créé, sans qu'aucun chômeur ait jamais refusé les deux autres !

Derrière les discours lénifiants et hors de toute proportion sur les difficultés de recrutement, la question fondamentale de la politique d'emploi demeure l'accroissement du nombre d'offres, et

pas leur pourvoi intégral. Ranger les campagnes sur les postes vacants ou non pourvus au rang des discours trompeurs et inoffensifs serait un erreur. Elles ont des conséquences financières pour les intéressés. En réalité, assimiler les bénéficiaires de droits sociaux à des paresseux ou à des fraudeurs en puissance conduit une partie significative d'entre eux à ne pas faire valoir leurs droits. En France, le montant des droits non perçus excède largement la fraude sociale (4) ; la fraude à Pôle emploi, elle, ne constitue que 0,84 % de l'ensemble de la fraude (5). La stigmatisation des chômeurs ouvre la voie à un accroissement du non-recours aux allocations et à une réduction de celles-ci ; doubles économies faites au détriment d'une population qui vote de moins en moins.

(1) Europe 1, 16 avril 2014.

(2) Régis Bigot et Sandra Hoiban, « La mobilité professionnelle bridée par les problèmes de logement », Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credec), Paris, juillet 2011.

(3) Eurostat, « Euro area job vacancy rate up to 1,7% », News Release Euro Indicators, 17 juin 2014.

(4) Lire Philippe Warin, « La face cachée de la fraude sociale », *Le Monde diplomatique*, juillet 2013.

(5) Délégation nationale à la lutte contre la fraude, « Lutte contre la fraude. Bilan 2012 », Paris, 2013.

IRRESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Crimes économiques sans châtiement

En délocalisant leur production dans les pays les plus pauvres, les entreprises multinationales ne recherchent pas seulement une main-d'œuvre à bon marché. La faiblesse des lois sociales et environnementales les protège des poursuites judiciaires. Cette impunité prospère aussi faute d'instances internationales ou de tribunaux compétents en la matière dans les pays consommateurs.

PAR AURÉLIEN BERNIER *

DU 29 mai au 1^{er} juin 2014, la ville de Montréal accueillait la première session canadienne du Tribunal permanent des peuples (TPP) relative à l'industrie minière. Lors d'un procès fictif, des militants et des personnalités de la société civile ont « jugé » de grandes entreprises accusées de violer les droits humains et de détruire l'environnement. Cette démarche à la fois théâtrale et sérieuse visait non seulement à mettre en lumière les dégâts liés à l'extraction de matières premières, mais également à dénoncer l'impunité dont bénéficient les multinationales implantées dans les pays pauvres.

En droit international, la notion de crime économique contre les peuples ou contre l'environnement n'existe pas. La « communauté internationale » n'est pas dépourvue d'instruments juridiques, à l'image de la Cour internationale de justice ou de la Cour pénale internationale, mais ces derniers ne s'appliquent pas aux activités économiques que les entreprises mènent à l'étranger. Les marées noires, les accidents industriels ou la corruption de fonctionnaires locaux ne méritent pas, semble-t-il, de juridiction compétente. Mieux, les pays occidentaux n'ont pas estimé judicieux de doter leurs tribunaux des moyens de juger les agissements de leurs multinationales à l'étranger : il s'agirait d'une forme de violation de la

* Auteur de *Comment la mondialisation a tué l'écologie*, Mille et une nuits, Paris, 2012.

souveraineté nationale des pays qui accueillent lesdites entreprises.

La loi française, par exemple, précise qu'un crime ou un délit commis hors du territoire sera jugé en France si et seulement si « le crime ou le délit est puni à la fois par la loi française et par la loi étrangère, et s'il a été constaté par une décision définitive de la juridiction étrangère ». En somme, pour que les dirigeants de Total soient sanctionnés en France pour leur soutien à la junte birmane, il faudrait qu'ils aient été préalablement condamnés, pour les mêmes faits, par le tribunal de... Naypyidaw, la capitale de la Birmanie.

Auchan au banc des accusés

CERTAINES organisations non gouvernementales (ONG) ne désespèrent toutefois pas de trouver une faille dans ce système d'impunité. C'est le cas de Sherpa, une association de juristes fondée en 2001 à Paris, de Peuples solidaires ou du collectif De l'éthique sur l'étiquette. Ces trois associations ont porté plainte contre Auchan dans l'affaire de l'effondrement de l'usine textile du Rana Plaza, le 24 avril 2013, au Bangladesh (1). « Auchan inscrit son action dans les principes de droit issus de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, de la déclaration relative aux principes et droits fondamentaux de



Une perspective qui, jusqu'ici, n'a pas privé de sommeil les « créateurs de richesse » français, et pour cause : grâce au chantage aux délocalisations et aux moyens gigantesques dont disposent les multinationales, une condamnation dans un pays aussi pauvre et corrompu s'avère le plus souvent utopique.

cet établissement. En plaidant la « pratique commerciale trompeuse », les ONG sont parvenues à obtenir l'ouverture d'une enquête préliminaire. Pour M. Gérard Mulliez, fondateur du groupe Auchan et troisième fortune de France, les menottes sont encore loin, mais il s'agit malgré tout d'un coup de semonce.

Au sein des Nations unies, certains Etats tentent également d'infléchir le droit international. En juin 2014, le Conseil des droits de l'homme a examiné un projet de résolution déposé par l'Équateur et l'Afrique du Sud portant sur la responsabilité sociale et environnementale des multinationales. Le texte propose de créer un groupe de travail chargé d'élaborer un « instrument international juridiquement contraignant pour réglementer, dans le cadre du droit international des droits de l'homme, les activités des sociétés transnationales et autres entreprises ». Soumise au vote, cette résolution a été adoptée en dépit de l'opposition des nations les plus riches : l'ensemble des pays de l'Union européenne, le Japon et les États-Unis se sont prononcés contre. « La France a préféré

une approche progressive qui s'appuie sur les travaux engagés depuis 2011, de façon à pouvoir appliquer concrètement ces mesures plus rapidement », a tenté de justifier M^{me} Annick Girardin, secrétaire d'Etat chargée du développement et de la francophonie (2). Si les grands patrons du CAC 40 venaient à défiler sur le banc des accusés, les pouvoirs publics soutiendraient-ils les plaignants ?

La voie « plus concrète et plus rapide » voulue par le gouvernement se nomme « principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ». Rédigés en étroite concertation avec les sociétés privées, ils sont non contraignants et tout à fait inoffensifs. Le onzième principe indique d'ailleurs que « les entreprises devraient respecter les droits de l'homme », un conditionnel qui en dit long sur la motivation politique des rédacteurs.

Tout en repoussant ces assauts contre l'impunité des multinationales au niveau des Nations unies, M. François Hollande, M. Manuel Valls et leurs équipes doivent aussi répliquer à des attaques intérieures. En novembre 2013, des députés écologistes et socialistes ont déposé un projet de loi relatif au « devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordres ». Le texte, qui tarde à être examiné, introduirait un devoir de prévention des dommages écologiques et des atteintes aux droits fondamentaux, ainsi qu'un régime de responsabilité des maisons mères françaises. Verra-t-il le jour ? C'est peu probable. Le Mouvement des entreprises de France (Medef) s'y oppose déjà avec vigueur, de même que le ministère de l'économie. Selon toute vraisemblance, le sujet sera renvoyé devant la Commission européenne, dont on connaît la grande fermeté – pour ne pas dire la cruauté – envers les lobbies économiques...

(1) Lire Olivier Cyran, « Au Bangladesh, les meurtriers du prêt-à-porter », *Le Monde diplomatique*, juin 2013.

(2) Assemblée nationale, séance du mercredi 9 juillet 2014, questions au gouvernement.

ATTENTATS DE PARIS, L'ONDE DE CHOC

A la suite des attentats qui ont fait vingt morts début janvier à Paris, plus de quatre millions de personnes ont marché sereinement dans les rues de France au nom de la liberté d'expression. Après l'effroi puis l'émoi vient la volonté de comprendre. Inédits l'un comme l'autre, ces événements soulignent qu'il est urgent de démêler l'écheveau des conflits régionaux qui ont mis fin aux « printemps arabes » et enflamment désormais une

partie importante de l'Afrique. La mobilisation contre la violence ne pourra être féconde si on ignore le terreau, social avant tout, qui la nourrit. Attisée par les interventions étrangères au Proche-Orient, la radicalisation des jeunes djihadistes s'effectue aussi dans une Europe qui s'éloigne de l'esprit des Lumières en laissant prospérer les préjugés et les discriminations, en premier lieu contre les plus démunis.

Islamophobie ou prolophobie ?

PAR BENOÎT BRÉVILLE

AU lendemain des assassinats perpétrés à *Charlie Hebdo* et dans le magasin Hyper Cacher, des élèves ont refusé d'observer la minute de silence en hommage aux victimes. Un des arguments avancés par les récalcitrants touchait aux « deux poids, deux mesures » de la liberté d'expression en France : pourquoi parle-t-on autant de cette tuerie alors que des gens meurent dans l'indifférence au Proche-Orient ? Pourquoi *Charlie Hebdo* pourrait-il injurier une figure sacrée de l'islam quand Dieu donné se voit interdire de critiquer les juifs ? La question est jugée si cruciale que M^{me} Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, a estimé, le 15 janvier dernier, qu'il était nécessaire de former les enseignants pour y répondre.

A n'en pas douter, la formation proposée reprendra l'argument développé par les principaux médias et partis politiques depuis le début de l'affaire des caricatures : il existe une différence de nature entre des dessins considérés comme blasphématoires par des croyants et des propos antisémites constitutifs d'un délit car portant atteinte à la dignité des personnes. Il est également probable que l'explication ne fera pas taire tous les rebelles. Car le cas de Dieu donné et des caricatures masque un problème plus profond : des éditorialistes et des intellectuels comme Alain Finkielkraut, Eric Zemmour, Philippe Tesson, mais aussi des journaux comme *Le Point*, *L'Express*, *Valeurs actuelles* ou encore *Le Figaro*, peuvent afficher leur rejet de l'islam, tantôt décrit comme une croyance rétrograde, tantôt comme une « menace pour l'identité de notre pays » – selon les mots d'un sondage commandé par le site Atlantico.fr, dont on peine à imaginer qu'il évoque de la sorte une autre religion. « La popularité de Dieu donné tient au fait que, pour lui, si on peut s'en prendre impunément ou presque aux Noirs, aux Arabes, aux musulmans, en un mot aux "subalternes", il est quasiment impossible (...) de toucher à un seul cheveu des juifs ou de toucher à Israël, sans être immédiatement taxé d'antisémitisme (1) », estime l'ethnologue Jean-Loup Amselle.

Ce fonctionnement de la liberté d'expression est interprété de diverses manières. Certains le justifient par le génocide juif et un antisémitisme séculaire au sein de la société française, qui obligeraient à rester constamment sur ses gardes. Pour d'autres, il reflète une islamophobie profondément ancrée dans les mentalités, héritée de la période coloniale, qui rend tolérables aux yeux de tous les propos hostiles aux musulmans. Quant à eux, les adeptes des théories du complot voient dans ce déséquilibre le signe de la prétendue mainmise des juifs sur les médias et les organes de pouvoir : en alimentant la haine de l'islam, le « lobby juif » légitimerait les interventions occidentales dans le monde arabe pour, au final, favoriser les desseins d'Israël ou de Washington. Ce type de discours, produit et relayé par les sites d'Alain Soral ou de Thierry Meyssan, rencontre un succès grandissant. Il profite, pour s'implanter dans les esprits, du vide théorique et politique laissé par le reflux des formations progressistes.

Ces interprétations, pour différentes qu'elles soient, reposent sur une même approche ethnoculturelle, qui définit les groupes sociaux selon leurs origines ou leurs religions (les « juifs », les « musulmans », les « Arabes »...). Mais le « deux poids, deux mesures » observé en matière de discours stigmatisants se prête à une tout autre lecture, essentiellement sociale. Les juifs sont implantés en France de très longue date, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne. Beaucoup s'installent entre la fin du XIX^e siècle et le début de la seconde guerre mondiale, fuyant les pogroms et la montée du nazisme en Europe centrale et orientale. Ouvriers, artisans ou petits commerçants, les juifs arrivés dans l'entre-deux-guerres vivent souvent dans des quartiers pauvres et délabrés, où ils se heurtent au racisme de leurs voisins français. Comme nombre de réfugiés, ils disposent parfois d'un capital culturel supérieur à la moyenne de leur pays d'origine (un trait également observé parmi les réfugiés afghans, syriens ou africains). Puis une nouvelle vague, issue de la décolonisation de l'Afrique du Nord, se produit après 1945. Au fil des décennies, certains descendants de ces premiers arrivés s'élèvent dans la société, au point d'occuper aujourd'hui des postes de pouvoir, notamment dans les milieux journalistique, politique et universitaire – c'est-à-dire ceux qui produisent, orientent et contrôlent les discours publics.

Les immigrés de culture musulmane, eux, sont plus nombreux à arriver en France après la seconde guerre mondiale, et surtout à partir des années 1960, en provenance du Maghreb puis d'Afrique subsaharienne, parfois recrutés par l'industrie en fonction de critères physiques. Leurs enfants et leurs petits-enfants grandissent dans une société en crise,



AMADOU SANOGO. – « Faites sortir les marionnettes quand les rois ne nous écoutent plus », 2014

frappée par un chômage de masse et une précarité croissante dont ils sont les premières victimes et qui amenuisent leurs chances d'ascension sociale. Si certains se hissent au rang des classes moyennes et même supérieures, ils demeurent globalement peu représentés dans les plus hautes sphères (2). Fréquemment attaqués par les médias et les dirigeants politiques, les étrangers et les Français musulmans ont peu d'armes pour se défendre dans l'arène publique, ce qui permet au discours raciste de fonctionner à plein régime. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les Roms, groupe le plus dépourvu de ressources pour s'opposer aux discours stigmatisants, font l'objet d'attaques plus rudes encore, depuis M. Jean-Marie Le Pen, qui juge leur « présence odorante et urticante », jusqu'à M. Manuel Valls, selon lequel « les Roms ne peuvent pas s'insérer en France, dans leur majorité » et ont donc « vocation à rentrer chez eux ».

LA situation actuelle des juifs et des musulmans fait écho, par certains aspects, à celle des migrants russes et arméniens de l'entre-deux-guerres. Les Russes émigrent en France après les révolutions de 1905 et, surtout, de 1917 ; leur nombre s'élève à soixante-douze mille en 1931. La plupart travaillent dans l'industrie automobile ou comme chauffeurs de taxi, et appartiennent aux catégories populaires. Mais le groupe compte également une élite généralement francophone, souvent issue de la noblesse ou de la bourgeoisie : des peintres, des journalistes, des éditeurs, des écrivains si bien insérés dans le milieu culturel parisien qu'ils impulsent une « mode russe » dans les années 1920. L'ensemble du groupe profite de cette réussite, bénéficiant d'un « traitement de faveur (3) » qui le met à l'abri des brimades frappant d'autres migrants.

Les Arméniens, par exemple. Arrivés en France après le génocide de 1915, ils occupent presque exclusivement des emplois non qualifiés. Quoique peu nombreux (dix-sept mille en 1931), ils sont jugés d'emblée « inassimilables ». « Si les Russes sont loin du peuple français à bien des égards, ils ont en général un niveau culturel qui permet des contacts. Avec les Arméniens, ce contact même est difficile (4) », considère ainsi Georges Mauco, la tête pensante des politiques migratoires pendant les années 1930 et sous le régime de Vichy. Ainsi la condition sociale détermine-t-elle puissamment la perception des migrants comme celle de leurs descendants, par le truchement du bouclier institutionnel qu'elle procure aux uns et dont elle prive les autres. Pourtant, depuis trente ans, cette grille de lecture est de moins en moins mobilisée : on lui préfère une analyse culturelle, qui envisage les problèmes des migrants selon des critères d'origine.

Le tournant intervient entre 1977 et 1984. Pendant les trois décennies précédentes, la thématique de l'immigration est peu présente dans les discours publics. Les médias évoquent les étrangers incidemment, quand ils parlent de logement, d'emploi ou d'économie. Loin de ses positions des années 1930, la droite salue alors l'apport des travailleurs étrangers.

Ainsi, après la mort de cinq ouvriers africains asphyxiés dans leur sommeil par les fumées d'un feu mal éteint dans un foyer d'Auber-villiers, *Le Figaro* explique, sur un ton qu'on ne lui connaît plus : « Qui veille à la santé de ces infortunés transplantés ? Ils balaient les rues lorsque les caniveaux sont gelés, puis ils tentent de triompher de la tuberculose qui les mine ou de l'oxyde de carbone ! Voilà le sort de ces déshérités. Il importe d'y apporter d'urgence un remède (5). »

La situation change avec la crise économique en 1975 et, plus encore, après l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République. En moins de trois ans, la question des « travailleurs immigrés » cède le pas au « problème des Arabes », de la « deuxième génération » et, par ricochet, des musulmans. Des événements qu'on analysait autrefois de manière sociale sont désormais abordés selon un biais ethnique.

EN juillet 1981, des jeunes affrontent la police dans le quartier des Minguettes, à Vénissieux, dans la banlieue lyonnaise (6). Comme en 1976 et en 1979, mais, à l'époque, la presse locale avait cantonné l'affaire à la rubrique « faits divers ». Passée dans l'opposition, la droite entend cette fois profiter de l'événement pour affaiblir le nouveau gouvernement, qui vient de régulariser cent mille clandestins. Aussi transforme-t-elle ces affrontements en fait de société, témoignant du « problème de l'immigration », alors même qu'on pouvait y voir le résultat de la dégradation physique et sociale des grands ensembles de logements sociaux ou du désœuvrement des jeunes dans un contexte de chômage endémique et de « désouvriérisme » massive. « Dans les quartiers à forte densité maghrébine, la situation devient explosive. Le gouvernement, en supprimant les expulsions d'individus douteux, encourage donc les dévoyés », écrit *Le Figaro* le 7 juillet 1981. Dès lors, ce que l'historien Gérard Noiriel appelle le « filon national-sécuritaire » sera exploité sans relâche par ce journal, qui dénonce tour à tour les régularisations de sans-papiers ouvrant « en grand la porte de notre pays à l'invasion et à l'aventure » (22 septembre 1981), les « bandes de loubards (...) essentiellement d'origine maghrébine » (5 juillet 1982), ou encore la « loi des immigrés » qui régirait le quartier des Minguettes (22 mars 1983).

Ce discours se teinte d'une coloration religieuse au moment des grèves dans l'industrie automobile – un secteur durement touché par la crise, dans lequel la main-d'œuvre étrangère constitue plus de la moitié des effectifs. Le mouvement commence à l'automne 1981 et atteint son point culminant en 1983-1984. Ce qui n'était au départ qu'un simple conflit du travail, rappelant par certains aspects le mouvement de grève spontané qui naquit de la victoire du Front populaire en 1936, est alors présenté comme un affrontement culturel. Sous prétexte qu'ils demandent, entre autres, l'ouverture de salles de prière dans les usines – une pratique encouragée par le patronat dans les années 1970, qui y voyait un moyen d'assurer la paix sociale (7) –, le gouvernement et la presse accusent les grévistes d'être manipulés par les ayatollahs iraniens. Ces travailleurs « sont agités par des groupes religieux et politiques dont les mobiles ont peu à voir avec les réalités sociales françaises », explique le premier ministre Pierre Mauroy le 11 janvier 1983.

(Lire la suite page 17.)

(1) Jean-Loup Amselle, *Les Nouveaux Rouges-Bruns. Le racisme qui vient*, Lignes, Fécamp, 2014.

(2) Claudine Attias-Donfut et François-Charles Wolff, *Le Destin des enfants d'immigrés. Un désenchaînement des générations*, Stock, Paris, 2009.

(3) Hélène Menegaldo, « L'enjeu de la topographie pour la recherche sur l'émigration. L'exemple de l'émigration russe de l'entre-deux-guerres », *Revue du Centre européen d'études slaves*, n° 1, Poitiers, 2011.

(4) Cité dans Claire Mouradian et Anouche Kunth, *Les Arméniens en France. Du chaos à la reconnaissance*, Éditions de l'Attribut, coll. « Exils », Toulouse, 2010.

(5) Cité dans Yvan Gastaut, « L'irruption du thème de l'immigration dans les médias », *Confluences Méditerranée*, n° 24, Paris, décembre 1997.

(6) Les citations concernant les affrontements des Minguettes et les grèves dans l'industrie automobile sont extraites de Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX^e-XX^e siècle). Discours publics, humiliations privées*, Fayard, coll. « Littérature générale », Paris, 2007.

(7) Patrick Weil, *La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours*, Gallimard, coll. « Folio Histoire », Paris, 2004.



Le rire distrait de la peur

L'intrigue du roman se déroule en 1327. Ancien inquisiteur, Guillaume de Baskerville découvre que Jorge de Burgos a empoisonné les pages du second volume de la « Poétique » d'Aristote consacré à la comédie, et seul exemplaire existant. Confondu, le bibliothécaire explique son geste par la subversion que représente le rire.

Le rire libère le vilain de la peur du diable, parce que, à la fête des fols, le diable même apparaît comme pauvre et fol, donc contrôlable. Mais ce livre pourrait enseigner que se libérer de la peur du diable est sagesse. Quand il rit, tandis que le vin gargouille dans sa gorge, le vilain se sent le maître, car il a renversé les rapports de domination : mais ce livre pourrait enseigner aux doctes les artifices subtils, et à partir de ce moment-là illustres, par lesquels légitimer le bouleversement. (...) Que le rire soit le propre de l'homme est le signe de nos limites de pécheurs. Mais combien d'esprits corrompus comme le tien tireraient de ce livre l'extrême syllogisme, selon quoi le rire est le but de l'homme ! Le rire distrait, quelques instants, le vilain de la peur. Mais la loi s'impose à travers la peur, dont le vrai nom est crainte de Dieu. Et de ce livre pourrait partir l'étincelle luciférienne qui allumerait dans le monde entier un nouvel incendie : et on désignerait le rire comme l'art nouveau, inconnu même de Prométhée, qui anéantit la peur. Au moment où il rit, peu importe au vilain de mourir ; mais après, quand prend fin la licence, la liturgie lui impose de nouveau, suivant le dessein divin, la peur de la mort. Et de ce livre pourrait naître la nouvelle et destructive aspiration à détruire la mort à travers l'affranchissement de la peur.

Umberto Eco,
Le Nom de la rose, « Septième jour »,
Grasset & Fasquelle, Paris, 1982.

(Suite de la première page.)

Elevés dans un bourg de Corrèze, les frères Kouachi semblent être restés davantage à l'écart de ce type de sociabilité et n'être venus que plus tard à une petite délinquance de « débrouille » (où le recel et la vente de stupéfiants coexistent avec des emplois précaires ou au noir), à l'occasion de leur installation en région parisienne au début des années 2000. Cela n'empêche pas Chérif de connaître une incarcération préventive de 2005 à 2006, à l'âge de 23 ans, en raison de sa participation à une filière d'acheminement de volontaires vers l'Irak. Un type d'engagement commun aux cinq hommes.

Tous adhèrent à une vision de l'islam faite de combattants héroïsés (les moudjahidins), d'actions d'éclat et de théâtres de conflit lointains. D'ailleurs, plusieurs voyagent vers ces destinations (Syrie, Pakistan, Afghanistan, Yémen). La propagande, les prêches et les séjours initiatiques leur fournissent une grille de lecture du monde relativement simple qui rassemble en un tout cohérent leur expérience concrète de la domination, celle qu'expérimentent d'autres peuples (au Mali, en Tchétchénie, en Palestine, etc.) et un grand récit civilisationnel qui désigne les juifs et les mécréants comme responsables de tous ces maux. Cette conception de la religion est d'autant mieux enracinée qu'elle est à la fois prise de conscience (de leur situation) et libération (elle offre à la révolte un idéal plus « élevé » et universel que la délinquance et la marginalité).

La relative homologie de leurs trajectoires a déjà déclenché la furie classificatoire de certains experts, qui n'hésitent pas à proclamer l'avènement d'un « lumpenterrorisme » ou d'un « gansterrorisme ». Pourtant, n'en déplaise aux apôtres du profilage, ces caractéristiques n'apparaissent pas très singulières. Elles correspondent, à un titre ou à un autre, à celles de la « génération des cités » à laquelle ils appartiennent (ils sont tous nés dans les années 1980), marquée par la désaffiliation, un durcissement de l'accès à l'emploi non qualifié, de la ségrégation spatiale et des contrôles policiers, une ethnicisation des rapports sociaux et le déclin des mobilisations politiques portées par leurs aînés (lire l'article page 13).

Dès lors que ces propriétés sont si communes, ce n'est plus le passage à l'acte qui devrait étonner, mais sa rareté... On ne peut donc se limiter à la recherche de causes en amont ou à l'étude des justifications. « Si la radicalisation est un processus », expliquent les politistes Annie Collovald et Brigitte Gaïti, il faut alors accepter de le suivre avant de pouvoir l'expliquer. C'est donc le passage du « pourquoi » au « comment » (2). Il ne fait pas de doute que les exhortations d'un chef djihadiste à frapper la France, l'Occident ou la communauté juive inspirent les aspirants à la

Le combat contre les djihadistes ne se livrera pas sur des terres lointaines. Il ne peut se résumer non plus à une affaire de police et de justice. Lutter contre les idéologies religieuses sectaires requiert une vaste politique de contre-radicalisation s'appuyant sur la mobilisation des élites et des institutions musulmanes de France.

PAR PIERRE CONESA *

LA France accueille les trois plus grandes diasporas d'Europe : juive, arménienne et musulmane. Cette dernière, estimée à cinq millions de personnes, soit 7% de la population, est proportionnellement supérieure à celle présente dans les autres pays de l'Union européenne ou aux Etats-Unis (1%). La population musulmane française est très hétérogène, encore animée pour sa partie d'origine maghrébine par un sentiment victimaire hérité du passé colonial. Les facilités du communautarisme qu'ont adopté d'autres pays sont interdites, et c'est bien une politique d'ensemble de contre-radicalisation qui doit se mettre en place en France.

SES PRINCIPAUX ENNEMIS SONT D'ABORD D'AUTRES MUSULMANS

La radicalisation, c'est-à-dire la légitimation ou le recours à la violence, altère tous les grands monothéismes (et pas seulement l'islam), mais aussi le domaine social (« black blocs... ») et évidemment la sphère politique (identitaires, séparatistes...). Le radicalisme musulman recouvre pour l'essentiel le salafisme djihadiste, largement encouragé par le wahhabisme d'Arabie saoudite pour lutter contre les Frères musulmans. Il prévoit la fin prochaine du monde, avec comme signe annonciateur la guerre en Syrie, bataille de l'Armageddon prévue par les prophètes et reprise par le Coran. L'adepte entre dans une communauté fraternelle nouvelle, en adoptant une idéologie globale répondant à toutes les questions de la vie. Son salut passe par une pratique religieuse rigoureuse, classique dans les sectes de l'Apocalypse. Le salafisme djihadiste se différencie par un recrutement sans chef ou gourou identifiable. Il se fait par un système réticulaire qui enserre le candidat pour l'amener à une conversion radicale.

Le salafisme djihadiste a deux dimensions spécifiques. Il n'est pas qu'une pratique religieuse, mais la construction d'une identité politico-religieuse totalitaire qui se concrétise dans sa prétention à représenter

* Ancien haut fonctionnaire, auteur du rapport « Quelle politique de contre-radicalisation en France ? », décembre 2014, téléchargeable sur le site www.favt.org

révolte ; mais en aucun cas elles ne sont le moteur de leur passage à l'acte. « Cette décision ultime est la dernière d'une longue série de décisions antérieures, dont aucune prise isolément – et c'est là le point central – n'a paru étrange en elle-même », rappelle ainsi le sociologue Howard S. Becker (3). A la manière de l'historien américain Christopher Browning, qui a montré – dans ce qui reste probablement l'un des meilleurs ouvrages sur la radicalisation (4) – par quels mécanismes (le conformisme au sein du groupe, la dépersonnalisation des victimes, etc.) des « hommes ordinaires » appartenant au 101^e bataillon de réserve de la police allemande vont se transformer entre juillet 1942 et novembre 1943 en de froids exterminateurs, il faudrait pouvoir restituer les séries d'enchaînements propres à l'existence des auteurs des attentats et aux univers dans lesquels ils évoluent.

ON PEUT RETRACER LA GÉNÉALOGIE DES ATTENTATS DE PARIS À PARTIR DE LA GUERRE CIVILE ALGÉRIENNE

D'abord, le mode opératoire des attentats s'inscrit dans la continuité de formes antérieures de délinquance auxquelles certains d'entre eux ont pu se livrer. Voler des voitures, obtenir des armes, les manier et les utiliser, par exemple dans le cadre d'un braquage, constituent des savoir-faire et des modes d'action transposables. Le déroulement des attaques reflète également la permanence de ce type de pratique : les repérages demeurent approximatifs ; les plans de fuite se limitent à rentrer chez soi ; et, si cela s'avère impossible, il semble n'y avoir d'autre option qu'une errance sans but. Le sang-froid pour mener l'attentat et l'habileté pour la conduite rapide afin d'en sortir semblent les seules qualités exigibles. Même la mort en martyr en tirant sur les forces de l'ordre se superpose étrangement à celle de Scarface, incarné par Al Pacino dans le film de Brian de Palma, une icône de certains jeunes des cités ; ou encore avec celle du braqueur Jacques Mesrine, dont Merah lisait la biographie quelques semaines avant sa mort. La familiarité de ces modes d'action et leur légitimité aux yeux de ceux qui les utilisent constituent une étape importante pour comprendre comment ils peuvent ensuite se déployer vers d'autres cibles, même si cela reste insuffisant. Ainsi, la volonté de Coulibaly de « faire les policiers », pendant que les frères Kouachi attaquaient *Charlie Hebdo*, peut sans doute se rattacher à sa détestation d'une institution qui a tué sous ses yeux son meilleur ami, Ali Rezgui, en septembre 2000, alors que les deux hommes chargeaient des motos volées dans une camionnette.

Comment tarir les sources de

l'ensemble des musulmans de la planète (oumma). La stratégie de ghettoïsation qu'il souhaite imposer à la composante française musulmane s'exprime à travers des revendications clivantes sans cesse renouvelées (alimentaires, vestimentaires, comportementales, scolaires...). Il rejette toutes les autres pratiques de l'islam en s'accordant un droit d'excommunication (*tafkir*). Les enfants refusent l'islam des parents, allant parfois jusqu'à la rupture. Ses principaux ennemis sont d'abord d'autres musulmans (chiïtes, soufis ou autres écoles sunnites). Le terrorisme salafiste tue aujourd'hui dix fois plus de musulmans que de non-musulmans.

Sa seconde caractéristique est son extrême sensibilité aux questions géopolitiques, exacerbée à la fois par son idéologie complotiste et par les résultats catastrophiques des multiples interventions occidentales dans le monde arabo-musulman. Le salafisme djihadiste est parvenu à faire de la défense de l'oumma la nouvelle idéologie tiers-mondiste mobilisatrice de jeunes à la recherche d'une cause. Il parle à la génération Internet à travers les moyens les plus modernes, avec en particulier des clips et pas du texte, des images de guerre ressemblant à des jeux vidéo, des images de massacres, le culte des héros... Il est engagé dans une guerre planétaire contre l'Occident, mais aussi contre les autres pratiques de l'islam. Cette vision totalitaire cherche à imposer ses règles, à rejeter les formes républicaines et à légitimer au moins intellectuellement l'usage de la violence, qu'elle présente comme vengeresse.

Les responsables des organisations musulmanes de France, empêtrés dans leurs rivalités personnelles et organisationnelles, ont longtemps observé une attitude réservée, voire complice, vis-à-vis de ces pratiques radicales. Le Conseil français du culte musulman (CFCM) n'a pas réagi à la radicalisation que traduisaient les affaires Merah et Nemmouche (1). Il a été involontairement aidé en cela par une politique publique discrète dont la dimension policière occupait l'espace médiatique.

Mais les temps ont changé. L'intégration des élites de la population française musulmane se traduit, par exemple, par les candidatures en nombre croissant aux élections (municipales et législatives) et dans tous les partis politiques (2), et aussi par un engagement actif contre la radicalisation, surtout depuis la vague de départs en Syrie du printemps 2014. La mobilisation collective des élites intellectuelles, religieuses et associatives se fait par la base, et non via les structures officielles. Une demi-douzaine de manifestations associatives locales ont été organisées depuis juin, à l'image de celle qui s'est déroulée samedi 25 janvier à Lyon, à l'initiative du Rassemblement des musulmans de France, sur le thème « Intégrisme, radicalisation religieuse, les racines et les remèdes ». Toutes ces actions visent à contribuer à la mobilisation

PHOTO FLORIAN KLEINFENN / GALERIE MAGNIN-A. PARIS

Les chemins de

Ensuite, cette violence politique n'apparaît pas ex nihilo. On peut tracer sa généalogie à partir de la guerre civile algérienne. Le conflit, déclenché en décembre 1991 par l'annulation des élections qui avaient vu la victoire du Front islamique du salut (FIS), fut extrêmement violent. Jusqu'au début des années 2000, les affrontements intenses entre l'armée et les Groupes islamistes armés (GIA) firent plusieurs dizaines de milliers de morts et provoquèrent des déplacements et des exils de masse. Cette tragique situation n'épargna pas les familles algériennes installées en France et auxquelles appartenaient tant Merah et Nemmouche que les frères Kouachi. M. Abdelghani Merah, frère aîné de Mohamed, a ainsi raconté leurs vacances d'été à Oued Bezzaz, où la famille paternelle appuie le GIA, exhibe des armes et parfois « un gendarme ou un civil décapité ». Il a également expliqué les pressions exercées à cette période par l'un de ses oncles toulousains pour que ses sœurs « arrêtent l'école, mettent le voile islamiste et restent à la maison » (5). Dans le contexte français, ces injonctions religieuses peuvent constituer simultanément un rappel à l'ordre pour des enfants trop émancipés (dans leurs sorties, leurs fréquentations ou leurs manières de s'habiller) et un appui plus directement politique aux groupes armés. Comme celui de M. Djamel Beghal, présenté comme le mentor de Chérif Kouachi et de Coulibaly, rencontré à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis en 2005. Né en 1965, il participe aux réseaux de soutien du GIA en France, ce qui lui vaut d'être arrêté en 1994. Avec Coulibaly et Chérif Kouachi, il fait également partie des quatorze personnes soupçonnées d'avoir préparé en 2010 l'évasion de M. Smaïn Aït Ali Belkacem, l'un des artificiers des attentats de 1995. En détention, Kouachi aurait également pris contact avec M. Farid Melouk, lui aussi condamné pour son soutien logistique à ces attaques.

Dans ces rencontres s'opère un lien entre des générations différentes de militants actifs de l'islam politique. Il inscrit l'engagement dans une histoire plus longue, jalonnée de faits d'armes, de défaites et de réorientations (6). En 1995, les GIA pouvaient espérer remporter une victoire militaire et politique en Algérie. Les bombes posées dans les transports en commun parisiens visaient donc à contraindre le gouvernement

(2) Annie Collovald et Brigitte Gaïti (sous la dir. de), *La Démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*, La Dispute, Paris, 2006.

(3) Howard S. Becker, *Les Ficelles du métier*, La Découverte, Paris, 2002.

(4) Christopher R. Browning, *Des hommes ordinaires*, Les Belles Lettres, Paris, 1994.

(5) Abdelghani Merah, *Mon frère, ce terroriste*, Calmann-Lévy, Paris, 2012.

(6) Des mécanismes similaires sont observables pour d'autres mouvements clandestins. Lire « Sur les sentiers escarpés de la lutte armée », *Le Monde diplomatique*, août 2011.

Le recrutement salafiste armé



AMADOU SANOGO. – « Les Eléments à coordonner », 2014

publique, plus particulièrement dans des domaines comme l'argumentaire théologique antidjihad, le rôle du réseau d'alerte avancée que constituent associations, gestionnaires de mosquées, imams, théologiens... Ceux-ci sont dénoncés par les salafistes comme des « collaborateurs de police » ou des « traîtres à l'islam », et parfois menacés physiquement.

L'après-7 janvier ne doit surtout pas se restreindre à un débat sur les budgets de la police et de l'armée. Pour quoi faire d'ailleurs, étant donné les conséquences catastrophiques des interventions extérieures précédentes ? La politique de contre-radicalisation doit viser à tarir la source du recrutement. Les salafistes sont enfermés dans des idéologies sectaires et paraissent peu accessibles. Il est difficile de faire redescendre sur terre un illuminé. C'est le reste de la population musulmane qui doit, entre autres, faire l'objet d'une mobilisation associative dans le cadre de la politique publique.

Comme acte fondateur, la parole publique doit désigner la cible : le salafisme djihadiste, et non pas le « terrorisme international », formule creuse qui renvoie aux plus mauvais souvenirs de l'ère du président américain George W. Bush. Si tous les salafistes ne sont pas des radicaux violents, tout terroriste violent a d'abord été radicalisé politiquement. Ce ciblage permettrait de casser le sentiment collectif de stigmatisation des musulmans – souvent à fleur de peau – que des termes comme « islamisme » ou « terrorisme islamiste » entretiennent. La parole politique conforterait les élites musulmanes actuellement engagées dans la lutte contre le salafisme. Construire avec celles-ci une relation de travail pour définir et lutter contre la radicalisation, afin d'éviter des approximations toujours risquées, constitue le véritable défi de l'après-7 janvier. Un discours théologique accompagnant la politique publique de lutte contre la radicalisation calmerait les convertis, qui souvent basculent immédiatement dans la violence.

LA FRANCE PEUT REVENDIQUER UN SIÈGE À L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE

Mieux connaître les mécanismes de la mobilisation djihadiste est un préalable. Il n'existe aucun observatoire ouvert, à vocation publique, travaillant sur les sites salafistes francophones. Les candidats au djihad, notamment les convertis, s'abreuvent aux sites francophones, et pas arabes ou anglophones. On ne peut concevoir de contre-discours sans connaître le discours.

Si 80 % des jeunes rentrés de Syrie n'ont auparavant fréquenté ni la mosquée ni la prison, comme le disent les juges antiterroristes (3), une étude d'ensemble sur les nouveaux lieux et les méthodes de mobilisation et de conversion doit être menée, la prison étant finalement le lieu de radicalisation le plus connu.

De deux conditions essentielles dépend le succès d'une politique de contre-radicalisation. Le bureau des cultes, dépendant du ministère de l'intérieur, devrait être rapidement rattaché aux services du premier ministre, ou à la rigueur à ceux du ministère de la justice, pour atténuer le caractère policier implicite de toute politique de contre-radicalisation. La désignation du Comité interministériel de prévention de la délinquance (CIPD) par le ministre de l'intérieur en juin 2014 comme cheville ouvrière du nouveau système de l'action publique fait à nouveau basculer la politique publique dans le domaine policier et la lutte contre la « délinquance ».

Le terrorisme islamiste est dangereux, mais il ne doit pas occuper tout l'espace public et médiatique – car le terrorisme a différents visages, et les principales actions en Europe ont été menées par des groupes séparatistes (4).

Le contre-discours devrait émaner d'une plate-forme de coordination qui puisse travailler avec les acteurs privés, associatifs et publics (spécialistes de l'islam et de la communication, psychologues, associations, etc.) pour concevoir et diffuser des messages théologiques de dénonciation du djihad, élaborer des contre-discours en choisissant les médias les

plus adéquats, et coordonner des actions de prévention... Cette structure ne devrait pas relever du ministère de l'intérieur ni d'un autre ministère, tout en les associant dans la conception et la gestion des politiques de contre-radicalisation. Plusieurs formules sont possibles. Mais, pour les pouvoirs publics qui doivent être directement associés sans diriger, c'est une révolution, dans un pays où l'habitude est de penser que « c'est à l'Etat de faire ».

La question de la formation des imams fait l'objet d'un rapport récent non publié, le rapport Messner, demandé par le ministère de l'intérieur. Mais la question de la participation de la France à la modernisation de la pensée coranique, avec la création d'un institut de théologie islamique prônée par l'islamologue franco-algérien Mohammed Arkoun – soutenu par l'université de Strasbourg –, reste pendante trente ans après les premières réflexions.

Le besoin d'aumôniers musulmans est criant. La surreprésentation de la population musulmane chez les prisonniers se confronte au manque flagrant d'ordonnateurs du culte (certains sont des retraités qui acceptent de donner de leur temps et de leur argent). La radicalisation y trouve son argumentaire : « l'islam est la religion la plus méprisée par l'administration pénitentiaire ».

Il faut aussi « désethniciser le débat », demande un intellectuel musulman. Interdire à des jeunes d'aller se battre en Syrie reste tout à fait nécessaire. Mais ne faudrait-il pas adopter une loi interdisant à tout citoyen français d'aller combattre dans des régions couvertes par des résolutions de l'Organisation des Nations unies, y compris les territoires palestiniens occupés ?

Compte tenu de sa population musulmane, la France peut légitimement revendiquer un siège à l'Organisation de la coopération islamique (OCI) (5). Assumer son statut de pays musulman serait une bonne manière de plaider soi-même sa propre cause plutôt que de s'entendre moriger par des pays qui ne savent pas ce qu'est la tolérance religieuse. Une initiative de cette nature stériliserait le discours de victimes d'une « islamophobie de la société française » autour duquel s'agitent des « entrepreneurs politiques » qui prétendent parler au nom de la population musulmane.

Les défis auxquels est confrontée la société française représentent une formidable occasion, si l'intelligence l'emporte sur la manipulation de l'angoisse. Nos dirigeants sauront-ils la saisir ?

PIERRE CONESA.

(1) Mohamed Merah était un Franco-Algérien auteur d'assassinats en mars 2012 à Montauban et à Toulouse, dont l'un devant une école juive ; M. Mehdi Nemmouche est accusé d'avoir commis la tuerie dans le Musée juif de Bruxelles le 24 mai 2014.

(2) Cf. Gilles Kepel, *Passion française*, Gallimard, Paris, 2014.

(3) Données recueillies lors de la préparation du rapport « Quelle politique de contre-radicalisation en France ? ».

(4) Europol, « European Union terrorism situation and trend report 2014 », 28 mai 2014, www.europol.europa.eu

(5) L'Organisation de la conférence islamique a été créée en 1969 à la suite de l'incendie de la mosquée Al-Aqsa dans Jérusalem occupée. Elle s'est transformée en Organisation de la coopération islamique en 2011. Elle compte plus de cinquante Etats membres ; son siège se trouve à Djeddah.

la radicalisation

français à restreindre son soutien au régime militaire. Quelques années plus tard, ces options se sont éloignées. Les GIA ont été défaits, et le Groupe salafiste pour la prédication et le combat, créé en 1998, décline sous les coups de l'armée. Cet affaiblissement politique et territorial explique sans doute son ralliement à Al-Qaïda en 2007, sous le nom d'Al-Qaïda au Maghreb islamique, et un changement de stratégie. L'organisation se concentre désormais sur des opérations isolées dans le Sahara, voire au Mali et au Niger (comme des enlèvements d'Occidentaux). Pour des militants vivant en France ou en Europe, la continuité de la cause emprunte donc des voies différentes de celles des plus anciens. Elle passe désormais par un détour – et parfois un départ – vers ce que les services de renseignement appellent les « terres de djihad » ou par le passage à la propagande par le fait.

Ce mode opératoire avait été adopté par les anarchistes à la conférence de Londres de 1881. Son principe est simple : le fait insurrectionnel (attentats, assassinats, sabotage, récupération) « est le moyen de propagande le plus efficace et le seul qui (...) puisse pénétrer jusque dans les couches sociales les plus profondes et attirer les forces vives de l'humanité dans la lutte (7) ». Employé un peu partout en Europe, aux Etats-Unis et en Russie, il frappe aussi bien des gouvernants, des policiers, des magistrats, des religieux, des opposants politiques que des « bourgeois » anonymes. Il vise à la fois à punir des responsables (de jugements, de tortures, etc.), à venger des camarades tombés ou à éliminer des symboles afin de réveiller les masses. Cent trente ans avant *Inspire*, le magazine d'Al-Qaïda dans la péninsule arabique appelant à la mort de Stéphane Charbonnier, dit Charb, des journaux comme *La Révolution sociale*, *La Lutte*, *Le Drapeau noir* inauguraient des rubriques « Etudes scientifiques », « Produits antibourgeois » ou « Arsenal scientifique », consacrées à la fabrication de bombes. En 1884, *Le Droit social* lance même une souscription « pour l'achat du revolver qui doit venger le compagnon Louis Chaves », tué par des gendarmes.

SI LA PROPAGANDE PAR LE FAIT A PU SÉDUIRE, ELLE N'A JAMAIS MOBILISÉ LES FOULES

Au grand dam de ses promoteurs, la propagande par le fait n'a pourtant guère soulevé les foules. Certains actes ont pu être perçus avec bienveillance, mais ils n'ont pas mobilisé. Au contraire, ils ont même provoqué une distanciation du monde ouvrier à l'égard des mouvements anarchistes,

alors qu'une répression impitoyable s'abattait sur eux. A tel point que cette stratégie a été abandonnée dès le début du XX^e siècle, au profit d'actions plus collectives. Par la suite, elle fut utilisée avec le même insuccès par des mouvements d'extrême gauche (Action directe en France, la Fraction armée rouge en Allemagne, les Brigades rouges en Italie), mais aussi par des partisans d'extrême droite (comme l'Organisation armée secrète [OAS], Timothy McVeigh, exécuté aux Etats-Unis pour l'attentat d'Oklahoma City en 1995, ou M. Anders Behring Breivik, responsable du massacre d'Utøya en Norvège en 2011).

LA « RELATION TERRORISTE » N'IMPLIQUE PAS DEUX, MAIS TROIS PARTICIPANTS

Les récents assassinats qui ont secoué la France confirment cette règle. Malgré les injonctions de Coulbaly à ses « frères musulmans » dans sa vidéo posthume (« *Que faites-vous quand ils insultent le Prophète à répétition ? Que faites-vous quand ils massacrent la population entière ? Que faites-vous quand, en face de chez vous, vos frères et vos sœurs sont affamés ?* »), ces derniers rejettent massivement des actions dont ils sont les victimes collatérales, si l'on en juge par les attaques de mosquées, les dégradations de lieux de culte et les agressions physiques qui les ont suivies. Les responsables politiques semblent méconnaître les leçons de l'histoire lorsqu'ils entonnent des chants guerriers, à l'image du premier ministre, M. Manuel Valls, qui clame à l'Assemblée nationale, le 13 janvier 2015 : « *Oui, la France est en guerre contre le terrorisme, le djihadisme et l'islamisme radical.* »

D'abord, la situation, pour tragique qu'elle soit, n'est pas une guerre. Elle demeure sous le contrôle des services de police et des autorités judiciaires. Les auteurs et leurs complices ont été neutralisés ou arrêtés rapidement, et on peut légitimement penser qu'il en sera de même si d'autres actes venaient à advenir. Le risque zéro n'a jamais existé, même dans les régimes les plus policiers (comme le Chili d'Augusto Pinochet ou l'Espagne de Francisco Franco).

Ensuite, le discours guerrier suppose une polarisation, puisqu'il repose sur la mobilisation de tous contre un ennemi commun. Si l'argument peut connaître un écho quand ses armées déferlent sur les frontières, il reste sans effet en temps ordinaire. Les difficultés de certains enseignants à faire respecter une minute de silence officielle dans leurs

classes le 8 janvier 2015, comme la composition sociale des immenses manifestations du dimanche suivant, montrent que l'unanimité n'est pas si répandue dans certaines populations. Comment s'en étonner ? Le vécu ordinaire des milieux populaires et plus particulièrement de leur jeunesse demeure plus proche à bien des égards de celui des auteurs des attentats que de celui des gouvernants qui les incitent à se mobiliser ou des classes moyennes cultivées tentées de défilier. Les multiples formes de discrimination quotidienne (sociale, religieuse, d'apparence ou d'origine), la relégation sociale et spatiale, de même que les contrôles policiers rendent peu probable la coalescence en un même mouvement de ceux qui les subissent, de ceux qui les organisent et de ceux qui les déplorent sans souvent s'en préoccuper vraiment. De la même façon que certains mauvais élèves allemands étudiés par la sociologue Alexandra Oeser se réclament du nazisme pour choquer leurs professeurs (8), le soutien verbal aux attentats offre à leurs homologues français une belle occasion de contester un ordre scolaire et social qui les exclut.

Plus grave, la polarisation guerrière est un non-sens en matière de violence politique. Deux discours symétriques s'opposent : celui des autorités (« Vous êtes avec nous ou avec les terroristes ») et celui des organisations clandestines (« Vous êtes avec nous ou vous êtes un mauvais musulman », « nationaliste », « révolutionnaire », etc.). Or, la « relation terroriste » n'implique pas deux, mais trois participants (9). L'affrontement entre les deux premiers se fait sous les yeux le plus souvent indifférents de l'essentiel de la population, placée en position de spectatrice par le biais des médias. Cette distanciation constitue précisément la condition de la non-extension de la violence, particulièrement lorsque les groupes radicaux ne disposent pas de base sociale ou territoriale forte. Or la pression visant à obtenir des condamnations unanimes peut inciter, par rejet, une minorité de ces spectateurs à rejoindre les objectifs, voire les rangs, des organisations visées. Un risque encore accru si cette injonction se double de mesures judiciaires ou administratives permettant de condamner ceux qui la refusent.

LAURENT BONELLI.

(7) Lettre de Carlo Cafiero et Errico Malatesta à la Fédération jurassienne, publiée dans le *Bulletin de la Fédération jurassienne*, n°49, Sonvillier (Suisse), 3 décembre 1876.

(8) Alexandra Oeser, *Enseigner Hitler. Les adolescents face au passé nazi en Allemagne*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2010.

(9) Cf. Didier Bigo et Daniel Hermant, « La relation terroriste », *Etudes polémologiques*, n°47, Paris, 1988.

« Le Prophète, la seule

Tous deux fils d'ouvriers algériens, Wissem et Nabil ont grandi dans le même quartier, où ils ont fait les quatre cents coups. Mais l'un a fini par se tourner vers la religion et l'autre vers le syndicalisme. Retour sur des histoires parallèles.

voitures qui avaient le malheur d'avoir les clés sur le contact, ces graffitis sur les murs de la mairie... Une fois franchi le cap des 18 ans, Yassine était passé des remontrances judiciaires aux maisons d'arrêt, condamné pour quelques vols et un peu de drogue. « Puis j'ai tout arrêté, à 23 ans. A cause du regard des autres et grâce à Dieu. »

Portant désormais une longue barbe et le qamis traditionnel, il avait ouvert une épicerie halal, où il abandonnait ses clients aux heures de la prière pour rejoindre l'arrière-salle. Il se passionnait pour les tendances de l'islam à la manière d'un théologien, pratiquait sa religion en profondeur, « adorait [son] Seigneur » et tenait par-dessus tout, définitivement revenu de ses errances, à « faire le bien ». Il avait séjourné récemment plusieurs mois au Proche-Orient, dans une école tenue par les Frères musulmans, pour perfectionner durant de longues journées sa connaissance du Coran. A son retour en France, Yassine intéressait de nouveau la police, parce qu'il conjugait deux profils très recherchés : ancien délinquant et musulman fortement pratiquant. De vieilles rancunes de jeunesse ont mis un terme à son existence, à laquelle il songeait lors de l'une de nos dernières rencontres : « Quand j'étais petit, il y avait un tas de gens qui s'occupaient des jeunes. Des assistantes sociales, des agents de la mairie... Il n'y en a plus. J'essaie de parler aux gamins, de leur dire de se calmer : ils s'en foutent, ils n'ont pas de travail. Deux jours dans un stage de réinsertion, un jour d'intérim à remplir une bétonnière... Ça a encore empiré par rapport à mon époque. Tu vis pas ta vie. Tu vis la vie que l'Etat t'inflige. »

ANCIEN DEALER, NABIL S'EST PASSIONNÉ POUR LE CODE DU TRAVAIL APRÈS UN CONFLIT AVEC SON PATRON

La disparition de ses frères a bouleversé la vie de Wissem. Il n'est pas allé au bout de son baccalauréat professionnel maintenance de véhicules. « J'ai le choix : le trafic, donc la prison ou la mort, comme presque tous mes copains. Ou faire de la manutention par-ci, livrer des pizzas par-là, quelques jours par mois : il n'y a pas de boulot. C'est la mort aussi... » Dans le quartier populaire où il vit, le taux de chômage des 20-24 ans s'élevait en 2012 à 57 %, contre 13 % pour cette tranche d'âge au niveau national... Wissem gare sa voiture devant un kebab tenu par « des barbus », où on s'installe pour déjeuner. Une manière de se rapprocher de son frère, de la religion aussi : « J'attends que la foi monte. Je prie, je fais le jeûne. Ça sera bientôt le moment où je me laisserai pousser la barbe et où je serai un bon musulman. Pour l'instant, je ne suis pas encore prêt. » Wissem n'a pas supporté les caricatures parues dans *Charlie Hebdo*. « C'est de l'acharnement. Le Prophète, que son nom soit loué, c'est la seule chose en laquelle on croit, et même ça, on l'attaque. » Le jeune homme n'adhère à rien d'autre. L'école ? Une machine à reléguer dans des « filières pourries ». La police et la justice ? Elles ont enterré ses frères sans lever un sourcil. Les dispositifs d'insertion, les formations en tout genre ? « Il n'y a jamais de place ensuite. » Les médias ? « Ils racontent n'importe quoi. *Charlie Hebdo*, c'est pas des jeunes de quartier qui ont fait ça. C'est des pros, c'est l'Etat. Comme ça, ensuite, ils peuvent tomber sur les musulmans. » Auprès de Wissem et de ses amis, les innombrables appels à souligner que la République est libre, égalitaire et fraternelle vont connaître, on s'en doute, un succès considérable.

(1) Prénoms et lieux ont été modifiés pour préserver l'anonymat des témoignages.
(2) Tandem, 93 Hardcore, Because Music, 2005.

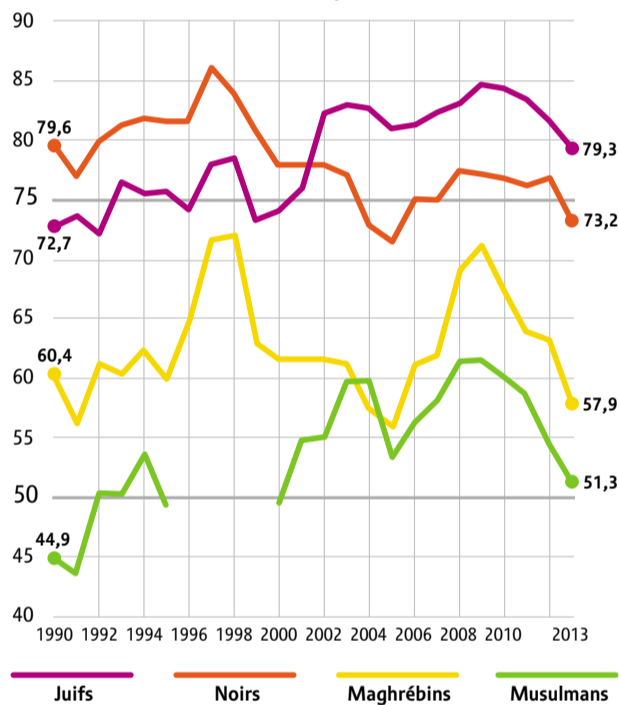


AMADOU SANOGO
– « On est ensemble », 2013

Montée de l'intolérance

Les attentats de Paris ont été suivis de nombreux actes et menaces visant les musulmans. Depuis 2007, on note une forte augmentation de ces actes et de ceux visant les juifs. Dans son dernier rapport, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCNDH) signale la persistance de préjugés racistes et une montée préoccupante de l'intolérance depuis quatre ans. En agrégeant les réponses à une longue série de questions, la commission calcule un indice de tolérance mesurant l'état de l'opinion à l'égard des diverses minorités (voir ci-dessous). La CNCNDH relève que les expressions racistes « se banalisent sur un fond de cyberanonymat, de culture de la parole-choc, de débat sur les contours de l'humour, voire de défiance à l'endroit d'un discours antiraciste perçu comme censeur ». Les Roms, les musulmans et les Arabes sont les premières cibles de la recrudescence de l'intolérance. Cette enquête montre que la tolérance progresse en fonction du niveau de diplôme et qu'elle est plus forte chez les électeurs de gauche ainsi que, dans une moindre mesure, chez ceux du centre. La commission recommande de mettre l'accent sur l'éducation pour faire reculer les raisonnements simplistes.

Indices de tolérance envers chaque minorité



Source : « La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, année 2013 », Commission nationale consultative des droits de l'homme, La Documentation française.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
PIERRE SOUCHON *

« Deux jours. Ils ont mis deux jours à retrouver les Kouachi et à les flinguer. » Un grand soleil d'hiver éclaire l'autoroute où Wissem, 22 ans, slalome entre les voitures (1). « Je pense à mes frères... Tu vois ? » On voit. On voit Wissem s'assombrir, monter le son de l'autoradio et plonger dans le silence de ses souvenirs. Ses deux frères aînés sont morts avant d'être trentenaires, leurs assassins sont en liberté. Voilà un peu plus de deux ans, Bachir cambriolait une villa avec un ami. De retour de la chasse aux sangliers, un voisin passe par là et l'exécute d'une balle dans la tête. Le tireur est placé une heure en garde à vue, et l'instruction débouche sur un non-lieu. Il n'y eut pas plus de procès que de légitime défense – Bachir a été abattu alors qu'il s'enfuyait en voiture... Quelques mois plus tard, Yassine est fauché par une rafale de kalachnikov en pleine rue. « Toute la ville sait qui a fait ça. Les flics aussi, mais ils font rien : un Arabe de moins, ça les arrange... » C'est une certitude tranquille, énoncée sur le ton de la banalité, sans colère, presque, et appuyée par un rap que Wissem se met à fredonner : « Plus de jeunes à la morgue ça fait moins de jeunes à la barre / La vie que j'ai tu la connais par cœur vu que c'est partout la même / J'baiserais la France jusqu'à ce qu'elle m'aime (2). »

On pense à Yassine, travaillé les derniers temps de sa vie par l'obsession quotidienne que justice soit rendue à Bachir. « Le chasseur est en liberté ! Ça te paraît pas dingue ? nous interpellait-il en 2012. Si Mohamed avait tué Cédric, tu crois qu'il serait dehors ? » Mais la fracture n'est pas qu'ethnique : Julien, un ami de Bachir qui échappa à deux coups de feu lors du cambriolage, « un Blanc, lui, du même quartier que nous », fut de son côté condamné pour le larcin à deux ans et demi de prison... La question serait-elle sociale ? Yassine le concédait : il avait fréquenté les commissariats dès l'âge de 6 ans et n'attribuait pas franchement cette précocité à une quelconque origine. « Mon père travaillait dans le bâtiment, il s'est payé une énorme hernie discale, cloué au lit à la maison. Ma mère avait un cancer, elle était très malade aussi, on n'avait plus d'argent... Donc je suis mis à voler des trucs pour mes petits frères. Des jouets, des voitures téléguidées, au Pruniscin, au Secours populaire. Hop ! chez les flics ! » Il nous avait détaillé, souvent, son enfance et son adolescence passées dans un face-à-face permanent avec les magistrats. Son placement en foyer, aussi, son certificat d'aptitude professionnelle (CAP) de menuisier jamais terminé – et toutes ses « ruses », seules lueurs, comme une pulsion de vie, ces tours de la ville à 10 ans à bord de

* Journaliste.

Un antisémitisme virulent mais marginal

PAR DOMINIQUE VIDAL *

L'ASSASSINAT de quatre otages par Amedy Coulibaly à la supérette kasher de la porte de Vincennes a sidéré de nombreux juifs de France. Après l'enlèvement et la mise à mort d'Ilan Halimi par M. Youssouf Fofana en 2006, puis le massacre perpétré par Mohamed Merah à l'école Ozar-Hatorah de Toulouse en 2012, nombre d'entre eux y ont vu l'expression d'une vague d'antisémitisme qui déferlerait sur notre pays.

Difficile de ne pas laisser l'émotion l'emporter sur la raison. Ce qui est moins compréhensible, c'est que beaucoup d'analystes font une confusion dans les indices qu'ils utilisent. Il convient en effet, pour mieux cerner le phénomène, de distinguer opinions antisémites et actes antisémites.

S'agissant des premières, rien n'indique qu'elles aient significativement progressé. Toutes les enquêtes sérieuses – et d'abord celle réalisée chaque année par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCNDH) pour son rapport sur le racisme et l'antisémitisme – dépeignent un phénomène marginal, contrairement au racisme anti-Roms et à l'« islamophobie (1) », en train d'exploser. Dans leur dernier rapport, les auteurs concluent : « Les Français juifs sont de loin la minorité la plus acceptée aujourd'hui en France. Si l'indice d'acceptation des juifs a baissé de 6 points depuis 2009, où il atteignait un niveau record de 85 sur 100, il reste de très loin supérieur à celui de tous les autres groupes, 6 points au-dessus de celui des Noirs, 21 au-dessus des Maghrébins et 28 au-dessus des musulmans (2). »

Le sentiment anti-juifs se répartit bien sûr inégalement dans la population française. Ainsi la Fondation pour l'innovation politique (Fondapol) a-t-elle publié en novembre dernier une enquête (3) selon laquelle les

musulmans sont plus enclins que d'autres à l'antisémitisme. Mais l'échantillon de sondés ne comprenait que... 575 personnes (4). Et le fait de juger de l'opinion de ces dernières en fonction de six « préjugés » – « Les juifs utilisent aujourd'hui dans leur propre intérêt leur statut de victimes du génocide nazi pendant la seconde guerre mondiale » ; « Les juifs ont trop de pouvoir dans le domaine de l'économie et de la finance » ; « Les juifs ont trop de pouvoir dans le domaine des médias » ; « Les juifs ont trop de pouvoir dans le domaine de la politique » ; « Il existe un complot sioniste à l'échelle mondiale » ; « Les juifs sont responsables de la crise économique actuelle » – apparaissait discutable.

Si l'antisémitisme comme courant de pensée reste donc peu répandu, le développement des actes antisémites (5) constitue, lui, une réalité indéniable depuis le début du siècle. Les statistiques du ministère de l'intérieur en situent la première poussée en 2002. Cette année-là, les violences racistes ont été multipliées par quatre et, en leur sein, les violences antisémites par six. Depuis, les unes et les autres ont connu des hauts et des bas, mais elles ne sont jamais retombées au niveau des années 1990. Et les trois dernières années ont marqué un pic. Le Service de protection de la communauté juive (SPCJ) a enregistré, durant les sept premiers mois de 2014, une progression de 91 % par rapport à 2013 : 527 actes, contre 276 (6).

COMME la chronologie l'indique, les poussées de violence correspondent – entre autres – aux périodes les plus meurtrières du conflit israélo-palestinien. A l'instar des images de la seconde Intifada, celles de l'agression contre la bande de Gaza, en juillet-août 2014, ont confronté des millions de téléspectateurs aux crimes commis par les soldats israéliens. Rien à voir, dira-t-on à juste titre, avec les juifs de France. Sauf que les prises de position du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), défendant bec et ongles la politique de Tel-Aviv, alimentent l'amalgame entre juifs et Israéliens. Pis : l'alignement, dans un premier temps, du président François Hollande sur le premier ministre Benjamin Netanyahu a accru la thèse d'un « lobby » assez puissant pour infléchir l'orientation de la France.

Le Proche-Orient ne représente évidemment pas le seul facteur incitant à s'en prendre aux juifs. Il faudrait évoquer notamment le rôle d'un Dieu-donné et d'un Alain Soral, qui véhiculent un antisémitisme d'autant plus virulent qu'il se drape dans le manteau de la « persécution » dont ils seraient victimes. Cette posture contribue à gommer leur collusion avec l'extrême droite.

Que le ressenti d'une partie de la population, en l'occurrence certains juifs de France, ne reflète pas la réalité ne l'empêche pas de peser sur celle-ci. A preuve le triplement, en quelques années, du nombre d'immigrants français en Israël. Longtemps limité à quelque 1 500 personnes par an, il a atteint 7 000 en 2014, soit plus de 1 % du nombre estimé de juifs en France – et les dirigeants israéliens affirment en attendre 10 000 cette année. Comme avant lui Ariel Sharon, M. Netanyahu n'a pas hésité à exhorter ses « frères » à quitter la France pour rejoindre Israël, allant jusqu'à comparer leur situation à celle des juifs d'Espagne à la veille de l'expulsion de 1492 (7).

Si l'émotion et la peur incitent effectivement certains au départ, cette *aliya* (« montée » en hébreu) est profondément paradoxale : ceux qui y participent abandonnent le pays qui, le premier dans l'histoire, a émancipé les juifs afin de s'installer dans celui où le danger, pour eux, est le plus pressant...

(1) Terme désormais retenu par la CNCNDH.
(2) CNCNDH, « La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2013 », La Documentation française, Paris, 2014.
(3) Dominique Reynié, « L'antisémitisme dans l'opinion publique française. Nouveaux éclairages », Fondation pour l'innovation politique, Paris, novembre 2014.
(4) *Le Monde*, 14 novembre 2014.
(5) La notion d'actes de violences est plus précise, et donc plus significative, que celle de « menaces », qui amalgame des faits d'une gravité très diverse.
(6) France Info, « Le nombre d'actes antisémites a presque doublé en un an », 12 septembre 2014, www.franceinfo.fr
(7) The Times of Israel, 15 janvier 2015, www.timesofisrael.com

* Journaliste, auteur de l'ouvrage *Le Mal-Etre juif. Entre repli, assimilation et manipulations*, Agone, coll. « Contre-Feux », Marseille, 2003.

chose en laquelle on croit »

A trente kilomètres de là, bien loin des quartiers populaires, Jalès déploie ses maisons de grès parmi les coteaux de vignes. La République y est également fraternelle : « Les Arabes, pour leur faire passer leurs histoires de djihad, c'est simple, garantit un chasseur dans l'armurerie du village. On met en place des tribunaux militaires, et boum ! une balle dans la tête. » L'armurier esquisse une timide réprobation ; les discours guerriers sont bons pour les affaires. « Le lendemain de l'attentat à Charlie Hebdo, j'ai été dévalisé, se félicite ce commerçant. A 11 heures, je n'avais plus ni fusils à pompe, ni Flash-Ball, ni aucune munition de défense – et je croule sous les commandes. Les clients m'expliquaient qu'ils allaient riposter. »

Finalement, il n'y a que Moncef, le père de Wissem, pour défendre les valeurs républicaines : « J'ai quitté l'Algérie en 1970. Le peu de boulot qu'il y avait, on le faisait là-bas pour une misère. Dès que je suis arrivé ici, j'ai trouvé du travail sur des chantiers, bien payé, et il y avait la Sécurité sociale. La France nous a bien accueillis. » Moncef se souvient néanmoins d'un moment pénible : « A partir des années 1982-1983, à la naissance de Yassine, le travail est devenu plus rare. Il y avait beaucoup moins de constructions, moins de commandes, et plus de concurrence : des Espagnols, puis des gens de l'Est sont arrivés progressivement, et ils ont cassé les prix. C'était plus difficile, mais je ne me plains pas : on m'appelle encore pour des petits boulots pas déclarés. Ça complète ma retraite, j'ai 700 euros par mois. » Moncef rajuste sa ceinture lombaire. Une fois sorti, Wissem dit voir les choses différemment. « Depuis quarante-cinq ans que mon père est ici, il a presque tout le temps bossé au noir, à construire des villas pour tous les riches du coin. Il a le dos brisé et une retraite tellement lamentable qu'il continue à faire du plâtre et du béton à 67 ans... Il voulait que je sois maçon, comme lui. J'ai dit "non merci"... »

Peu de temps avant sa mort, Yassine avait passé la soirée chez Nabil. « C'était un très bon pote. » Eux deux avaient tout en commun : leurs parents ouvriers originaires d'Algérie, leur enfance passée dans le même quartier, le même goût adolescent des « conneries ». Nabil fut « le seul Arabe » de sa cité à intégrer le lycée général du centre-ville, où ses qualités de champion régional de karaté firent merveille dès le premier jour : « Un Blanc m'a demandé d'où je venais. Boum ! je l'ai explosé. Au quartier, c'était un manque de respect, ce genre de question, "D'où tu sors ?". Après, j'ai compris que c'était normal, que c'était une manière de se présenter. » Ses faits d'armes sportifs, sa réputation en font un leader craint dans les barres HLM. Sans

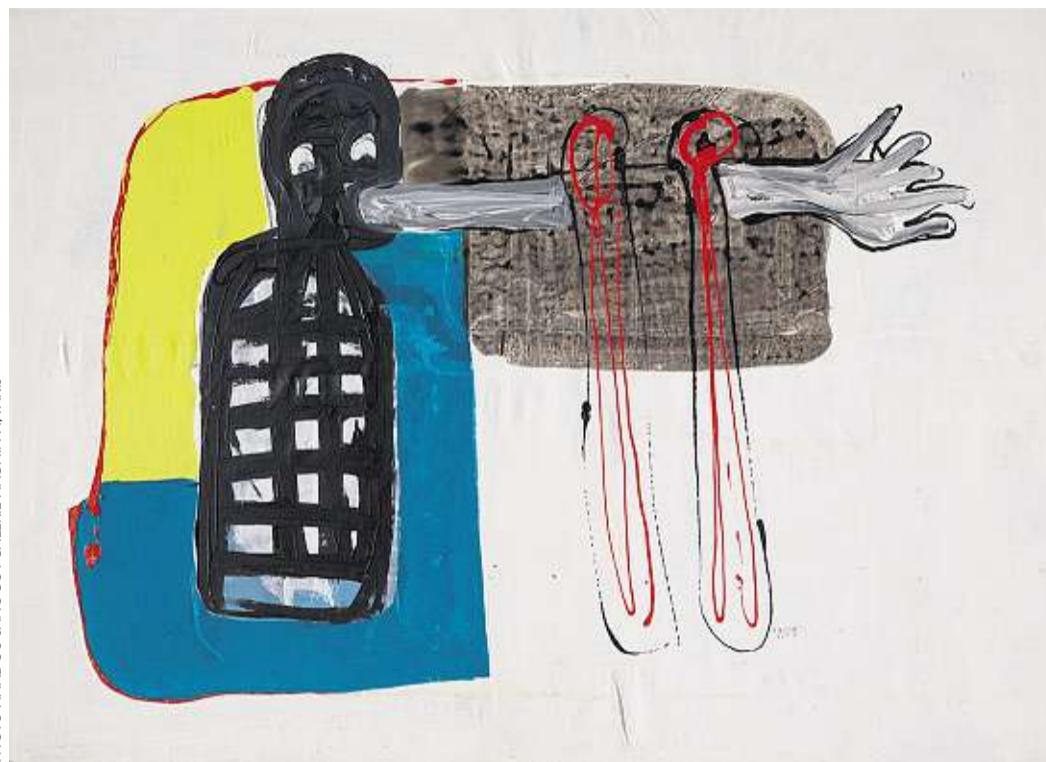


PHOTO AMADOU SANOGO / GALERIE MAGNIN-A, PARIS

AMADOU SANOGO. – « La Parole », 2013

trempé dans aucun trafic, il prélève un impôt sur les deals, menaçant le cas échéant de recourir à la force. Comme la dîme fonctionne au-delà de toute espérance, le karatéka se retrouve bientôt avec des revenus mensuels de plusieurs milliers d'euros. « Mon train de vie attirait l'attention de la police, vu que j'étais lycéen. Il me fallait une couverture, donc je suis rentré dans un fast-food dès son ouverture. » Il y est à nouveau « le seul Arabe », embauché sur pression de la municipalité, qui voyait d'un bon œil ce collectionneur de trophées. Trois mois plus tard, aiguillonné par les plaintes des « Blancs » affirmant que la direction ne comptait pas leurs heures, Nabil fracasse la porte du manager à coups de pied, le colle contre un mur et demande à être payé – ce qui fut fait immédiatement, le directeur s'excusant d'avoir « oublié » quatre-vingt-dix heures... Un permanent syndical entend parler de cette conquête sociale, rencontre Nabil et lui propose de monter une section. « J'ai découvert qu'en France il y avait un code du travail. C'est devenu ma passion. »

Au moment où Yassine sortait de détention et entrait en religion, Nabil abandonnait ses prélèvements cannabiques pour prendre des fonctions de délégué syndical de la Confédération générale du travail (CGT). Un sacerdoce depuis quinze ans, son addiction : les

conflits sociaux à répétition, les grèves, occupations, comités d'entreprise, entretiens préalables au licenciement : « Je suis rentré dans ce fast-food à 16 ans, nous racontait il y a quelque temps Ayoub, devenu depuis fonctionnaire territorial. Et là, il y avait un super-mec, Nabil. Régulièrement, il nous parlait de nos conditions de travail, de politique... Je découvrais tout. On a fini par se mettre en grève dix-huit jours pour demander l'embauche de tous les précaires, 100 % de grévistes sur une équipe de vingt ! Et on a cassé la baraque, on a presque eu satisfaction sur tout. » Ayoub est aujourd'hui militant au Front de gauche. Nabil, lui, espère une réintégration prochaine dans cette chaîne de restauration, qui vient de le licencier une énième fois. Mais, également heurté par les caricatures de Charlie Hebdo, il rêve d'Algérie aussi. D'autant que la CGT s'est fatiguée de ce militant capable d'appeler en renfort d'un piquet de grève, menacé par une charge de CRS, une centaine de « mecs des quartiers » prêts à en découdre. « Avec les jeunes de l'immigration, nous avons des divergences sur l'organisation et les formes d'action revendicatives », nous expose très pudiquement un responsable de la centrale...

Combien de Nabil, pourtant, dans cette ville longtemps communiste où le Front national vient de faire un triomphe aux dernières élections européennes ? Combien de chances que la route d'un Ayoub croise celle d'un aîné syndicaliste, politisé – alors que l'engagement en religion a souvent succédé dans les cités à des décennies de militantisme de gauche plus traditionnel, prenant du même coup une dimension politique ? Et comment fonder le problème des origines dans une thématique plus sociale, lorsque même la CGT renvoie Nabil, et d'autres avant lui (3), à une identité d'« immigré » ? A la mission locale que fréquentait Bachir avant de mourir, les salariées déroulent leur malaise en termes choisis – l'histoire des frères Kouachi leur est quotidiennement familière, des adolescents en foyer à ceux sans emploi qui se radicalisent religieusement. « Le problème, on peut le dire comme on veut, c'est que, même si on croit à ce qu'on fait, il n'y a pas de boulot », finit par lâcher Aurélie. Dans le hall d'entrée, des affichettes « Je suis Charlie ». L'étonnement entre les mondes sociaux saute à l'œil nu. Comme il nous raccompagnait à la gare, on a contredit Wissem une seule fois, au moment où il assurait que « les juifs » détenaient les médias : « Non, c'est le capitalisme. – C'est quoi ? »

Immense travail de reconquête...

PIERRE SOUCHON.

(3) Abdel Mabrouki, *Génération précaire*, Le Cherche Midi, Paris, 2004.

Islamophobie ou prolophobie ?

(Suite de la page 13.)

MÊME son de cloche au *Figaro*, qui ajoute : « Les plus optimistes comptent sur les facultés d'assimilation des populations étrangères, comme cela s'est produit dans le passé avec les colonies italiennes et portugaises. Mais l'exemple n'est hélas plus valable. L'origine culturelle de la nouvelle immigration constitue un obstacle difficile à surmonter. » Or les Portugais n'ont pas toujours eu aussi bonne presse. Longtemps leurs pratiques religieuses ostensibles et empreintes de superstition leur furent reprochées, au point qu'ils furent décrits, dans l'entre-deux-guerres, comme une « race exotique », plus difficile à intégrer que les Italiens (8). Lesquels furent, auparavant, jugés moins intégrables que les Belges...

Quand elle ne s'aligne pas sur la position de ses adversaires, la gauche des années 1980 répond aux attaques contre l'immigration maghrébine en valorisant la « culture beur », reprenant, de manière inversée, le discours culturaliste de la droite. *Libération*, qui joue un rôle actif dans cette entreprise, ouvre dès septembre 1982 une rubrique « Beur » qui informe sur les événements artistiques supposés intéresser les membres de cette « communauté ». Puis le quotidien soutient activement la Marche pour l'égalité et contre le racisme, qu'il rebaptise « Marche des beurs » et dont il détourne le sens, et accompagne la création de SOS Racisme par des proches du Parti socialiste, contribuant ainsi à déplacer le regard de la lutte pour l'égalité à celle contre les discriminations. *Le Monde* se réjouit que « les enfants de la seconde génération immigrée s'emparent de la chanson, du cinéma, du théâtre » (4 juillet 1983), tandis que l'hebdomadaire *Marie-Claire* célèbre la « crème des beurs » (avril 1984). Mais, si la culture de l'élite gagne en légitimité, la base, dont les conditions d'existence se dégradent sous l'effet de la désindustrialisation, reste en butte au mépris.

En moins de trois ans, le débat sur l'immigration a été vidé de son contenu social. Depuis ce renversement, les étrangers et leurs descendants sont sans cesse rappelés à leur « communauté », à leur religion, au risque d'accroître le fossé entre les Français « autochtones » d'un côté, les immigrés et leurs descendants de l'autre. Les sujets directement liés à l'immigration (le racisme, les discriminations, etc.) sont abordés comme des problèmes culturels, alimentant les préjugés, le fantasme d'un « choc des civilisations » et la poussée de l'extrême droite. Quelle que soit sa cause, tout événement géopolitique, social ou même sportif impliquant une majorité d'acteurs d'origine arabe ou musulmane ravive immanquablement le débat sur l'islam, l'immigration et la place de ces derniers dans la République : guerre du Golfe, attentats du 11-Septembre, conflit israélo-palestinien, affrontements entre jeunes et policiers en banlieue, footballeurs d'origine algérienne s'abstenant de chanter *La Marseillaise*, etc.

Or le sentiment d'appartenance à une « communauté » arabe ou musulmane n'est pas une donnée naturelle. Il se construit au fil des politiques publiques (création de structures comme l'Union des organisations islamiques de France, en 1983, financement d'associations...), mais aussi de ces événements qui renvoient les populations immigrées à leurs origines. A cet égard, la guerre du Golfe (1990-1991) a joué un rôle fondateur. Alors que les bombardiers alliés décollent vers Bagdad, quelques élèves de collège et de lycée dénoncent la domination de l'Occident et affichent leur solidarité avec le monde arabe. « Saddam, c'est un Arabe en butte à l'ostracisme de tous, comme nous dans nos cités. Pour une fois, nous ne nous sentons pas humiliés, mais défendus », déclarait alors un lycéen (9). Ces réactions, très minoritaires, déclenchent aussitôt un débat sur la loyauté des enfants d'immigrés. « Quoi qu'on fasse, quoi qu'on dise, le beur de Saint-Denis se sentira toujours proche de ses frères qui conspuent la France dans les rues d'Alger et de Tunis », écrit *Le Figaro Magazine* (25 janvier 1991). Par réaction, les enfants d'immigrés affirment davantage leurs origines et leur religion stigmatisées. Selon les sociologues Stéphane Beaud et Olivier Masclat, cette guerre joue « un rôle important dans la construction d'une conscience plus "raciale" que sociale chez les enfants d'immigrés maghrébins, d'autant plus enclins à penser la société sous la forme d'oppositions successives – Eux/Nous, Occidentaux/Arabes, Français/immigrés, riches/pauvres, etc. – qu'ils sont eux-mêmes marqués par leur expérience de diverses formes de relégation (10) ».

L'IDÉE que les populations arabe et noire posent un problème inédit dans l'histoire de l'immigration a progressivement gagné l'ensemble du spectre politique. Elle divise même la gauche radicale, dont certains courants postulent la singularité des immigrés « postcoloniaux » et de la manière dont ils seraient perçus par les « Blancs ». « Le traitement des populations issues de la colonisation prolonge, sans s'y réduire, la politique coloniale », indique l'appel des Indigènes de la République lancé en 2005. « C'est bien en tant qu'Arabes, que Noirs ou que musulmans que les populations issues des anciennes colonies sont discriminées et stigmatisées (11) », estime Sadri Khiari, l'un des fondateurs du mouvement. Selon lui, la « violence spécifique dont les Noirs et les Arabes sont l'objet ou qu'ils portent dans leur mémoire en tant que descendants de colonisés et émigrés-immigrés (...) détermine des revendications qui n'appartiennent qu'à eux, comme celles relatives aux discriminations raciales, au respect de leurs parents, à l'abrogation de la double peine ou, pour les musulmans, au droit d'avoir des lieux de prière dignes et de porter le voile. En réalité, même lorsque leurs exigences sont identiques à celles de leurs voisins blancs, eh bien elles sont différentes (12) ».

Ce discours, qui contribue à mettre en concurrence des causes légitimes (celle des classes populaires « blanches » et celle des « minorités ») en privilégiant ce qui les sépare au détriment de ce qui les rapproche, s'appuie sur un postulat discutable : si les Noirs et les Arabes sont discriminés, est-ce essentiellement en fonction de leur couleur de peau ou bien en tant que pauvres ? L'exemple des « contrôles au faciès », à l'origine de fréquents affrontements entre jeunes et policiers, éclaire la problématique. En 2007-2008, deux sociologues ont suivi discrètement des patrouilles de police aux abords des stations de métro Gare-du-Nord et Châtelet - Les Halles, à Paris (13). Passant au crible cinq cent vingt-cinq contrôles, ils constatent que les personnes identifiées comme « noires » ou « arabes » ont respectivement 6 et 7,8 fois plus de risque d'être contrôlées que les Blancs. Mais une autre variable s'avère tout aussi déterminante : l'apparence vestimentaire. Les personnes vêtues d'une « tenue jeune », en particulier celles qui arboraient un « look hip-hop », présentent 11,4 fois plus de risque d'être contrôlées que celles portant une « tenue de ville » ou « décontractée ». Autrement dit, un « Blanc » avec un survêtement et une casquette – la panoplie de la jeunesse populaire de banlieue – est plus exposé à la répression policière qu'un « Noir » portant un costume et une cravate.

EVIDEMMENT, la frontière entre ces variables n'est pas étanche. La jeunesse d'origine immigrée est nettement surreprésentée dans la population affichant un « look hip-hop ». Les discriminations raciales s'ajoutent aux inégalités sociales pour les renforcer, rendant ces deux problèmes indissociables. Le choix d'insister sur tel ou tel critère – la couleur de peau ou l'appartenance aux classes populaires – est à la fois politique et stratégique. Il participe de la définition des fractures de la société française. Souligner la composante sociale des inégalités permet de combattre l'idée que les populations d'origine maghrébine et africaine constitueraient un problème spécifique, totalement distinct des précédentes vagues migratoires et des classes populaires dans leur ensemble.

BENOÎT BRÉVILLE.

(8) Marie-Christine Volovitch-Tavares, « Les incertitudes et les contradictions d'une "bonne intégration" », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 78, Nice, 2009.

(9) Philippe Bernard, « Les beurs, entre la fierté et la crainte », *Le Monde*, 17 janvier 1991.

(10) Stéphane Beaud et Olivier Masclat, « Des "marcheurs" de 1983 aux "émeutiers" de 2005. Deux générations sociales d'enfants d'immigrés », *Annales. Histoire, sciences sociales*, n° 4, Paris, 2006.

(11) Sadri Khiari, *Pour une politique de la racaille : immigré-e-s, indigènes et jeunes de banlieues*, Textuel, Paris, 2006.

(12) Sadri Khiari, *La Contre-Révolution coloniale en France. De de Gaulle à Sarkozy*, La Fabrique, Paris, 2009.

(13) « Police et minorités visibles : les contrôles d'identité à Paris », Open Society Justice Initiative, New York, 2009.

Funeste rivalité entre Al-Qaïda

La revendication de la tuerie à « Charlie Hebdo » par la branche d'Al-Qaïda dans la péninsule arabique replace sur le devant de la scène un mouvement évincé des médias par les succès militaires de l'Organisation de l'Etat islamique. Portant les mêmes aspirations et agissant avec la même cruauté, les deux formations ont des stratégies divergentes.

PAR JULIEN THÉRON *

QUAND, en 1989, Oussama Ben Laden et Abou Moussab Al-Zarkaoui se rencontrent dans les montagnes afghanes où l'un et l'autre sont venus combattre l'ennemi soviétique, ils ne se doutent certainement pas du rôle qu'ils joueront dans l'extension de l'islam radical. Le Saoudien se rêve en leader révélé d'un futur islam planétaire ; le Jordanien aspire à implanter la règle salafite au cœur du Proche-Orient, afin de remplacer le royaume hachémite qu'il abhorre. Ces deux projets millénaristes, l'un évanescant et prophétique, l'autre précis et concret, annoncent les parcours des deux hommes tout comme ceux d'Al-Qaïda et de l'Organisation de l'Etat islamique (OEI).

A la tête du groupuscule mais déjà international Jamaat Al-Tawhid Wal-Djihad (1), Al-Zarkaoui décide de transférer les activités de son groupe de Jordanie en Irak après l'invasion américaine de 2003. Il reçoit le soutien de Ben Laden. Sa véhémence antiaméricaine n'a d'égal que la diversité de ses tactiques et son déchaînement de violence : aux traditionnelles techniques terroristes de la guerre froide (assassinats

ciblés, attentats et voitures piégées) dans lesquelles le groupe excelle, Al-Zarkaoui ajoute des méthodes spectaculaires (engins explosifs improvisés, attentats-suicides et décapitations). Dans un territoire circonscrit, son organisation multiplie les cibles : troupes américaines et leurs alliés, ambassade jordanienne, gouvernement irakien, puits de pétrole, police irakienne, mosquées chiites, responsables politiques, poste-frontière irako-jordanien, otages civils étrangers, foules sur les marchés, Organisation des Nations unies (ONU), Comité international de la Croix-Rouge (CICR)...

En 2004, l'allégeance officielle à Ben Laden transforme le groupe en Al-Qaïda en Irak (AQI), ou plus exactement en Al-Qaïda pour le djihad au pays entre les deux fleuves, autrement dit la Mésopotamie ; car, comme le démontre déjà sa stratégie, Al-Zarkaoui ne se limite pas aux frontières issues de la colonisation. Il est tué par les Américains en juin 2006. Quatre mois plus tard, l'organisation, très affaiblie, devient l'Etat islamique en Irak (EII), avec un certain Abou Bakr Al-Baghdadi à sa tête. On le retrouve aux côtés du Fatah Al-Islam, qui déstabilise le nord du Liban en 2007 et dont le chef aurait œuvré avec Al-Zarkaoui à l'assassinat du diplomate américain Laurence Foley à Amman en 2002 (2).

UNE FOIS BEN LADEN DISPARU, M. AL-BAGHDADI AFFIRME SON AUTORITÉ ET SE PROCLAME CALIFE

La guerre en Syrie va bouleverser la donne. Vivement contesté, le président syrien Bachar Al-Assad libère des centaines d'islamistes radicaux au printemps 2011. Beaucoup d'entre eux rejoignent les rangs djihadistes (3). L'EII n'en attendait pas tant. Se crée alors le Front Al-Nosra, littéralement « front de la victoire », sa branche syrienne adoubee par Al-Qaïda, confortant ainsi la propagande de M. Al-Assad, qui dénonce la révolution en la présentant comme l'œuvre du réseau djihadiste.

M. Al-Baghdadi annonce en 2013 la fusion, sous son autorité, de l'EII et du Front Al-Nosra. Mais ce dernier, soutenu par Al-Qaïda, refuse et

provoque la rupture. L'EII se cherche, devient Etat islamique en Irak et en Syrie, puis simplement Organisation de l'Etat islamique (OEI). L'affirmation de son indépendance, l'action transfrontalière, les méthodes extrêmement brutales, le concept de conquête territoriale, tout converge pour que le mouvement achève sa mue. Reste une chose, un titre, une signature, un symbole, une identité, un but, ce que même Ben Laden n'avait pas osé déclarer : le califat. Ben Laden disparu en mai 2011, M. Al-Baghdadi bouscule la galaxie djihadiste, affirme son autorité et passe, de son propre chef, d'émir à calife. Le simple « prince » ou « gouverneur » se présente désormais comme le chef suprême de la communauté musulmane, successeur du prophète Mohammed, investi d'un pouvoir à la fois temporel et spirituel.

L'OEI et Al-Qaïda ont en commun la fraternité des combattants, l'appel à un djihadisme mondial où l'oumma, la communauté musulmane, transcende toute autre structure sociale – Etat, nation, ethnie, culture ou langue. Il existe pourtant des différences.

Al-Qaïda s'est bâtie à partir d'une fraternité tissée entre moudjahidins des montagnes de l'Hindu Kuch (Afghanistan), de l'Hadramaout (Yémen) ou de l'Adrar des Ifoghas (Mali). Perçus dans les réseaux islamistes comme des figures spirituelles autonomes, ces hommes sont suivis par un certain nombre d'adeptes dans des communautés restreintes, fermées et discrétionnaires, qui communiquent par messages sibyllins et symboliques.

La fraternité promue par l'OEI n'est pas sélective, elle est ouverte à tous. Le mouvement doit s'étendre à l'ensemble des musulmans ainsi qu'aux non-musulmans, qui se convertiront ou mourront. Il se fonde sur une communication extensive s'adressant à l'audience la plus large possible, au travers de situations de combat travaillées, notamment sous forme de feuilletons, et amplement propagées dans les médias et les réseaux sociaux, alors qu'Al-Qaïda diffusait au compte-gouttes des vidéos de mauvaise qualité de ses dirigeants dans des grottes.

Cela n'est pas sans lien avec la structure des deux mouvements. Celle en maillage d'Al-Qaïda a été inventée par nécessité, afin que la disparition d'une cellule clandestine n'affecte pas l'ensemble. Mais le mouvement est hiérarchisé selon un principe de double autorité, militaire et religieuse. De ce fait, bien que leurs mouvements aient des origines fort différentes, M. Abdelmalek Droukdel (Al-Qaïda au Maghreb islamique, AQMI), Al-Zarkaoui (AQI), Anouar Al-Aulaqi (Al-Qaïda dans la péninsule arabique, AQPA) ou encore les chefs de mouvements alliés comme le mollah Omar (talibans afghans) et le Somalien Ahmed Godane (Al-Chabab) représentent ou ont représenté de leur vivant les commandements régionaux de Ben Laden, puis de M. Ayman Al-Zaouahiri, figures tutélaires calquées sur l'image du Prophète et de ses compagnons dans une projection eschatologique.

La notion de chef n'est pas absente de l'OEI, M. Al-Baghdadi étant même l'objet de redondantes antennes laudatrices s'achevant par le sempiternel *Allahou akbar* (« Dieu est grand »). Cependant, l'absolutisation idolâtre du dirigeant n'a pas autant d'importance que chez Al-Qaïda. Avec son drapeau, le symbole du doigt levé et les combattants anonymes médiatisés, ce qui doit ressortir, c'est le mouvement lui-même.

(1) Littéralement, Groupe pour l'unicité et le djihad.

(2) Rebecca Bloom, « Fatah al-Islam », Council on Foreign Relations, 8 juin 2007, www.cfr.org

(3) Armin Arefi, « Syrie : comment Bachar el-Assad a utilisé l'Etat islamique », Le Point.fr, 27 août 2014. Lire aussi Ignace Leverrier, « Syrie. Les vrais ennemis de Bachar al-Assad, pas les "amis de Sadnaya", mais les révolutionnaires et les démocrates », LeMonde.fr, blog Un cil sur la Syrie, 19 octobre 2013.

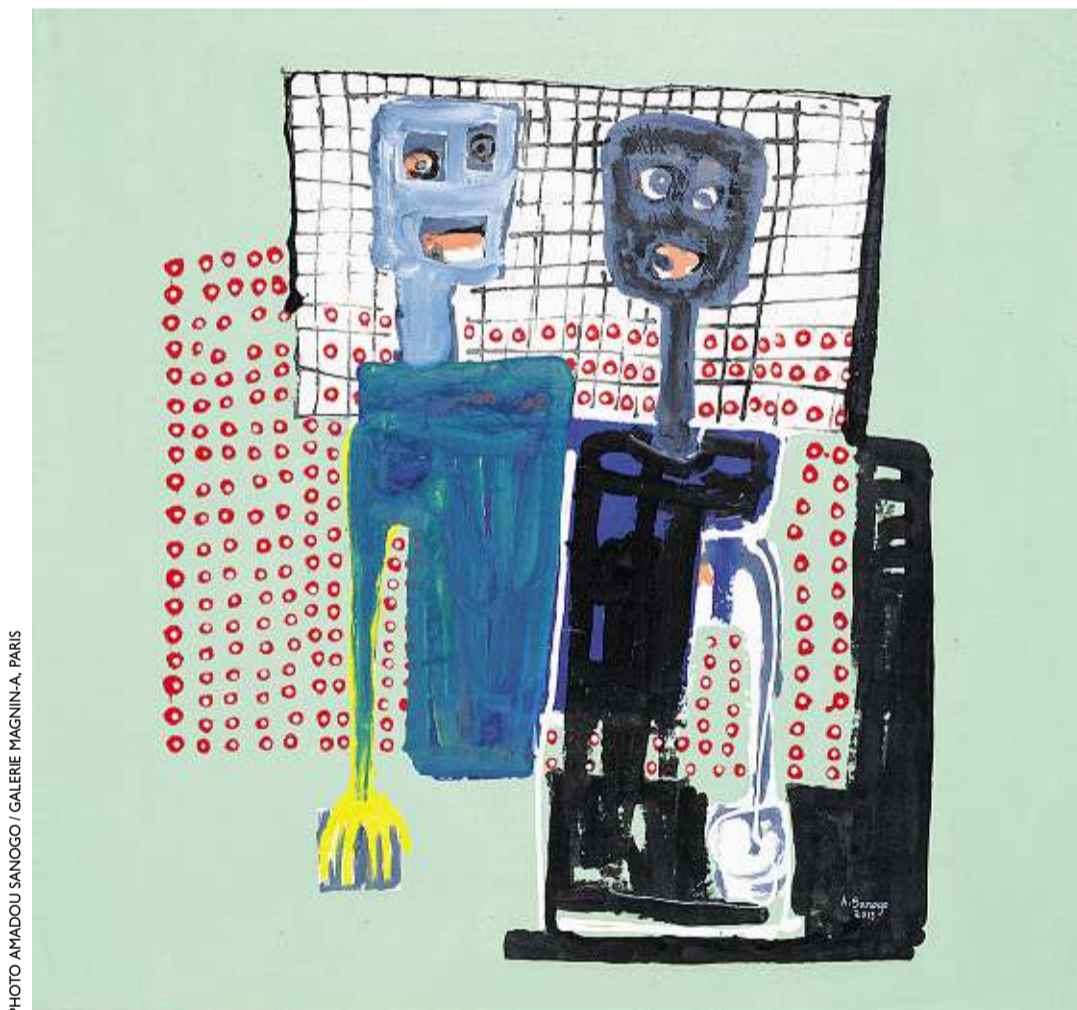


PHOTO AMADOU SANOGO / GALERIE MAGNIN-A, PARIS

AMADOU SANOGO. – « Le Commun », 2013

Les religions occupent de nouveau une partie substantielle du débat public alors que la philosophie des Lumières affronte des critiques radicales, y compris de la part de penseurs progressistes. Ne serait-il pas temps de revisiter une pensée fondatrice de la démocratie et de la République ?

PAR ANNE-CÉCILE ROBERT

« COMMENT conjoindre la liberté d'expression des caricaturistes et l'interdiction dans les écoles du port du voile, qui participe de l'expression de l'identité ? », écrit le sociologue Hugues Lagrange (1). Sans entrer dans le débat sur le port des signes religieux, ce type de comparaison traduit une confusion philosophique majeure. En effet, il place sur le même plan des pratiques qui relèvent de l'exercice de la raison et des comportements qui expriment une foi.

Pilier du mouvement philosophique du XVIII^e siècle connu sous le nom de Lumières, la distinction entre raison et foi a contribué à fonder l'idée démocratique venue de l'Antiquité dans nos institutions. Non pas que les

philosophes concernés aient été d'irréductibles mécréants. Si Diderot et d'Alembert étaient athées, Voltaire et Condorcet étaient déistes. Cela signifie simplement que, tout en reconnaissant le rôle des croyances et des passions, qu'elles laissent libres de s'épanouir dans la vie privée, les Lumières distinguent la raison en ce qu'elle est le seul mode de connaissance commun à tous les humains et qu'à ce titre elle seule permet de construire un espace public pacifique. Comme le rappelle l'historien Zeev Sternhell, elle unit quand les croyances et les « identités » séparent (2).

LES EGLISES CHRÉTIENNES TOUJOURS EN POINTE POUR RÉCLAMER LA CENSURE

En 2014, cet acquis des Lumières ne va plus de soi au sein d'une Europe gangrenée par le doute et la peur (du chômage, du dérèglement climatique, etc.). Dans des sociétés capitalistes où l'idéal communiste s'est effondré, les religions se présentent comme le « supplément d'âme d'un monde sans âme ». Ce faisant, elles sont parvenues à quitter la sphère des croyances particulières pour venir s'asseoir à la table du progrès universel, où elles tentent de l'emporter sur les autres courants spirituels. En témoigne la référence aux « héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe » insérée dans le préambule du traité de Lisbonne en 2008. Cette formule, qui renvoie aux valeurs fraternelles dispensées par les religions, fait évidemment l'impasse sur le « côté obscur » de la temporalité religieuse : oubliées les guerres de religion, l'Inquisition, l'exécution de Michel Servet (3) ou la condamnation par le pape Pie VI

Assauts

de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. En 2000, le président Jacques Chirac avait imposé une formule plus large : celle de « patrimoine spirituel et moral » de l'Europe. Celle-ci permettait de ne pas privilégier d'options particulières et écartait le danger de stigmatisation de l'islam.

En ce début de XXI^e siècle, les religions semblent avoir trouvé une nouvelle légitimité, même si les préjugés retardent souvent la participation complète des musulmans à cette victoire idéologique. Elles se présentent désormais comme les créancières de l'espace public, réclamant toujours plus d'égards. Depuis les années 1990, les Eglises chrétiennes sont ainsi parvenues à faire interdire des films avec l'appui opérationnel de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) : une œuvre inspirée du *Concile d'amour* d'Oskar Panizza en Autriche, le film vidéo *Visions of Ecstasy* de Nigel Wingrove au Royaume-Uni (4)... En 2009, la CEDH a reconnu la qualité d'organisation religieuse dotée d'une personnalité juridique à l'Eglise de scientologie (5). En France, certains extrémistes chrétiens recourent également aux tribunaux. Entre 1998 et 2006, au cours d'une procédure-fleuve, l'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne (Agrif) a obtenu la condamnation de l'historien Paul Giniewski pour un article de presse où il mettait en cause la responsabilité de l'Eglise catholique dans la déportation des juifs. La CEDH a finalement donné raison à l'historien.

Les autorités de la République entretiennent des relations régulières avec « six grandes religions » (catholique, israélite, protestante, orthodoxe, bouddhiste et musulmane) qu'elles consultent dans les débats éthiques. Ce choix entraîne évidemment des critiques de la part des mouvements spirituels (libres-penseurs, Union rationaliste, etc.), qui se trouvent curieusement en voie de marginalisation dans une société officiellement laïque et républicaine. Le rôle accordé aux religions peut en outre se révéler

(1) *Le Monde*, 14 janvier 2015.

(2) Lire Zeev Sternhell, « Anti-Lumières de tous les pays... », *Le Monde diplomatique*, décembre 2010.

(3) En 1553, le théologien et médecin Michel Servet fut brûlé vif pour hérésie à l'instigation de Jean Calvin.

(4) Arrêts « Otto-Preminger-Institut contre Autriche » de 1994 et « Wingrove contre Royaume-Uni » de 1996.

(5) Arrêt « Kimlya et autres contre Russie », 1^{er} octobre 2009.

et l'Organisation de l'Etat islamique

Etrangement donc, l'OEI a réalisé la volonté de représentation contenue dans le terme même Al-Qaïda : « la base ». Base populaire, base fondatrice, base territoriale et base militaire, l'OEI est tout cela. Et contrairement à l'éparpillement des actions ponctuelles d'Al-Qaïda à New York, Bombay, Madrid ou Bali, hauts faits d'armes pour la galaxie djihadiste mais tentatives isolées sans projet concret, c'est à partir de cette base, multiple, que le califat compte réaliser son objectif : conquérir le monde.

MOINS QU'UN NOUVEAU PHÉNOMÈNE, LA RÉINVENTION D'UNE VIOLENCE DE PRINCIPE

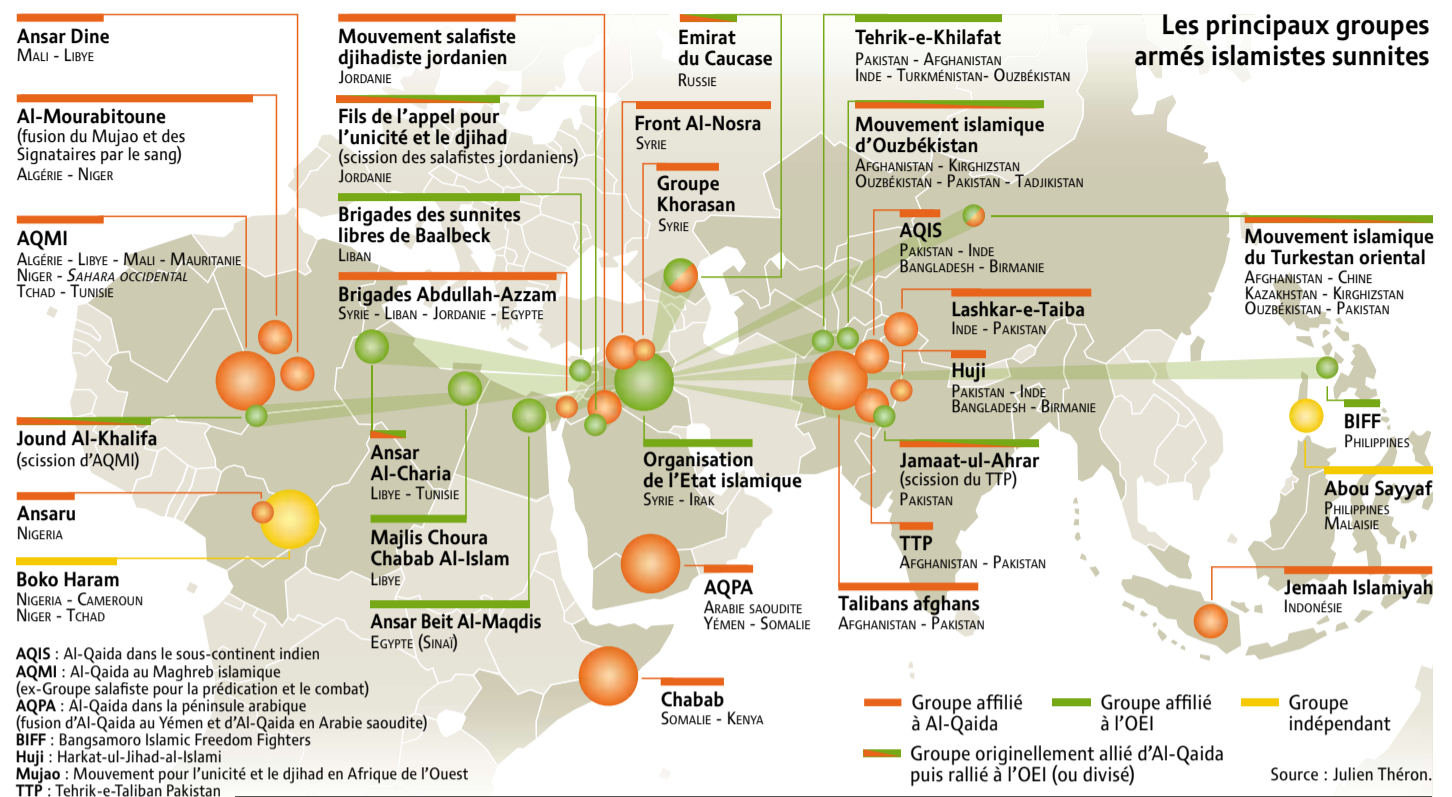
Pour ce faire, l'OEI s'est adaptée. Sa stratégie diverge désormais de celle d'Al-Qaïda sur quatre points fondamentaux. Le premier est de s'établir sur un territoire permanent afin de stabiliser géographiquement le mouvement. Deuxièmement, l'OEI est passée d'une démarche de déstabilisation à une recherche de souveraineté de ce territoire, alors qu'Al-Qaïda vise la déstabilisation du territoire et non son administration directe. Ensuite, l'OEI a établi l'idée d'une conquête empreinte de références historiques et faite de prises de lieux symboliques (Rakka, Tikrit, Mossoul...), destinée à détruire l'ordre régional ancien. Enfin, c'est une lutte locale, de proximité et continue, usant de moyens variés allant du terrorisme aux forces conventionnelles, qui caractérise l'opérationnalité de l'OEI par rapport à celle d'Al-Qaïda, faite de frappes intermittentes des intérêts ou symboles occidentaux chez eux ou dans des pays alliés par des réseaux clandestins restreints.

La stratégie de l'OEI a pour finalité une domination claire sur tous : sunnites modérés, chiites, alaouites, chrétiens, juifs, yézidis ou alévites. L'antichisme, la lutte contre les Kurdes jugés impies et l'infériorité des autres croyances constituent un fondement idéologique pour l'OEI, tandis qu'Al-Qaïda s'édifie sur des motivations antioccidentales.

La violence débridée de l'OEI traduit un principe très clair : l'absence totale de concessions. Quand Al-Qaïda se finance essentiellement avec les rançons de ses otages libérés, l'OEI est plus connue pour leur exécution publique. Cette extrême radicalité sert à attirer des adeptes, ceux qui pensent qu'aucune coexistence n'est plus possible avec le reste du monde. Les membres d'Al-Qaïda vivent parfois clandestinement au sein des sociétés qu'ils condamnent. Les membres de l'OEI les rejettent et vont vivre dans le califat autoproclamé. C'est là qu'est censé être le point de départ de l'expansion d'une pensée unique, littéraliste et rigoriste : le salafisme djihadiste, c'est-à-dire la réunion de tous les êtres humains dans un califat austère et la suppression de toute trace n'émant pas de l'islam sunnite ainsi interprété et appliqué avec une violence de principe.

L'idée n'est pas neuve – Al-Qaïda en était déjà le héraut –, mais la terreur de l'OEI est plus poussée, mieux médiatisée, plus organisée, mise en application quotidiennement. Moins qu'un nouveau phénomène, c'est la réinvention de ce à quoi le monde s'était peu à peu habitué. Al-Qaïda n'avait, malgré le traumatisme provoqué par chacune de ses attaques, jamais réédité un acte de l'ampleur de son entrée en scène médiatique, les attentats du 11-Septembre. Son leader disparu, son centre délocalisé d'Afghanistan au Pakistan, l'organisation de Ben Laden commençait à montrer des signes de fatigue sous les coups de boutoir des opérations militaires, des éliminations ciblées et des traques permanentes.

L'apparition de l'OEI représente un renouveau du djihadisme pour des populations qui n'étaient souvent aucunement sensibles au phénomène



CÉCILE MARIN

en 2001, tels les sunnites d'Irak et de Syrie, en première ligne dans la sanglante guerre civile irakienne qui a suivi l'invasion américaine de 2003 et la répression effrénée opérée par le régime syrien depuis 2011.

La plupart des combattants étrangers rejoignant l'OEI ne connaissaient vraisemblablement pas l'existence d'Al-Qaïda avant 2001. Soit ils n'étaient pas assez âgés – un jeune de 20 ans aujourd'hui en avait alors 7 ; soit ils ne versaient pas encore dans cette radicalité islamique qui a bénéficié d'une communication sans équivalent, de la part de ses adeptes mais aussi, ironie de l'histoire, de ses adversaires.

De jeunes Scandinaves ou Chinois n'auraient certainement pas eu l'idée, dans les années 1990, d'aller combattre aux côtés des moudjahidins afghans ou algériens ni d'accepter la logique du *takfir* (4), allant de madrasa en madrasa pour écouter des discours qui passent de doctes réflexions théologiques à une mobilisation idéologique belliqueuse. Les combattants étrangers ne provenant pas de pays arabes se comptent aujourd'hui par milliers dans le califat (5).

De 2001 à 2014, d'Al-Qaïda à l'OEI, la mondialisation des échanges a permis la mutation du djihadisme, par l'accès à l'information, à l'idéologie, aux réseaux et, in fine, au combat. L'OEI réinvente Al-Qaïda et invite à venir en son sanctuaire pour goûter à ce qui est présenté comme la gloire eschatologique du martyr. Al-Qaïda égrenait : Maghreb, Sahel, Corne de l'Afrique, péninsule Arabique, Proche-Orient, Pakistan, Inde, Asie du Sud-Est. L'OEI agrège et attire, avant de s'étendre. Elle est centripète quand Al-Qaïda apparaissait centrifuge. Elle ingère ainsi certaines entités autonomes que son aînée a engendrées ne serait-ce qu'idéologiquement, comme autant de nouvelles wilayas du califat (6).

Née d'AQI, l'OEI a absorbé dans un premier temps des groupes combattants syriens. Les ralliements sont désormais légion, d'Ansar Al-Charia en Libye (7) au Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (Mujao). La question du ralliement excite et divise aussi les cellules essentielles d'Al-Qaïda, à l'instar d'AQMI, où M. Abou Abdallah Othmane Al-Assimi, l'un des fondateurs du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), son ancêtre, a fait défection, prêté allégeance à M. Al-Baghdadi et créé une nouvelle branche de l'OEI au Maghreb, Jund Al-Khilafa (« Soldats du califat ») (8). Dans le Sinaï égyptien, Ansar Beit Al-Maqdis, principal groupe salafiste local combattant, autonome, a également rallié l'OEI. Même le trublion du djihadisme, M. Aboubakar Shekau, leader de Boko Haram, s'est fendu d'un « *Qu'Allah te protège, Abou Bakr Al-Baghdadi* » (9).

Mais la question de savoir si l'OEI l'emportera sur Al-Qaïda n'a qu'une importance secondaire, car, bien qu'ayant des méthodes et des cibles différentes, les deux entités agissent parallèlement dans un même dessein.

JULIEN THÉRON.

- (4) C'est-à-dire l'« anathème », l'exclusion d'une personne de la communauté des musulmans.
 (5) Carte « Origin of foreign fighters in Syria and Iraq », dans « Battle for Iraq and Syria in maps », BBC, 28 novembre 2014, www.bbc.com
 (6) Entretien avec Romain Caillat, « Le djihadisme n'est vu qu'au travers du sensationnel et de l'émotion », Mediapart, 26 novembre 2014.
 (7) « Libya's islamist militants parade with ISIS flags », Al-Arabiya, 6 octobre 2014.
 (8) Mélanie Matarese, « Les soldats du califat, des anciens d'Aqmi », LeFigaro.fr, 23 septembre 2014.
 (9) « Etat islamique : allégeance, soutien, hésitation des groupes africains », Radio France Internationale, 14 juillet 2014, www.rfi.fr

contre les Lumières

inefficace, comme l'illustre l'échec des imams à rétablir le calme dans les banlieues lors des émeutes de 2005. Les débats houleux relatifs au « mariage pour tous » auraient-ils instillé un doute à ce sujet ? Renouvelé fin 2013, le Conseil consultatif national d'éthique ne comprend en effet plus aucune autorité religieuse.

Cela étant, préoccupée par l'« islam radical », la ministre de l'éducation nationale, M^{me} Najat Vallaud-Belkacem, reprend à son compte la proposition du philosophe Régis Debray d'enseigner le « fait religieux ». Il n'est pas question de laisser le champ libre aux prédicateurs extrémistes ; il s'agit de dispenser une culture générale nécessaire à la compréhension de l'histoire et des œuvres artistiques. Si la ministre précise que les cours seront donnés « de manière laïque », l'Etat manifeste néanmoins une préférence pour les religions par rapport aux autres formes de spiritualité. Et quid des confessions minoritaires, notamment africaines ? Par ailleurs, l'emploi du mot « fait » (même si en apparence il prend des distances avec le dogme) n'est-il pas ici l'outil d'une pensée obligée ? La philosophie nous a appris que, sélectionné parmi d'autres, un « fait » ne vaut que par l'interprétation qui en est donnée. C'est le débat libre et raisonné qui lui donne son sens. Dans un autre domaine, ne reproche-t-on pas aux économistes libéraux une invocation du « réalisme » qui n'est que le paravent de leurs a priori idéologiques ?

Le dogme effectue d'ailleurs dans la vieille Europe un retour fracassant. « Il faut dire la vérité aux Français », répètent, de manière très symptomatique, les responsables publics pour justifier leurs choix économiques ou européens. Il existerait donc quelque part une Vérité absolue, indiscutable, à laquelle il faudrait soumettre sans discussion l'ordre social ? Mais quelle vérité ? Dans quelle grotte de Lourdes l'ont-ils trouvée ? La notion de « vérités officielles » se trouve en germe dans les lois mémorielles dont l'historienne Madeleine Rebérioux, alors présidente de la Ligue des droits de l'homme, avait critiqué le caractère attentatoire à l'esprit critique et à la liberté de la recherche au moment de la loi Gayssot (6).

Mais les Lumières n'ont pas terminé leur chemin de croix. En effet, à la critique traditionnelle de la droite contre-révolutionnaire du XIX^e siècle s'en est ajoutée une autre, plus inattendue, décrite par Jean-Claude Guillebaud en 1995 (7). Des intellectuels considérés comme progressistes (Michel Maffesoli, Alain Touraine...) ont complété la critique marxiste classique (liberté réelle contre liberté formelle) par une contestation cul-

turalo-politique des Lumières. Dans une perspective postmoderne – déconstruction du sujet politique au profit de la valorisation des « identités », culturelles, religieuses ou sexuelles –, la philosophie du XVIII^e siècle est accusée de justifier les discriminations dont sont victimes les immigrés paupérisés. Ce faisant, les Lumières se voient chargées de maux qui les dépassent, tandis que prospère un dangereux discours de l'assignation identitaire qui prive d'expression ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas revendiquer une identité, ou qui souhaitent en exprimer plusieurs.

LA RAISON CONDUIT À LA RÉPUBLIQUE, QUI NE RECONNAÎT PAS D'AUTRE SOUVERAIN QUE LE PEUPLE

La raison elle-même est directement attaquée : réduite à l'idéologie techniciste, elle a même essuyé l'accusation absurde d'avoir « conduit à Auschwitz » (8). Or, pour les Lumières, si elle est un outil, la raison est surtout l'expression, selon les mots de Jean Jaurès, de la « préformation morale de l'humanité », c'est-à-dire de la capacité de l'être humain à vouloir le bien et, concrètement, à transformer la société dans un élan fraternel. Elle conduit à la République, qui ne reconnaît pas d'autre souverain que le peuple, ni d'autres lois que celles votées par ses représentants. En outre, elle se fonde non pas sur des certitudes, mais sur le doute méthodique qu'avait exposé Descartes. Rien n'est moins habité par le doute qu'une chambre à gaz ; et rien n'est plus irrationnel que l'idée de hiérarchie des races.

La puissance libératrice des Lumières comme sa traduction politique la plus universelle, la révolution de 1789, ne sont plus pour de nombreux Français qu'un vague souvenir. L'envie d'être libre est-elle encore suffisamment présente ?

ANNE-CÉCILE ROBERT.

- (6) La loi Gayssot du 13 juillet 1990 interdit la contestation des crimes contre l'humanité définis par le tribunal de Nuremberg. Cf. Madeleine Rebérioux, « Le génocide, le juge et l'historien », *L'Histoire*, n° 138, Paris, novembre 1990.
 (7) Cf. Jean-Claude Guillebaud, *La Trahison des Lumières*, Seuil, Paris, 1995.
 (8) Jean-Marie Lustiger, *Le Choix de Dieu*, Éditions de Fallois, Paris, 1987.



Racismes ordinaires

Dans cette fiction, un sympathisant du Parti travailliste britannique a entrepris d'écrire un livre sur le racisme et en discute avec ses amis.

– A quoi bon s'appesantir sur tout ça ? Les gens qui font ce genre de trucs [des inscriptions racistes] sont juste des voyous, la lie de la terre. Parler d'eux, c'est leur conférer du prestige.

– Tu sais, le racisme est un problème persistant (...). Alors il faut que quelqu'un en parle.

– Ton investigation ne concerne pas le racisme. Je veux dire, le racisme est partout, mais il n'est pas proclamé. Si tu veux du racisme, va dans l'Angleterre profonde et incruste-toi dans un dîner du Rotary. Tu trouveras tout un tas de gens, anglais, blancs, bourgeois, qui fondamentalement n'aiment pas les Noirs, qui n'aiment personne en dehors de leur petit monde, mais qui sont bien lotis, qui mènent leur vie comme ils l'entendent et qui donc n'ont pas besoin de passer à l'acte, à part peut-être en lisant le *Daily Mail* et en débattant entre eux au bar après une partie de golf. Ça, c'est du racisme. Alors que les gens dont tu parles, ceux qui s'organisent, qui vont dans des manifs et qui provoquent des bagarres, ceux qui en parlent ouvertement... ça, c'est autre chose. Ce sont aussi des victimes. Des perdants. Leur peur et leur sentiment d'impuissance sont si forts qu'ils sont incapables de les dissimuler. C'est même pour ça qu'ils font des choses pareilles : ils veulent qu'on sache qu'ils ont peur.

Jonathan Coe, *Le Cercle fermé*, Gallimard, Paris, 2006.



En Afrique, d'autres

Sur les huit conflits les plus meurtriers et dévastateurs du moment, sept se déroulent en Afrique, où la désintégration de la Libye alimente en armes les groupes djihadistes. L'Union africaine a longtemps semblé impuissante à prendre en charge la sécurité des populations, abandonnée aux initiatives franco-américaines. Mais une première force d'urgence continentale pourrait voir le jour cette année...

La reine de Saba

L'auteur pakistanais Nadeem Aslam raconte l'histoire d'une jeune Russe à la recherche de son frère. A la frontière pakistano-afghane, la voilà aux prises avec deux clans de talibans.

La haine qui oppose les deux clans remonte à plus d'un siècle et a entraîné toute une série de crimes de part et d'autre parce que la vengeance sanglante est un gage de virilité, un droit sanctifié par les codes tribaux et approuvé par le Coran. (...) Empirant au fil des générations, la querelle a commencé en 1865, quand une ancêtre de Gul Rasool nommée Malalai, alors âgée de 16 ans, se retrouva à la tête de la tribu. (...) Le nouveau statut de Malalai fut considéré comme de sinistre augure, car les gens doutaient qu'une femme fût capable de prendre les bonnes décisions, l'imam de la mosquée s'interrogeant par exemple pour savoir si l'épouse d'Abraham aurait été prête à égorger leur fils à la demande d'Allah. Quand l'imam refusa de lui accorder une entrevue, Malalai se rendit à la mosquée, dissimulée sous un voile. L'homme entra dans une grande fureur quand elle lui rappela que la reine de Saba – une femme qui régnait sur la nation tout entière ! – était mentionnée dans le Coran. Il contre-attaqua en faisant valoir que la reine de Saba n'était probablement pas un être humain, mais une créature moitié femme, moitié djinn, dotée de sabots de chèvre.

Nadeem Aslam,
La Vaine Attente, Seuil, Paris, 2009.

L'empilement des lois antiterroristes

Depuis 1986, le Parlement français n'a cessé de renforcer l'arsenal judiciaire contre le « terrorisme ». Plusieurs mesures rognant les libertés publiques et annoncées comme provisoires ont été par la suite entérinées définitivement.

9 septembre 1986. Première loi ayant pour objet spécifique la « lutte contre le terrorisme ». Définition des infractions « en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur ». Les poursuites relèvent de la compétence de magistrats de Paris.

30 décembre 1986. Les cours d'assises jugeant les crimes terroristes sont composées exclusivement de magistrats, et ne font pas appel à des jurés.

22 juillet 1992. Le nouveau code pénal précise la liste des infractions constituant des « actes de terrorisme ».

16 décembre 1992. La notion d'association de malfaiteurs devient applicable aux actes de terrorisme.

8 février 1995. En matière de terrorisme, la prescription des délits passe de dix à vingt ans, et celle des crimes à trente ans.

22 juillet 1996. Les peines de prison encourues pour les infractions liées au terrorisme sont alourdies.

30 décembre 1996. Les perquisitions et saisies sont autorisées de nuit.

29 décembre 1997. Le président de la cour d'appel peut décider que les audiences se tiennent en tout autre lieu que le tribunal.

15 novembre 2001. Les infractions pouvant relever du terrorisme sont étendues au blanchiment et aux délits d'initié. Autorisation « à titre temporaire » de la fouille des véhicules à des fins de recherche. Peine complémentaire de confiscation.

18 mars 2003. La possibilité de fouiller des véhicules devient permanente. Extension des compétences des officiers de police judiciaire.

9 mars 2004. Moyens d'investigation policière supplémentaires pour l'infiltration, la perquisition, l'interception des télécommunications. Garde à vue portée à quatre-vingt-seize heures.

23 janvier 2006. Garde à vue extensible à six jours, aggravation des peines en cas d'« association de malfaiteurs à des fins terroristes » et assouplissement de l'encadrement de la vidéosurveillance.

21 décembre 2012. Possibilité de poursuivre les actes de terrorisme commis par des ressortissants ou résidents français et l'incitation à commettre de tels actes.

13 novembre 2014. Mise en place d'une interdiction administrative de sortie du territoire. Renforcement de la répression de l'apologie du terrorisme. Possibilité de blocage des sites Internet et de recherche de données dans des serveurs situés à l'étranger. Pénalisation des actes préparatoires.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
PHILIPPE LEYMARIE *

Tout le monde est conscient que l'Afrique est l'avenir stratégique du monde, sauf les Africains !», regrette M. Cheikh Tidiane Gadio, président de l'Institut panafricain de stratégies, principal organisateur du Forum international sur la paix et la sécurité en Afrique, qui s'est tenu à Dakar (Sénégal) à la mi-décembre (1). Cette réunion informelle – une première en Afrique, destinée à devenir annuelle – réunissait quatre cents militaires, responsables politiques, chercheurs, journalistes, à l'image de ce qui se fait dans d'autres régions du monde (2).

Plus de cinquante ans après la colonisation, « il devient urgent qu'une pensée stratégique africaine s'exprime dans les enceintes appropriées », rappelle le géographe et diplomate français Michel Foucher (3). De fait, ce forum a été l'occasion de constater un « manque de conscience géopolitique » sur le continent noir, selon les termes d'un officier attaché à une école militaire d'Afrique centrale, pour qui la sécurité « devrait être considérée comme un bien public global ».

La fragilité des Etats et leur faiblesse en matière de maintien de la paix et de la sécurité, notamment dans le Sahel, sont patentes. Chassés pour la plupart d'Algérie, leur matrice initiale, les groupes djihadistes ont essaimé dans le Sahel et se sont militarisés, à l'image des chabab en Somalie ou de l'Organisation de l'Etat islamique (OEI) en Syrie et en Irak. « Pour eux, pas de frontière, de l'Atlantique à la mer Rouge », s'inquiète un diplomate africain, qui exprime la hantise d'une « jonction des théâtres d'opérations » alors que Boko Haram, la secte nigériane, déborde au Cameroun, au Niger et jusqu'en République centrafricaine (4), et que des « points de connexion » – selon le ministre de la défense français Jean-Yves Le Drian – apparaissent dans la zone sahélo-saharienne entre l'OEI et des organisations qui se réclamaient jusqu'à présent d'Al-Qaïda (lire l'article de Julien Théron page 18).

La plupart des groupes armés, eux-mêmes divisés, privilégient les zones en déshérence – périphéries ou confins –, sur lesquelles le pouvoir central a peu de prise, et s'appuient sur des réalités locales, comme le séparatisme touareg dans le nord du Mali ou la guerre civile en Libye. Ils prennent racine grâce à des liens familiaux et claniques, s'assurant des réseaux de solidarité et de renseignement. Ils s'installent dans l'économie locale, escortant des convois, percevant des droits de péage, participant à des trafics – armes, drogue, cigarettes, otages – pour se financer. Ils puisent dans le vivier d'une jeunesse pauvre en surnombre, attirée à la fois par cette « offre politique » d'un nouveau genre et par les soldes attribuées aux combattants du djihad.

« Ils se conduisent en entrepreneurs de la violence aveugle et de masse, parfois en entrepreneurs de l'économie criminelle, relève M. Gadio, qui fut ministre des affaires étrangères du président sénégalais Abdoulaye Wade de 2000 à 2009. Ils sont dotés de ressources financières et de capacités militaires souvent supérieures à celles de nos forces de défense et de sécurité traditionnelles. Et, en plus, ils agissent en réseau et acceptent la mutualisation, ce dont nous ne sommes pas capables. » « Nous avons des années de retard », se désole de son côté un ex-cadre de l'Union africaine, pour qui les Etats doivent réviser de fond en comble leurs doctrines stratégiques.

De plus en plus d'analystes africains revisitent ainsi les paradigmes de la sécurité, en intégrant notamment la dimension anthropologique de l'évolution vers le radicalisme politico-religieux : « On manque quelque chose si on qualifie seulement de "terroriste" un groupe armé aussi organisé que Boko Haram, qui met la main sur des villages entiers, développe une idéologie de conquête des cœurs et des esprits, et offre un cadre de socialisation », soutient un intellectuel béninois. Alors que le Sénégalais Alioune Sall, directeur de l'African Futures Institute, suggère de privilégier la sécurité des personnes, leur santé, leurs entreprises, leurs quartiers : les Etats ne peuvent plus être les seuls acteurs ; la société civile doit prendre le relais, et sera mieux à même de prévenir les tensions locales ou régionales. Tous s'inquiètent de l'avenir de la jeunesse – l'âge médian est de 25 ans en Afrique, contre 40 par exemple en France –, une « bombe sociale ».

Plus longue et périlleuse que la parenthèse coloniale, l'histoire propre du continent africain serait un gisement d'expériences de socialisation, de schémas d'organisation politique ou de techniques d'ingénierie sociale (comme la palabre ou la médiation) dans lequel il conviendrait de puiser. « Nous parlons beaucoup de dialogue des cultures, mais nous n'avons plus la culture du dialogue », soutient ainsi un ancien ministre ouest-africain. Pour lui, sur un continent aux deux mille idiomes, les grandes langues régionales – par exemple le kiswahili en Afrique de l'Est – peuvent contribuer au rapprochement entre Etats et entre populations.

« On n'a fait que reproduire le modèle occidental, en décalage avec nos valeurs, regrette un cadre associatif. Donnons-nous le temps de réinvestir les champs sociaux et culturels. Il est urgentissime de refonder nos systèmes éducatifs, l'apprentissage et l'usage de nos langues. »

* Journaliste.

Mais, comme d'autres, il confie buter, dans un combat d'abord idéologique, sur l'obstacle de la Palestine, souvent brandie par les ultras comme un « étendard de la "communauté" islamique humiliée ».

Comment résorber la dangereuse dualité des systèmes éducatifs ? Le cursus à l'européenne, fabriquant l'élite mais agissant comme un « défoliant culturel » (selon le mot de l'historien burkinabé Joseph Ki-Zerbo), cohabite avec le ghetto du collège, du primaire, voire de la simple école coranique pour le petit peuple des quartiers et des campagnes. Or cette dualité porte « les germes de la contestation, de la marginalisation, de la frustration, que les prédicateurs du djihadisme peuvent récupérer », s'alarme M. Bakary Sambé, coordinateur de l'Observatoire des radicalismes et conflits religieux en Afrique à l'université Gaston-Berger de Saint-Louis (Sénégal) (5). L'universitaire évoque une « stratégie de conquête » soutenue notamment par certains pays du Golfe, qui véhiculent l'idéologie wahhabite et salafiste, surfant sur la contestation de l'islam confrérique existant dans le Sahel. Accusant les Etats de se comporter en vulgaires agents de l'Occident chrétien, ces djihadistes tirent argument des interventions militaires étrangères et utilisent le Sahel, traditionnelle fracture entre le monde musulman et l'Afrique animiste ou chrétienne, à la fois comme champ d'action idéologique, théâtre d'opérations et zone de repli stratégique.

Reste que, jusqu'à présent, la rengaine des « solutions africaines aux problèmes africains » est le plus souvent demeurée incantatoire. Même si elle ne saurait être tenue pour responsable de tout, l'Union africaine a accumulé les ratés. A commencer par son impuissance à empêcher l'intervention militaire de 2011 en Libye, dont les conséquences désastreuses se ressentent toujours : menée sans souci de l'après-conflit, l'opération franco-anglo-américaine a eu pour effet de répandre armes et combattants dans tout le Sahel, et de déstabiliser notamment le Mali, pour déboucher sur une guerre civile en Libye même. L'Union africaine avait tenté sans succès de s'opposer à cette opération, montée avec l'aval de l'Organisation des Nations unies (ONU) et sous les couleurs de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) (6). L'amertume et la méfiance sont perceptibles sur le continent noir, notamment chez les Algériens, restés très influents à la tête de l'organisation panafricaine.

Lors de la tentative d'annexion du nord du Mali par les djihadistes en 2012, le manque de préparation et de disponibilité des forces africaines de paix ainsi que les divergences entre pays de la région furent une fois de plus patentes : « Combien de réunions d'état-major aura-t-il fallu pour monter la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine [Misma, devenue Minusma], et pour qu'elle finisse par arriver en 2013, dans la foulée de l'intervention d'urgence de l'armée française, comme les carabiniers ! », s'indigne un chercheur camerounais.

« IL SERAIT NAÏF DE CROIRE QUE TOUS LES PAYS DU CONTINENT PARTAGENT UNE VISION COMMUNE DE LA PAIX »

Au Sahel, les Français ont dû prendre les devants avec les opérations « Serval », puis « Barkhane » (7), même si beaucoup d'espoir est mis aujourd'hui dans la coopération régionale entre Etats du G5 – Burkina, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad – avec partage accru de renseignements, début de planification coordonnée des opérations, projets de « droits de suite », perspective de patrouilles, voire d'unités mixtes – et l'espoir que l'Algérie, le poids lourd de la région, se prête au jeu. Ces pays, au grand dam d'Alger et sans l'aval de l'Union africaine, ont réclamé le 18 décembre, lors d'un sommet à Nouakchott, une nouvelle intervention internationale en Libye. Autre inquiétude en Afrique de l'Ouest : la montée de Boko Haram au Nigeria, que le gouvernement d'Abuja semble incapable d'endiguer et qui tétanise l'Union africaine. Devant la multiplication des massacres et des raids aux frontières, l'armée tchadienne s'est portée en janvier au secours du Cameroun voisin.

Les efforts de paix africains en République centrafricaine n'ont pas été une grande réussite non plus. Le président tchadien Idriss Déby, soucieux d'assumer son autorité régionale, avait placé des troupes à Bangui ; elles ont été retirées courant 2013, de même que le contingent sud-africain qui s'y était substitué. Aujourd'hui, la Centrafrique affronte à nouveau une guerre civile larvée, avec coupure entre les régions à dominante musulmane et celles à dominante chrétienne. L'armée française est intervenue en urgence fin 2013 pour faire cesser les massacres ; une opération des Nations unies a été montée dans la foulée. Mais « l'impunité dont jouissent les acteurs centrafricains est une des causes principales de la crise dans ce pays », estime M. Adama Dieng, conseiller du secrétaire général de l'ONU pour la prévention des génocides – des maux « autrement plus graves, ajoute-t-il, que le terrorisme, la drogue, la piraterie, qui obsèdent tout le monde aujourd'hui ».

C'est le concept même de « solutions africaines aux problèmes africains » qui semble à la peine, souligne *Pan African Strategy*, la revue de l'Institut panafricain de stratégies de Dakar (8) : « Si la formule est si populaire à Washington, Londres, Paris ou Berlin, c'est avant tout parce qu'elle épargne à ces pays de trop lourdes responsabilités. »

(1) Coorganisé avec la Fondation pour la recherche stratégique (FRS) et la Compagnie européenne d'intelligence stratégique (CEIS), proches du ministère de la défense français.

(2) Wehrkunde de Munich pour l'Europe, Dialogue de Manama pour le golfe Arabo-Persique, Dialogue de Shangri-La (Singapour) pour l'Asie, Forum d'Halifax (Canada) sur la sécurité internationale pour l'Amérique...

(3) Cf. Michel Foucher, « Frontières d'Afrique, frontières africaines », dans « Guerres et paix en Afrique », un hors-série de la revue *Diplomatie*, n° 15, Paris, décembre 2014.

(4) Lire Rodrigue Nana Ngassam, « Le Cameroun sous la menace de Boko Haram », *Le Monde diplomatique*, janvier 2015.

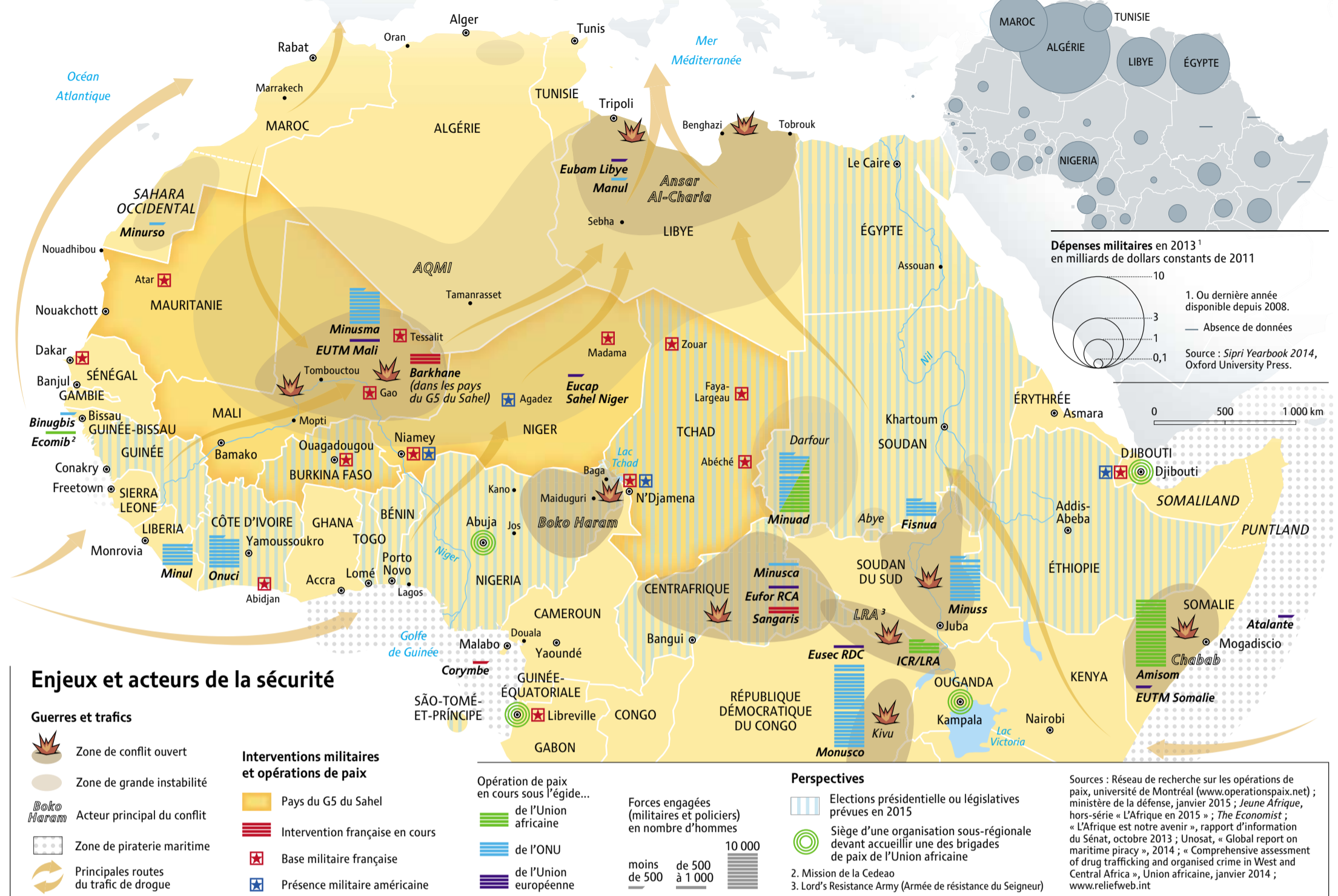
(5) www.cer-ugb.net/observatoires/orcra

(6) Lire Jean Ping, « Fallait-il tuer Kadhaï ? », *Le Monde diplomatique*, août 2014.

(7) « Barkhane » – à l'échelle de tout le Sahel – a pris la succession de « Serval » (Mali) en août 2014 : trois mille hommes dans cinq pays, commandement à N'Djamena, plate-forme aérienne à Niamey, six chasseurs, cinq drones, vingt hélicoptères, deux cents véhicules, une dizaine d'implantations.

(8) www.panafstrategies.com

foyers du djihadisme



CÉCILE MARIN

Outre leurs faibles capacités techniques, « il serait naïf de croire que les cinquante-quatre pays du continent partagent une vision commune de la paix en Afrique ».

L'Union africaine a pourtant conçu une ambitieuse « architecture de paix », dotée d'un « mécanisme de prévention, de gestion et de règlement des conflits ». Un Conseil de paix et de sécurité (CPS) a été mis en place en 2004, comme organe de pilotage politique, de même qu'un comité d'état-major, avec comme projet-phare la création, dans les cinq grandes régions du continent, de brigades de maintien de la paix constituant la Force africaine en attente (FAA) (9). A qui se sont ajoutés un système continental d'alerte précoce, censé faire une évaluation permanente et de l'analyse prospective, et le Conseil des sages, supposé faire de la prévention active. Pour activer ce dispositif, un Comité technique spécialisé sur la défense, la sécurité et la sûreté (CTSDDS) a été constitué. Et, comme tout cela tardait à se concrétiser, un haut représentant de l'Union africaine chargé de l'opérationnalisation de la FAA a dû être nommé en décembre 2010, en la personne du général Sékouba Konaté, l'ancien président de la transition guinéenne...

Mais cette machinerie impressionnante ne tourne toujours pas à plein régime : trois « feuilles de route » successives – 2006, 2009, 2011 – n'ont pas permis de donner un visage définitif à la fameuse FAA. De report en report – et bien que sa capacité opérationnelle totale ait été promise pour la fin de l'année 2015 –, aucune des cinq brigades dites « en attente » n'a vraiment été mise sur pied. La base logistique continentale qui devait être installée à Douala (Cameroun) n'a pas encore vu le jour. La question des crédits est restée sans solution : un rapport de l'ex-président nigérian Olusegun Obasanjo sur des financements innovants dort dans les tiroirs depuis trois ans.

Ces blocages sont dus au manque de moyens et de compétences spécifiques, ainsi qu'aux disparités entre les diverses sous-régions ; en outre, ni le Nigeria, ni l'Afrique du Sud, ni l'Égypte – les plus gros contributeurs au budget de l'Union africaine et les détenteurs des principales armées du continent – ne sont en situation d'assumer un rôle moteur. « Le choix de mettre en première ligne une organisation régionale ou l'Union africaine est moins le résultat d'une stratégie clairement élaborée que le reflet d'un rapport de forces entre des États membres », explique M^{me} Amandine Gnanguènon, chercheuse à l'Institut for Security Studies (ISS) à Dakar. La coopération entre l'Union, les communautés économiques régionales (CER) et leurs mécanismes régionaux (MR) laisse place à une compétition. Selon cette chercheuse, les pays ont quelques raisons de ne pas se porter volontaires : « Prévenir un conflit offre peu de visibilité aux acteurs politiques : il est difficile de se prévaloir de l'efficacité d'une action préventive si personne ne mesure réellement ce qui a été évité. »

La lente montée en ligne de la FAA a conduit une douzaine de gouvernements à lancer en 2013, à titre transitoire, une Capacité africaine de réaction immédiate aux crises (Caric) (10). Les États volontaires prennent en charge leur participation, doivent pouvoir entretenir leurs troupes sur une trentaine de jours au moins et trouver des partenaires pour le transport, la logistique et le renseignement. L'idée est

de disposer d'une force intérimaire capable d'agir dans les dix jours, à effectifs modulables, en puisant dans un réservoir de forces de cinq mille personnes. Ce dispositif peut être déclenché par une nation-cadre ou par un groupe d'États, à l'image de ce que fait l'Union européenne. Mais l'activation de la Caric de même que sa conduite stratégique relèvent bien de la direction de l'Union africaine. En principe, cette force devait être opérationnelle en ce début d'année 2015 ; elle a vocation à s'intégrer à la FAA, comme le précise le dernier sommet de l'Union africaine tenu à Malabo (Guinée-Équatoriale), en juin 2014. Avec l'Ouganda comme nation-cadre, la Caric pourrait faire ses premières armes au Soudan du Sud dès cette année, selon le général Katumba Wamala, chef d'état-major de l'armée ougandaise.

Cependant, M. Cyrille Ndayirukiye, un général burundais chargé durant quatre ans de la mise sur pied d'une des brigades en attente, s'avoue sans illusion sur des processus décisionnels freinés par les non-dits, chaque pays ou institution privilégiant ses propres priorités. Ce qu'il résume avec un proverbe de son pays : « N'accusez pas le puits d'être profond quand c'est la corde qui est trop courte. » Pour M. Gadio, si l'Afrique veut faire de son Conseil de paix et de sécurité « une sorte de Conseil de sécurité des Nations unies à l'échelle africaine », elle doit « mettre la main à la poche », pour éviter d'avoir recours à l'Union européenne ou à d'autres partenaires bilatéraux (et notamment à la France).

AUJOURD'HUI ENCORE, PARIS ASSURE UN « PLANCHER » DE SÉCURITÉ AUX ÉTATS DU SAHEL

Tout irait mieux si les organisations internationales s'accordaient sur les points essentiels. Par exemple, concernant la responsabilité de protéger, M. Solomon Ayele Dersso, de l'ISS d'Addis-Abeba (Éthiopie), estime qu'étant donné la « défiance historique » de l'Afrique à l'égard des interventions étrangères et la « suspicion générale » quant aux intentions réelles des pays intervenus en Libye en 2011, le point de vue de l'Union africaine aurait dû être mieux pris en compte par le Conseil de sécurité des Nations unies. De même, les deux entités n'ont pas les mêmes conceptions de l'étendue des mandats d'intervention et des règles d'engagement des forces de paix. L'Union, bien que largement moins active, fait preuve de flexibilité en assumant – outre des missions de maintien de la paix – des opérations de restauration de la paix, voire de contre-terrorisme (comme la Mission de l'Union africaine en Somalie, Amisom). Alors que l'ONU n'intervient que lorsque les belligérants s'engagent dans un processus de paix, le recours aux moyens militaires offensifs étant limité aux cas de légitime défense et à des coups de poce tactiques, comme l'utilisation d'hélicoptères en Côte d'Ivoire en 2011 ou en République démocratique du Congo en 2014.

Dans la pratique, la restauration de la paix relève de processus confus impliquant un ballet d'envoyés spéciaux ou de représentants permanents de multiples institutions, d'ambassadeurs et de chefs militaires, de médiateurs, de « groupes de contact »... sans parler des

conseillers plus ou moins occultes, des facilitateurs et des intermédiaires. Les réponses aux crises sont souvent partagées, selon des formules à géométrie variable : opérations conjointes (comme au Darfour), soutien de l'ONU à l'Amisom, succession d'interventions parallèles (« Serval » au Mali, « Sangaris » en Centrafrique), etc. Des partenariats ont été développés par l'ONU, l'Union africaine, l'Union européenne (ou certains de ses États membres) pour mieux conjuguer leurs forces. Ces modèles présentent des avantages évidents, mais comportent aussi des risques, d'après M. Jean-Marie Guéhenno, président de l'International Crisis Group (ICG) : « Peut-il y avoir un engagement sous-régional armé impartial ? Peut-il y avoir un risque de régionalisation de ou des conflits ? Dans les cas où une force européenne a ouvert la voie, comment être sûr que le passage de relais sera bien assuré, alors que subsistent des menaces asymétriques ? Comment assurer une bonne coordination entre plusieurs chaînes de commandement ? »

Le mieux reste évidemment de ne pas en arriver au conflit ouvert. Mais « le système d'alerte précoce n'est pas une garantie : nous avons été pris en défaut à plusieurs reprises », reconnaît le Ghanéen Mohamed Ibn Chambas, chef du Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest, qui cite l'exemple du Mali : « Dans le cas du Burkina Faso, nous avons apporté une réponse rapide. Et fait savoir que nous n'accepterions pas un coup d'État militaire à 100 %. Nous veillerons ensuite au déroulement des élections, pour rétablir la légitimité du pouvoir. » Dans le même esprit, le diplomate ouésien se promet de suivre avec attention le scrutin des 14-15 février au Nigeria. Et de veiller au bon déroulement des élections prévues cette année au Togo, en Guinée, en Guinée-Bissau, en Éthiopie, en Centrafrique, au Burundi et au Bénin.

Plus de cinquante ans après les indépendances, Paris assure toujours un « plancher » en matière de sécurité aux pays du Sahel, ce qui fait dire à M. Olakounlé Gilles Yabi, ancien responsable du bureau Afrique de l'Ouest de l'ICG, que, paradoxalement, « le champ d'intervention des forces françaises, avec l'assentiment des pays de la région, n'a jamais été aussi vaste ». La France assure ne plus concevoir d'intervention unilatérale et vouloir développer des partenariats qui, à terme, lui permettront de s'effacer : avec le G5, sur le Sahel ; avec la Commission du lac Tchad, pour contenir Boko Haram ; avec les instruments de coordination créés dans la foulée du sommet de Yaoundé, pour la lutte contre la piraterie dans le golfe de Guinée – tout cela en concertation avec l'Union africaine. En dépit des appels répétés des pays de la région, il n'est pas question de « refaire le coup précédent sur la Libye, qui nous est reproché par le monde entier », assure un cadre du ministère de la défense. Le réseau français de bases militaires, en cours de reconversion, a désormais vocation à soutenir les forces africaines « en attente »... quand elles verront le jour.

PHILIPPE LEYMARIE.

(9) Cf. Simon-Pierre Omgba-Mbida (diplomate à Addis-Abeba), « Les solutions africaines aux crises : défis de l'opérationnalisation », *Diplomatique*, op. cit.

(10) Afrique du Sud, Algérie, Angola, Éthiopie, Guinée, Mauritanie, Niger, Ouganda, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Tchad.

Surdité des gouvernements arabes

En se lançant dans une guerre froide régionale, les régimes du Proche-Orient imaginent se protéger de la contagion du « printemps arabe ». La logique : exacerber les tensions avec leurs voisins pour préserver le statu quo intérieur. Leur stratégie débouche sur une impasse lourde de menaces nouvelles.

PAR HICHAM BEN ABDALLAH
EL-ALAOUÏ *

AU Proche-Orient, des régimes politiques confrontés à des difficultés économiques et sociales ont tenté de souffler sur les braises des tensions régionales pour étouffer leurs problèmes intérieurs. Motivés, comme toujours, par des impératifs de sécurité et de survie, ils ont contribué à l'escalade des tensions et des conflits en ignorant les revendications fondamentales des citoyens, au nombre desquelles leur besoin d'être entendus et leur désir de dignité. Ce sont pourtant ces mêmes revendications qui avaient déclenché le « printemps arabe », à partir de décembre 2010.

La région connaît actuellement ce que de nombreux observateurs ont appelé une « nouvelle guerre froide régionale arabe », dont les fronts s'avèrent parfois contradictoires : le premier conflit cible les Frères musulmans et la dimension transnationale de leur idéologie islamiste ; le second prend la forme d'une lutte entre chiïtes et sunnites. Des confrontations similaires ont déjà provoqué des carnages, mais jamais aussi meurtriers.

Les Etats qui sont engagés dans cette nouvelle guerre froide régionale se divisent en deux sous-ensembles. D'une part, des pays qui, comme la Jordanie, l'Iran et l'Égypte, ont mis un coup d'arrêt aux réformes politiques, promises ou en cours, destinées à étendre le champ de la participation populaire et à progresser sur la voie de la démocratie. D'autre part, des Etats ayant ajourné tout projet de réforme structurelle, tels l'Arabie saoudite, le Qatar et les Emirats arabes unis.

Contrairement à ce que l'on avait pu observer dans la seconde moitié du XX^e siècle, les belligérants ne disposent que rarement d'une idéologie ou d'un projet viable pour l'avenir. Leur ambition ? Survivre, en conservant intactes les structures de pouvoir actuelles. Bien entendu, une autre voie s'offre à ces régimes : puiser dans leur légitimité traditionnelle bien réelle ainsi que dans leurs ressources humaines et financières pour répondre aux aspirations populaires de leurs sociétés. Il y a quatre ans, c'est d'ailleurs le refus d'entendre cette ambition qui a déclenché le « printemps arabe » dans une grande partie de la région. Mais, plutôt que de s'acquitter des coûts élevés d'une telle réforme, leur stratégie consiste à exporter leurs contradictions, de façon à cimenter le statu quo à l'intérieur de leurs frontières – comme le démontrent les violentes conflits en Syrie, en Irak, en Libye et au Yémen.

EGYPTE

En Égypte, le gouvernement de M. Abdel Fatah Al-Sissi ne se contente pas de prolonger le système autoritaire de M. Hosni Moubarak ; il l'aggrave. Si la volonté du nouveau président d'élargir son pouvoir épouse celle de son prédécesseur, les problèmes économiques et sociaux auxquels il se trouve confronté rappellent également ceux qui menèrent à la destitution de M. Moubarak en janvier 2011. De cette transition bloquée, seule l'armée sort gagnante. Pas de stabilisation en vue, donc, pour le plus grand pays du monde arabe, puisque la mentalité obsidionale qui caractérise l'Etat égyptien l'empêche de percevoir les courants sociaux qui grondent sous la surface, prêts à se mobiliser une nouvelle fois.

Chômage, pauvreté et inégalités, conjugués à une forte hausse de la proportion de jeunes dans la population, ont contribué à enflammer la rue et à renverser le régime de M. Moubarak il y a quatre ans. Ces problèmes demeurent. Si la stratégie de développement piloté par l'Etat du président égyptien séduit, elle ne peut réussir tant que l'armée demeure une force économique de premier plan, avec ses propres intérêts financiers et politiques. Sur le papier, les grands projets, comme le nouveau canal de Suez, donnent le tournis. Mais ils offrent tout sauf une panacée au regard de ce dont l'Égypte a besoin depuis des décennies : un secteur privé dynamique coexistant avec un secteur public plus efficace, une économie dopée par un système éducatif et des infrastructures adaptés aux besoins.

Du temps de M. Hosni Moubarak, l'Etat s'est efforcé de favoriser la croissance en empruntant ce chemin (quitte à favoriser le népotisme). En revanche, l'obsession du président Al-Sissi de tout contrôler exige le maintien des monopoles militaires au centre du champ économique. Avec très peu de croissance pour résultat.

Le système politique fermé aggrave la situation. L'Etat égyptien s'est peu à peu balkanisé. Dépourvus d'un appareil unifié, les organes de justice et de sécurité souffrent de l'apparition de multiples poches d'autonomie. Cet état de fait a avantagé le régime, puisqu'il a permis aux institutions judiciaires et policières d'envahir la sphère publique, de réprimer les médias et d'éviscérer la « société civile » au niveau local, empêchant ainsi l'émergence d'un mouvement national d'opposition. Se creuse néanmoins le fossé entre l'Etat et la société, celui-ci ne voyant plus dans la population des citoyens à servir et à protéger, mais une menace exigeant un contrôle permanent. On a connu perspectives plus engageantes pour l'avenir.

A son arrivée, M. Al-Sissi a bénéficié d'une certaine popularité auprès des Égyptiens laïques qui redoutaient les Frères musulmans. Cela ne signifie pas qu'il dispose du soutien durable d'une base sociale populaire, susceptible de l'épauler lors de la crise qui ne manquera pas d'éclater. M. Moubarak disposait d'un Parti national démocratique (PND) hégémonique, qui lui a permis de se maintenir au pouvoir pendant près de



AMADOU SANOGO.
– « Qui va faire ? », 2013

PHOTO AMADOU SANOGO / GALERIE MAGNIN-A. PARIS

trois décennies. Même le PND n'a cependant pas pu empêcher la révolution de janvier. M. Al-Sissi n'a pas créé d'infrastructure organisationnelle de ce type, se contentant de perpétuer la mentalité de bunker propre à l'Etat autoritaire.

Dans ces conditions, le régime estime pouvoir tirer profit de l'embrasement des conflits régionaux. Depuis le coup d'Etat de juillet 2013 contre M. Mohamed Morsi, l'Égypte a entraîné d'autres pays, comme l'Arabie saoudite et la Jordanie, dans une campagne visant à éliminer les Frères musulmans, à commencer par leur organisation égyptienne. Celle-ci n'avait pas subi de répression aussi violente depuis l'époque de Gamal Abdel Nasser (1956-1970). La plupart de ses dirigeants se sont enfuis ou crouissent en prison, des milliers de militants ont été tués par les forces de sécurité, et des dizaines de milliers se trouvent encore en détention dans l'attente de simulacres de procès. Le Qatar a tenté de soutenir les Frères musulmans, mais l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis voient en eux une menace. Ces pays ont versé à l'Égypte des milliards de dollars d'aide économique depuis le coup d'Etat pour alléger sa crise financière. L'Arabie saoudite, en particulier, a agi comme dans les années 1960, lorsqu'elle se voyait encerclée par les forces du nassérisme et du baasisme. Aux yeux de Riyad, les Frères musulmans représentent une menace transnationale qui pourrait s'emparer du Golfe.

Ces flux d'aide constants en provenance des Etats pétroliers du Golfe ne sont cependant pas la solution, ne serait-ce que parce qu'ils attisent les tensions dans la péninsule arabique. En Égypte, l'injection de liquidités étrangères – astronomiques – provoque une hausse de l'inflation. Une telle perfusion aggrave en outre la dépendance d'un régime rentier, que les financements extérieurs n'encouragent pas à prendre les mesures, coûteuses mais nécessaires, qui s'imposent pour développer l'économie.

YÉMEN

Alors que l'Égypte régresse vers l'autoritarisme, le Yémen, la Syrie et l'Irak subissent le traumatisme de la violence et de la guerre.

Au Yémen, Ansar Allah, le bras militaire du mouvement insurrectionnel houthiste, a écrasé toute résistance et, depuis septembre dernier, contrôle la capitale Sanaa. A ne pas confondre avec les membres d'Ansar Al-Charia, un groupe proche d'Al-Qaïda : les rebelles houthistes sont des adeptes du zaydisme, une branche de l'islam chiïte (1). Les militaires de l'ancien régime ont délibérément ouvert la voie aux offensives des milices et ne leur ont opposé aucune résistance. Les forces de l'opposition établie, comme le parti Al-Islah, ont vite été dépassées par les dirigeants houthistes. Dans le même temps, des forces centrifuges ont mis l'Etat en pièces dans d'autres régions du Yémen, comme les conflits séparatistes dans l'Hadramaout et dans le Sud.

Les houthistes ne sont apparus sur les radars occidentaux qu'il y a quelques années. L'idée sunnite prédominante considérait que la foi zaydite était si proche de la doctrine sunnite qu'ils la désignaient comme la cinquième école de la jurisprudence islamique. Mais les houthistes ont reçu un soutien et une légitimation constants de la part de l'Iran. Téhéran considère le Yémen comme une arène où rivaliser avec l'Arabie saoudite, qui voit traditionnellement ce pays comme une extension de son propre territoire.

En conséquence, une alliance transnationale de minorités religieuses s'est constituée, situation qui ressemble fort à ce qui s'est passé au Liban et en Syrie. Les alaouites de Syrie sont maintenant considérés comme appartenant au paysage chiïte, ce qui justifie l'intervention du Hezbollah pour le compte du régime syrien. De la même manière, Ansar Allah, de par son parrainage iranien, a obtenu un niveau de crédibilité chiïte qui place pleinement le groupe du côté iranien dans ce conflit régional. Grâce à l'aide financière et aux ressources militaires qu'il a obtenues, le mouvement zaydite est également devenu un acteur d'Etat, à l'image du Hezbollah.

SYRIE

Durant le « printemps arabe », la Syrie a été l'un des premiers pays à connaître des manifestations pacifiques. Ce moment où la démocratie était possible a laissé place à une guerre civile, à une économie de guerre et à

un désastre humanitaire, qui vont en s'aggravant. Le régime de M. Bachar Al-Assad ne jouit plus que d'un semblant de souveraineté, contrôlant le territoire national en dehors de Damas à travers des *checkpoints* militaires, faute de pouvoir imposer une véritable présence légale et civile. Incapable de fournir les services sociaux et économiques qui cimentent la légitimité, l'Etat a perdu une grande partie des infrastructures dont il disposait. Face à lui, des organisations et des groupes étrangers d'opposition transformés en forces militaires d'occupation qui se caractérisent par leur très grande diversité, un fait que les médias occidentaux négligent souvent. L'Organisation de l'Etat islamique (OEI) n'est pas Al-Nosra (*lire page 18*).

Ces acteurs ne sont pas unis. En Syrie, l'OEI est moins une organisation aspirant à devenir un « Etat » au sens propre qu'une confédération djihadiste tentant de se muer en empire. Comme les Ottomans, l'OEI administre son territoire en en confiant la gestion à des acteurs locaux. Sa capacité fonctionnelle s'avère limitée en tant qu'Etat centralisé. Les sinistres décapitations transmises par les médias ne témoignent pas d'un nouveau système de loi islamique (*charia*) qui serait le signe d'un nouvel ordre politique. Elles constituent plutôt des campagnes de relations publiques visant à multiplier les recrues.

C'est bien là que le bât blesse. Etant donné ce cadre quasi impérial, l'OEI ne dispose pas de la capacité de se comporter comme un véritable Etat, que ce soit en termes d'organisation des institutions ou de levée de l'impôt. Son modèle est celui du butin, que les combattants se disputent : un système qui réussit bien dans les campagnes mais s'avère inadapté à la gestion de villes entières.

Dans ce chaos, le régime de M. Al-Assad a adopté une stratégie simple : exister. Il n'a pas besoin de reconquérir les territoires perdus pour gagner cette guerre. Ayant perdu son crédit, il ne peut pas opter pour une stratégie de sortie en engageant les réformes politiques qui lui ont été réclamées antérieurement. Tant que le régime ne s'effondre pas, il peut cependant prétendre à une victoire perverse. Ce qui explique sa politique de la terre brûlée. Les forces du régime, qui ont désormais renoncé à préserver la vieille Syrie, détruisent les villes et les villages où les groupes d'opposition dominent, le principe étant que, si Damas ne peut s'en emparer, alors personne ne le fera.

Cet abattoir résulte en grande partie de l'action d'acteurs externes. Les interventions régionales en Syrie sont bien connues. Les Etats-Unis emmènent une coalition de pays occidentaux et arabes qui bombarde l'OEI, ce qui, paradoxalement, fait le jeu d'un régime autocratique que Washington a déclaré illégitime. Parmi ses partenaires, la Turquie, la Jordanie, l'Égypte et l'Arabie saoudite. Pour sa part, le régime de M. Al-Assad peut compter sur l'aide économique et militaire du Hezbollah et de l'Iran, ainsi que sur la complicité de la Russie.

Avant la montée en puissance de l'OEI et d'Al-Nosra, ces Etats arabes sunnites avaient inscrit la Syrie dans un « croissant chiïte » s'étendant du Liban à l'Iran. Ils cherchaient à déloger M. Al-Assad, alimentant des clivages confessionnels au sein de leurs propres populations. Ils ont été forcés de changer de cap et de faire face au problème djihadiste. Seul l'Iran a maintenu sa position de soutien au régime syrien, ce qui révèle l'évolution de son impératif révolutionnaire. N'ayant pu propager la révolution dans les rues des pays arabes après 1979, les dirigeants iraniens ont fait leur entrée sur la scène régionale par le biais de la géopolitique, en profitant des tensions dans le cadre de cette nouvelle guerre froide.

Cette rhétorique confessionnelle doit toutefois faire l'objet de prudence. L'OEI ne résulte pas d'une division entre sunnites et chiïtes, comme on a pu l'imaginer, bien que ses combattants aient lancé une campagne contre ces derniers. Pour beaucoup, les jeunes qui ont été recrutés pour se battre en Syrie relèvent moins d'un endoctrinement religieux que de l'impact de politiques désastreuses, où inégalités sociales, apathie économique et impasses politiques se conjuguent pour priver les citoyens de leur dignité.

Presque tous les pays arabes ont fourni des volontaires à l'OEI, à commencer par la Tunisie, l'Arabie saoudite, la Jordanie et l'Égypte. L'ironie veut que certains de ces pays préconisent d'éliminer l'organi-

* Président de la Fondation Moulay Hicham, membre de la Fondation Carnegie pour la paix internationale. Auteur de *Journal d'un prince banni. Demain, le Maroc*, Grasset, Paris, 2014.

(1) Lire Laurent Bonnefoy, « Retour des chiïtes sur la scène yéménite », *Le Monde diplomatique*, novembre 2014.

sation. Cette observation bouleverse les idées classiques sur le terrorisme et l'extrémisme : on pense depuis longtemps qu'on peut faire échec aux terroristes radicaux en tarissant leur force combattante, leurs financements et leurs sanctuaires. L'OEI prouve que cela est faux et qu'un extrémisme violent peut surgir de presque rien. Quelques années après que l'Occident a cru avoir eu raison d'Al-Qaïda, il est confronté à un nouvel avatar, territorialisé, du phénomène. Combattu sur «son» territoire, il réagit en se déployant ailleurs. Il vient de montrer en Europe sa capacité à exploiter les fractures du Vieux Continent (2).

IRAK

L'OEI est également active en Irak, mais sa présence occulte des problèmes plus fondamentaux de dislocation sociale et d'inégalités politiques. L'OEI s'inscrit dans un schéma plus vaste de résistance et de soulèvement sunnites contre les abus d'un gouvernement dominé par les chiites, mis en place par les Etats-Unis après 2003. Pour de nombreux Irakiens sunnites, la violence potentielle de l'OEI ne représente pas une menace plus grande que les brutalités commises par les milices chiites qui soutiennent diverses personnalités politiques, comme l'ancien premier ministre Nouri Al-Maliki. Nombre de ces sunnites se sont sentis trahis après l'apparition des Sahwa, une milice sunnite appuyant le gouvernement, et le déploiement en 2007 de troupes américaines supplémentaires sous le commandement du général David Petraeus, qui contribua à stabiliser le pays.

Pourtant, il faut là encore considérer la dimension confessionnelle avec circonspection. Les connexions iraniennes avec le gouvernement irakien d'après-guerre ont amplifié et encouragé une discrimination sectaire contre laquelle les Etats-Unis n'ont pas souhaité lutter, et qui a maintenant atteint un seuil rarement vu auparavant dans l'histoire de l'Irak moderne. Exploitée et exacerbée par le climat régional, la division confessionnelle y conjuguée une véritable fracture sociale à des ingérences géopolitiques, ce qui en rend l'issue encore plus incertaine.

On constate aussi en Syrie et en Irak une autre évolution majeure de la réalité sociale. Avant le «printemps arabe», les citoyens étaient des sujets censés devoir allégeance à l'Etat. L'autorité confiscatoire de l'Etat s'étant effritée, chacun recherche la sécurité en se tournant d'abord vers les acteurs locaux, le quartier et les milices.

PERSPECTIVES RÉGIONALES

Les divisions régionales résultent de l'action de plusieurs acteurs, mais un fil commun apparaît désormais clairement. Les inquiétudes de la coalition arabe sunnite ne concernent pas seulement ses opposants régionaux, comme l'Irak, ou des menaces idéologiques, comme celle des Frères musulmans. Une troisième menace émerge, intérieure celle-ci : leur propre société. Hélas, ces pays traitent les voix dissidentes avec suspicion. Cependant, en refusant de saisir l'occasion offerte par le «printemps arabe» de se tourner vers l'intérieur et de répondre efficacement à la demande massive de liberté et de dignité de leurs populations, ces systèmes politiques se fourvoient. Ils optent pour une voie grosse de risques politiques à moyen et à long terme. Comme par réflexe, ils projettent leurs problèmes au niveau régional sans s'attaquer à leurs déficiences internes.

La récente baisse des prix du pétrole a démontré que cette nouvelle guerre froide régionale peut connaître d'importants revirements de fortune. Jusqu'à maintenant, l'Irak avait le dessus dans le conflit confessionnel avec l'Arabie saoudite ; sa politique régionale, plus cohérente, le conduisait à intervenir directement dans ses guerres par procuration sans recourir à des intermédiaires. La stratégie saoudienne s'avère plus fragmentée, car la politique étrangère se trouve aux mains de multiples acteurs, des services de sécurité aux princes décisionnaires en passant par le ministère des affaires étrangères, chacun de ces centres de pouvoir ayant ses propres intermédiaires à l'étranger.

Qui plus est, contrairement à l'Arabie saoudite, l'Irak présente un modèle de souveraineté populaire qui, bien qu'il ne soit que partiellement libre, permet la tenue d'élections régulières et l'existence d'un pluralisme contrôlé, même si le pouvoir demeure en dernier ressort entre les mains du Guide suprême. Enfin, l'Irak a provoqué le trouble d'une grande partie du Golfe en poussant les intérêts américains à s'engager dans un accord nucléaire, ce qui annonce une percée diplomatique majeure. La chute des prix du pétrole rebat les cartes. L'Arabie saoudite, qui la provoque, s'en sort mieux en raison de ses réserves financières plus importantes. Cependant, Riyad risque d'entraîner une confrontation avec l'Irak et de perdre les moyens de soutenir ses protégés régionaux. Pour les deux pays, la bataille ultime se joue désormais en Syrie.

La nouvelle guerre froide régionale a ainsi considérablement transformé le paysage géopolitique du Proche-Orient. Pour la première fois dans l'histoire moderne de la région, Le Caire, Damas et Bagdad ne sont pas les puissances régionales hégémoniques. Ces pays subissent les répliques du «printemps arabe» et sont le terrain d'une contestation qui implique des acteurs extérieurs. La leçon est claire : nul, aussi puissant soit-il, n'échappe à l'histoire.

Par contraste, la Tunisie est un exemple constructif pour la région en termes de promesses démocratiques. Les compromis innovateurs entre forces islamiques et laïques auxquels est parvenu cet Etat en transition, de même que la régularité des élections démocratiques et le règne du droit, démontrent qu'il est possible de se libérer de l'héritage autoritaire. Si la démocratie tunisienne en venait à retourner dans l'ombre, c'est à la fois un symbole d'espoir pour les démocrates et une épine insidieuse dans le pied des régimes autoritaires qui disparaîtraient.

Au vu de ces événements, les Etats-Unis ne peuvent plus être la puissance hégémonique incontestée de la région. Leur apparent désengagement des affaires régionales reflète un tournant important dans leur stratégie globale. Ils ont tiré les leçons de leur échec en Afghanistan et en Irak. En outre, l'Asie revêt désormais plus d'importance stratégique que le Proche-Orient. La domination mondiale ne s'accompagne plus de l'occupation d'espaces territoriaux et de lieux physiques, mais du contrôle des marchés financiers et des routes commerciales maritimes. Washington cherchera encore à contrôler le flux du pétrole régional, mais en régulant le robinet plutôt que le puits. En somme, on n'assiste pas à un désengagement des Etats-Unis mais à la reformulation de la politique américaine.

Un héritage de l'histoire aura cependant fait preuve de sa résilience. Les frontières géographiques définies par l'accord Sykes-Picot ont fait preuve d'une pérennité inattendue, exception faite du Kurdistan. Les acteurs de la région ne se battent pas pour redessiner la carte, mais pour contrôler les frontières existantes. Les gouvernements et les peuples partagent encore aujourd'hui implicitement l'idée sacro-sainte que ces frontières représentent la dernière amorce de stabilité au Proche-Orient. Elles constituent une réalité sociale, pour le meilleur et pour le pire. Après tout, chaque réfugié victime des crises récentes est censé regagner son pays. Et, quels que soient les vainqueurs des conflits civils en Libye, en Syrie, en Irak et au Yémen, on n'attend pas de ces Etats qu'ils changent de forme. L'idée qui prévaut largement est que, si les frontières géographiques existantes disparaissent, l'instabilité actuelle se transformera en une spirale de chaos.

HICHAM BEN ABDALLAH
EL-ALAOU

(2) Comme l'a souligné le politiste Gilles Kepel, l'un des penseurs de la mouvance djihadiste, Abou Moussab Al-Souri, a théorisé dans son *Appel à la résistance islamique mondiale* la nécessité d'un tel déplacement stratégique.



Pour compléter ce dossier,
retrouvez une sélection d'archives
sur notre site :

www.monde-diplomatique.fr/52450



Au Japon, déjà

Après l'attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo, le 20 mars 1995, qui a tué douze personnes, l'écrivain japonais Haruki Murakami est parti à la rencontre des victimes et de leurs bourreaux.

Les médias japonais nous ont bombardés d'informations et de portraits des membres de la secte Aum – les «attaquants» –, ils ont conçu un récit si lisse, si séduisant que le citoyen moyen – la «victime» – était devenu presque accessoire. (...) Le récit d'une victime anonyme est mineur pour les médias en quête de sensations et d'émotion, si bien que les rares témoignages publiés n'étaient qu'un assemblage clinquant de formules vides. Sans doute nos médias désiraient-ils créer une image collective du «Japonais innocent et souffrant» (...). De plus, la dichotomie classique du «méchant» identifiable et du «bon peuple» sans visage procure une bien meilleure histoire. (...)

Nous devons pourtant comprendre que la plupart de ceux qui adhèrent à des cultes ne sont pas anormaux (...). Peut-être portent-ils une douleur en eux (...), ils sont tourmentés. Ils errent de-ci de-là, ballottés entre un sentiment de supériorité et l'idée qu'ils ne sont pas tout à fait comme il faudrait. Ça pourrait très bien être moi. Ça pourrait être vous.

Haruki Murakami,
Underground, Belfond, Paris, 2013.

Pas de vagues

Une voiture piégée a explosé à Stockholm. *Amor*, issu de l'immigration, ressent une méfiance accrue de la population à l'égard de «gens comme lui».

J'appelle mes frères et je dis : Ne vous faites pas remarquer pendant quelques jours. Restez chez vous. Eteignez les lumières. Fermez les portes. Orientez les perennes de manière qu'on ne puisse pas vous voir à l'extérieur. Débranchez la télé. Eteignez votre portable. Jetez le journal directement dans la poubelle à recycler.

Attendez que les choses se soient calmées.

Répétez pour vous-mêmes : Nous sommes innocents. Parce que vous l'êtes. Votre conscience est propre. Vous n'avez rien à voir avec tout ça.

Attendez les nouvelles consignes.

Jonas Hassen Khemiri,
J'appelle mes frères, Actes Sud, Arles, 2014.



Les Amis du
MONDE diplomatique

Concours étudiants 2015

La quatrième édition du concours étudiants *Le Monde diplomatique* est lancée. Plutôt qu'un essai philosophique, chaque candidat est invité à rédiger une enquête ou un reportage de douze mille signes sur une question sociale, économique, politique ou géopolitique, en privilégiant une approche internationale. La date limite de remise des textes est le 15 juin 2015. Modalités et renseignements sur www.amis.monde-diplomatique.fr/concours

RÉGIONS

ALÈS. Le 17 février, à 19h30, au cinéma Les Arcades, projection du film de Rolf De Heer *Charlie's Country*. (04-66-88-35-41 et amd30@orange.fr)

AVIGNON. Le 19 février, à 20h30, au cinéma Utopia Manutention, ciné-débat autour de la projection du film de Mehran Tamadon, *Iranien*. (rutz.bouqueyran@wanadoo.fr)

BESANÇON. Le 10 février, à 20 heures, «Le grand marché transatlantique : quelles menaces ?», avec Renaud Lambert. Organisé par le collectif Stop Tafta. Lieu précisé sur www.amd-besancon.org (philippe.rousselet@laposte.net)

CAEN. Le 19 février, à 18h30, au café des Arts, à Hérouville, enregistrement en public de l'émission «T'es autour du Diplo», à écouter sur le site des Amis du *Monde diplomatique* et sur www.zonesondes.org (duboisbo@yahoo.fr)

CARCASSONNE. Le 4 février, à 20h30, au cinéma Le Colisée, projection du film de Laurent Cantet *Retour à Ithaque*, suivie d'un débat avec Christophe Ventura. En partenariat avec les Amis du Cinoch[®]. Les 13 et 14 février, salle L'Astronome, quartier du Viguière : journées «économie sociale et solidaire», avec des pièces de théâtre, des échanges avec les Fralib et les coopératives de la Fabrique du

Sud. Le 14 février, à 20h30, conférence-débat avec Benoît Bréville, en partenariat avec les Amis de la Fabrique du Sud. Le 24 février, à 20 heures, salle Joë-Bousquet, rue Aimé-Ramon, projection du film *La Dette*, suivie d'un débat avec Nicolas Ubelmann, coréalisateur. En partenariat avec Attac. (amd11@free.fr)

COLMAR. Le 19 février, à 20 heures, au centre Théodore-Monod, 11, rue Gutenberg : «Qui a peur du genre ?». Avec Roland Pfefferkorn, sociologue. (matthias.herrgott@online.fr)

CLERMONT-FERRAND. Le 7 février, à 17 heures, au café-lecture Les Augustes : «Les hommes ont-ils intérêt à devenir féministes ?», avec Osez le féminisme 63. (xaphi@orange.fr)

GIRONDE. «Café Diplo» le 11 février, à 20 heures, au bar du Pont-Montaigne à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt ; le 18 février, à 20h30, au café de l'Orient, place François-Mitterrand à Libourne ; et le 25 février, à 19h30, au Poulailleur, place du 14-Juillet à Bègles. (06-85-74-96-62 et amis.diplo33@gmail.com)

GRENOBLE. Le 5 février, à 20h15, à la Maison des associations, 6, rue Berthe-de-Boissieux : «Contamination radioactive des aliments en situation accidentelle», avec

Roland Desbordes. (jacques.toledano@wanadoo.fr)

GUADELOUPE. Le 27 février, à 19h30, à la médiathèque de Port-Louis, projection du film d'Iciar Bollaín *Même la pluie*, suivie d'un débat avec Jean-Luc Touly. (danimaginaire@yahoo.fr)

LA ROCHE-SUR-YON. Le 7 février, à 10h15, au Grand Café, 4, rue Georges-Clemenceau, «café Diplo» autour de l'article de Simon Borja, Guillaume Courty et Thierry Ramadier, «Prisonniers de la mobilité», paru dans *Le Monde diplomatique* de janvier. (michelmerel54@laposte.net)

NORD. Le 11 février, à 20 heures, à la MRES, 23, rue Gosselet à Lille, rencontre avec Laurent Cordonnier autour de son livre *La Liquidation* (Les Liens qui libèrent). Le 16 février, à 20 heures, scène nationale de la Rose des vents, boulevard Van-Gogh à Villeneuve-d'Ascq : «Quelle stratégie pour une reconquête politique ?», avec Serge Halimi. (amd nord@yahoo.fr)

MARSEILLE. Le 5 février, à 19 heures, à la Maison de la région, 61, la Canebière, rencontre avec Martine Bulard, coordonnatrice du *Manière de voir* n° 139, «Poudrières asiatiques». Avec *La Marseillaise*. Réservations : lamarpromotion@lamarseillaise.fr (g.ollivier1@free.fr)

MONTPELLIER. Le 26 février, à 20 heures, salon du Belvédère au Corum : «Les crises au Proche-Orient : enjeux et perspectives», avec Rudolf El-Kareh. (janinerobert@wanadoo.fr)

MOSELLE. Le 12 février, à 18h30, petite salle des Coquelicots, Metz : «Etre Charlie, est-ce l'union sacrée ?» Le 26 février, à 19 heures, 41, avenue de la Liberté, au Ban-Saint-Martin : «Les structures qui nous relient aux animaux», avec Véronique Servais, anthropologue. En coo-

pération avec le FRAC Lorraine et le Forum de l'IRTS. (pollmann@univ-metz.fr)

NICE. Le 7 février, à 20h30, à l'Eclat, villa Arson, Pierre Rimbert exposera son «projet pour une presse libre» (*Le Monde diplomatique*, décembre 2014) et Pierre Carles présentera la première partie de son film *Opération Correa*. (www.leclat.org)

PERPIGNAN. Les AMD 66 se réunissent le troisième jeudi du mois à 19 heures, à la résidence Habitat jeunes Roger-Sidou, 5, place Alain-Gerbault, pour débattre d'articles du *Monde diplomatique*. (06-13-24-16-57 et am.bordas@laposte.net)

RENNES. Le 19 février, à 19 heures, au Knock, 48, rue de Saint-Brieuc, «café Diplo» autour du dossier du *Monde diplomatique* de janvier sur les partis politiques (06-22-56-16-98 et yves.paris-tad@wanadoo.fr)

TOULOUSE. Le 11 février, à 20h30, au cinéma ABC, 13, rue Saint-Bernard, projection-débat avec le collectif Solidarité Roms et gens du voyage, autour du film de Ioanis Nuguet *Spartacus & Cassandra*. Le 24 février, à 20h30, salle du Sénéchal, 17, rue de Rémusat, conférence-débat avec Régis Lagrifoul et Christian Terrance de Solidaires finances publiques, autour du livre de Vincent Drezet *Une société sans impôts ?* (Les Liens qui libèrent). (05-34-52-24-02 et amd toul@gmail.com)

TOURS. Le 6 février, à 20h30, à l'association Jeunesse et Habitat, 16, rue Bernard-Palissy : «L'anglicisation de l'université», avec Vincent Doumayrou. Le 12 février, à 20 heures, aux cinémas Studio, rue des Ursulines, ciné-débat : «Le patronat : social et patriote ?», avec Annie Lacroix-Riz. Le 18 février, à 14 heures, au lycée Descartes, rue de la Préfecture, puis à 20h30 à l'association Jeunesse et Habitat : «Le Proche-Orient aujourd'hui», avec Alain Gresh. Le 11 février (13 heures), le 12 février

(20 heures) et le 16 février (11 heures) sur Radio Béton (93.6), présentation du *Monde diplomatique* du mois. (02-47-27-67-25 et pje.arnaud@orange.fr)

VALENCE. Le 7 février, à 14h30, à la Maison des sociétés, salle Haroun-Taziefi : «Sémitisme/antisémitisme, sionisme/antisémitisme, des mots à préciser», avec Pierre Stamboul. Organisée par l'AFPS Drôme-Ardèche avec le soutien des AMD. (suzanne.dejours@orange.fr)

PARIS ET BANLIEUE

PARIS. Le 7 février, à 18 heures, au théâtre des Amandiers à Nanterre : «Violences faites aux femmes, et au travail», avec Florence Montreynaud, Marlène Benquet et Coline Cardé. En partenariat avec l'Agora, maison des initiatives citoyennes de Nanterre. Le 12 février, à 19 heures, au Lieu-Dit, 6, rue Sorbier : «café Diplo» sur les partis politiques avec le sociologue Julian Mischi, autour de son article «PCF : comment un appareil s'éloigne de sa base», paru dans *Le Monde diplomatique* de janvier. (amis.diplo.75@gmail.com)

YVELINES. Le 7 février, à 17 heures, hôtel de ville de Versailles, salle Montgolfer, rencontre avec Bernard Friot autour de son ouvrage *Emanciper le travail* (La Dispute). (06-07-54-77-35 et eveleveque@wanadoo.fr)

HORS DE FRANCE

BOBO DIOULASSO. Le 14 février, à 8h30, Bourse du travail : «Terrorisme, djihadisme, Etat islamique». (christian.darceaux@laposte.net)

GENÈVE. Le 10 février, à 18h30, au café Jules-Verne, 20, rue Jean-Violette, «café Diplo» autour de l'article d'Antoine Schwartz «La résistible dérive oligarchique», paru dans *Le Monde diplomatique* de janvier. (amidiplo-suisse@hotmail.com)



LITTÉRATURES

EUROPE

LE PASSÉ DE LA RUSSIE EST IMPRÉ-VISIBLE. Journal de bord d'un enfant du dégel. – Andreï Gratchev

Alma, Paris, 2014, 528 pages, 25 euros.

Andreï Gratchev, né en 1941, est un « enfant du dégel » : il a été témoin des incessants bouleversements que traversa la Russie soviétique, d'abord comme membre du département international du comité central du Parti, puis au Kremlin comme conseiller et porte-parole de M. Mikhaïl Gorbatchev. Lui et sa génération, les *chestidessiatniki* (« ceux des années 1960 »), ont auparavant connu la déstalinisation lancée par Nikita Khrouchtchev. L'élan utopiste de cette époque, avec le « printemps de Prague » et son « socialisme à visage humain », leur permit de réformer le système soviétique vingt ans plus tard.

Gratchev analyse le traumatisme que fut l'échec de la volonté de créer une convergence entre l'Etat protecteur, garant de la justice sociale, et l'efficacité de l'économie occidentale. Au lieu du monde idéal imaginé de l'autre côté du « rideau de fer », c'est un système capitaliste aussi brutal que le soviétisme que les Russes découvrirent. La déception entraîne la société à se réfugier dans le populisme et le nationalisme, faute d'horizon idéologique.

VADIM KAMENKA

BARCELONE CONTRE SES HABITANTS. 1835-1937, quartiers ouvriers de la révolution. – Chris Ealham

Collectif des métiers de l'édition, Toulouse, 2014, 97 pages, 11 euros.

A partir d'une étude précise des rapports de classe dans la Barcelone de l'avant-guerre civile, un historien anglais libertaire pose à nouveau la question rebattue de la « révolution urbaine » et du « droit à la ville » des prolétaires. Contrairement à l'approche abstraite de géographes dits radicaux, Chris Ealham montre ce qu'il a pu être concrètement une ville dont une partie des habitants voulaient faire le lieu d'expression d'une identité de classe et d'affirmation d'un pouvoir autonome, dans le cadre de la lutte contre le capitalisme. On apprend ainsi que les barricades avaient une fonction aussi symbolique que militaire, en tant que manifestation de la présence de comités révolutionnaires armés locaux, ou que la destruction d'automobiles avait une motivation anticonsumériste. Pour la bourgeoisie, il n'était évidemment pas question de laisser l'anarchie, au sens propre et figuré du terme, s'installer au cœur de la capitale catalane. Sous couvert de rationaliser l'organisation de l'espace urbain, ses ingénieurs feront jouer à l'urbanisme le rôle qui lui sied le mieux : celui d'un dispositif de maintien de l'ordre.

JEAN-PIERRE GARNIER

CINEMA KOMUNISTO. Il était une fois en Yougoslavie. – Mila Turajlic

Les Mutins de Pangée, Paris, 2014, 1 DVD (151 minutes) + 1 livret de 36 pages, 15 euros.

Pour introduire *Cinema Komunisto*, Mila Turajlic écrit : « Voici l'histoire d'un pays qui n'existe plus... sauf au cinéma. » Partant des studios Avala, le « Hollywood de l'Est », où furent tournés des centaines de films, parmi lesquels de grandes coproductions internationales, la cinéaste remonte le temps. Dès la constitution de la République populaire fédérative de Yougoslavie, Tito comprend que le cinéma peut contribuer à l'unification nationale. Pour cela, il faut créer un mythe fondateur : ce sera le film de partisans. La perpétuelle narration de la guerre de libération va ainsi peupler l'imaginaire des Yougoslaves pendant toute la durée de leur vie commune.

En interrogeant ceux qui firent ce cinéma populaire, Turajlic décrit le rôle personnel de Tito, impénitent cinéophile ayant vu près de neuf mille films, dans la mise en place d'une Yougoslavie idéale. Avec son montage virtuose, *Cinema Komunisto* montre les liens consanguins entre fiction et réel, et évoque avec une pointe de nostalgie un système politique qui préférerait que les bombes explosent sur un écran plutôt que dans les rues.

PHILIPPE PERSON

MAGHREB

L'EXCEPTION TUNISIENNE. Chronique d'une transition démocratique mouvementée. – Nicolas Beau et Dominique Lagarde

Seuil, Paris, 2014, 198 pages, 18,50 euros.

Depuis son accession à l'indépendance il y a bientôt soixante ans, la Tunisie a toujours constitué une exception dans le monde arabe. Elle l'était sous le règne de Habib Bourguiba par ses audaces sociales et parfois diplomatiques (à propos de la Palestine, par exemple). Elle l'est restée sous M. Zine El-Abidine Ben Ali, pour des raisons moins glorieuses, quand le pays passait pour l'Etat arabe sans doute le mieux administré mais également le plus mal gouverné par un pouvoir aussi médiocre qu'aveugle. Depuis la chute du régime, le 14 janvier 2011, la Tunisie est devenue une exception politique : la seule révolution arabe à avoir su naviguer entre les écueils. Les journalistes Nicolas Beau et Dominique Lagarde racontent d'une plume alerte ces trois années postrévolutionnaires. Écrit avant les élections législatives et présidentielle du dernier trimestre 2014, l'ouvrage donne à voir et à comprendre l'étrange coexistence entre deux hommes politiques qui tout oppose mais qui ont tricoté non sans mal l'heureux dénouement : le cheikh islamiste Rached Ghannouchi et un revenant de 88 ans, M. Béji Caïd Essebsi, aujourd'hui président du pays. Une autre exception ?

JEAN-PIERRE SÉRÉNÉ

AMÉRIQUES

LA RECONNAISSANCE SOCIALE ET LE MOUVEMENT DES SANS-TERRE DU BRÉSIL. En quête de dignité. – Alexis Martig

Academia-L'Harmattan, Louvain-la-Neuve - Paris, 2014, 288 pages, 30 euros.

Ce travail d'anthropologie sociale s'attache à décrypter le Mouvement des sans-terre en analysant l'origine et les manifestations de l'intériorisation de normes discriminantes attachées à l'extrême pauvreté et au travail rural, le lien entre la question de la terre et celle de la foi, et l'héritage dont il se réclame, de la théologie de la libération aux grandes figures de *cangaceiros*. Si la comparaison avec le Mouvement des indigènes de la République (MIR) en France surprend, ce livre affronte néanmoins une interrogation essentielle : comment se construit la dignité à mesure que se forment l'instinct de classe et le sentiment du collectif ? « *Le processus de formation de conscience du sujet passe aussi par le fait qu'il se reconnaît dans une culture* », explique l'une des responsables en 2006. Pour l'auteur, le mouvement mise tout autant sur la redistribution des terres que sur la création d'une conscience citoyenne par la mémoire et l'identité, appuyée sur une esthétique.

GUILLAUME BEAULANDE

AFRIQUE

THOMAS SANKARA. An African Revolutionary. – Ernest Harsch

Ohio University Press - Swallow Press, Athens (Ohio), 2014, 160 pages, 14,95 euros.

A l'exception du recueil de discours *Thomas Sankara Speaks* (Pathfinder Press, Londres, 2007), il n'existait pas de livre anglophone sur la révolution qui a bouleversé le Burkina Faso de 1983 à 1987. Cette synthèse, assez complète dans les limites de son format, vient donc combler une lacune. Après deux chapitres consacrés à la biographie de l'homme qui a imprimé sa vision, sa rigueur et son énergie à cette révolution, Thomas Sankara (1949-1987), le livre s'attache à en décrire les grandes orientations : transformation de l'Etat, libération de la femme, objectif d'autosuffisance alimentaire, économie autocalibrée, mobilisation du peuple, indépendance nationale. Ernest Harsch, qui fait des divergences politiques la cause de l'assassinat de Sankara, ignore les témoignages récents de plusieurs compagnons de l'ancien président libérien Charles Taylor accréditant la thèse d'un complot international. Cela aurait peut-être incité à réclamer l'ouverture des archives américaines.

BRUNO JAFFRÉ

PATRICE LUMUMBA. – Georges Nzongola-Ntalaja

Ohio University Press, 2014, 176 pages, 14,95 dollars.

Si Patrice Lumumba (1925-1961) figure depuis longtemps au panthéon des héros des indépendances africaines, il demeure néanmoins très peu connu. C'est pourquoi il faut saluer le bref ouvrage de l'historien américain d'origine congolaise Georges Nzongola-Ntalaja qui relate son extraordinaire parcours politique. Avec fougue et talent, Lumumba avait réussi à dépasser la modestie de ses origines et à se doter d'une formation solide au fil d'immenses lectures. Rempportant les premières élections démocratiques jamais organisées à la veille de l'indépendance du Congo belge, il devient premier ministre d'un pays que le colonisateur feint d'abandonner. Nzongola-Ntalaja décrit la trahison des Belges, la vulnérabilité de la nouvelle élite congolaise, les ratés de l'indépendance... Surtout, il rend à Lumumba son exacte dimension : celle d'un chantre du panafricanisme, d'un homme qui jeta les bases de l'unité du Congo. Une unité qui, malgré guerres et rébellions, a résisté jusqu'aujourd'hui...

COLETTE BRAECKMAN

ASIE

THE SEASONS OF TROUBLE. Life Amid the Ruins of Sri Lanka's Civil War. – Rohini Mohan

Verso, New York, 2014, 368 pages, 20,30 dollars.

En 2009, après vingt-six ans de guerre civile, l'armée du Sri Lanka écrase les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) et abat son dirigeant. Colombo reprend sa souveraineté, l'espoir d'indépendance des Tamouls du nord de l'île s'effondre. L'histoire écrite par les vainqueurs décrit la victoire de la république multiethnique sur des terroristes et leur chef illuminé. Elle laisse dans l'ombre les bombardements de civils et d'hôpitaux, les viols, enlèvements et tortures, l'enfermement forcé des perdants dans des camps de réfugiés, la dépossession et la recolonisation. Rohini Mohan, journaliste indienne, fait entendre ici la voix des vaincus. Mugil, qui s'est engagée tout adolescente dans les Tigres, assiste au désastre sous les bombes. Sarva descend aux enfers de la répression politique « antiterroriste ». Indra, sa mère, se voit rattrapée par un conflit qu'elle avait tout fait pour éviter. Trois portraits conduits avec une grande douceur.

PHILIPPE RIVIÈRE

A KINGDOM IN CRISIS. Thailand's Struggle for Democracy in the Twenty-First Century. – Andrew MacGregor Marshall

Zed Books, Londres - New York, 2014, 248 pages, 24,95 dollars.

En raison des lois de lèse-majesté, il est presque impossible d'évoquer en Thaïlande le rôle que joue la monarchie dans la politique du pays, y compris pour les journalistes et les chercheurs étrangers. Andrew MacGregor Marshall a quitté Bangkok et l'agence Reuters en 2011 pour écrire librement. Résultat, un livre hardi, développant l'idée qu'une bataille de succession secrète explique la crise qui fait rage en Thaïlande depuis 2005 ; les élites traditionnelles mettraient tout en œuvre, jusqu'à un soutien actif au régime militaire issu du coup d'Etat de 2014, pour s'opposer à l'accession au trône du prince héritier. La thèse est partielle, mais cet ouvrage fera date par son refus de tout souci apologétique. S'appuyant sur des analyses universitaires jusqu'alors dispersées et fourmillant d'anecdotes, il démonte le mythe d'une royauté bienfaitrice – propagande financée par les prodigieuses richesses de la Couronne – et ne recule devant aucun tabou : fratricide fondateur, manœuvres de la reine, liens avec les forces armées...

XAVIER MONTHÉARD

PROCHE-ORIENT

LE HEZBOLLAH. Mobilisation et pouvoir. – Aurélie Daher

Presses universitaires de France, Paris, 2014, 479 pages, 27 euros.

« Groupe terroriste » ou « mouvement héroïque », les définitions du Hezbollah varient largement. Dans cet ouvrage, Aurélie Daher, politologue et historienne, met à mal plusieurs mythes : le Hezbollah serait un Etat dans l'Etat libanais, son but principal serait l'instauration d'un régime de type islamique... Daher redéfinit les rôles que s'attribue le Hezbollah, porte-parole de la communauté chiite, et s'attarde sur la perception de son action par ses partenaires ou adversaires, l'Occident, la Syrie, les mouvements libanais... Cette étude se propose aussi de découvrir la structure de l'organisation, ses moyens et sa complexité intrinsèque : nationale avant tout, elle n'en favorise pas moins un allégeance religieuse aux clercs iraniens. L'approche, sociologique, historique et chronologique, afin de mieux présenter les revirements d'un mouvement aujourd'hui guetté par le communautarisme à la faveur de son action en Syrie, permet un tableau très complet.

JULES CRÉTOIS

Insoumis et rêveurs

Requiem pour Alain Gerbault de Luís Cardoso

Traduit du portugais (Timor-Leste) par Catherine Dumas, Arkuiris, Toulouse, 2014, 250 pages, 19,90 euros.



ELLE s'appelle Catarina, peau soyeuse et bonne éducation, vit à Batavia, la capitale des Indes néerlandaises – aujourd'hui Djakarta. Quand elle a 17 ans, son père l'offre en cadeau à son partenaire commercial, le capitaine du port de Dili. Lequel tient lieu de capitale du Timor portugais, alors que l'île est divisée entre deux puissances coloniales : le Portugal à l'est et les Pays-Bas à l'ouest. C'est l'entre-deux-guerres et le territoire, relativement pacifié, attire ceux qui veulent faire des affaires. La jeune femme devra veiller sur le domaine et sur la production de café, au bord de la faillite, dans cette ville marécageuse où le dictateur António de Oliveira Salazar envoie les opposants au régime et les fonctionnaires tombés en disgrâce.

A peine est-elle arrivée que son fiancé la prévient : « *Tu n'aurais jamais dû venir* » Il la déflore sans ménagement et retourne à son négoce, la laissant seule, entourée de chats. Ainsi se déroule l'histoire d'une femme prisonnière, de celles qui restent à quai à regarder la mer, quand les hommes, eux, voyagent. « *How we alone of mortals are* » (« Comme nous sommes seuls parmi les mortels »), pourrait-elle soupiner en citant le poète William Butler Yeats... Tout comme la bande d'extravagants qui l'entourent : sir Lawrence, né au Bengale, qui maîtrise l'anglais avec brio mais ne sait pas trop quelle place trouver dans ce monde colonial ; Rodolfo, l'anarchiste portugais déporté à Timor après avoir posé une bombe dans un hôtel de Lisbonne ; un ancien aventurier ; ou encore le gouverneur lui-même, administrateur du territoire.

Mais Catarina n'a pour eux que peu d'estime, et ses héros sont tout autres. Il y a d'abord le navigateur Alain Gerbault, un autre solitaire, dont elle lit le journal de bord, *A la poursuite du soleil*. Quand, malade du paludisme, ce dernier entre dans la baie de Dili en 1941 pour y mourir, elle court à son chevet. Son autre prince charmant s'appelle Malisera, « *le proscrit de Manumera* ». Caché sur la montagne sacrée, cet autochtone rebelle fait régner la terreur parmi les administrateurs portugais en les humiliant : il les dépouille de leur uniforme blanc et les renvoie nus et sans chaussures. Décidée à redresser son domaine, la belle part à la rencontre de l'insoumis pour lui proposer une association : « *Tous les bafoués rendaient visite à Malisera pour se plaindre des autorités, des chefs réguliers et des cipayes, ainsi que des calamités naturelles*. » Aucune des femmes venant lui demander assistance ne résiste à « *Antero Sombre Tableau, plus connu sous le nom d'Antero le Sombre des Strophes Encore Plus Sombres* » – qui est bien davantage que Gerbault le héros de l'histoire... Derrière les intrigues sentimentales un brin alambiquées, le récit conte la guerre qui se rapproche, l'arrivée des forces nippones, l'occupation coloniale. Et tout est dit lorsque les Japonais fraîchement débarqués et les milices portugaises s'accordent pour reprendre la main sur Manumera, ce bout de terre qui leur échappe.

Luís Cardoso, né en 1959 au Timor-Leste, parti pour Lisbonne après la « révolution des œillets », y fut le représentant de la résistance contre l'occupation de son pays par l'Indonésie (1975-1999). C'est dire que son œuvre est emplie de résonances politiques. Mais elle est aussi la vision partagée d'« *une île au loin* (1) », portée par ses rêves et ses tensions...

NAÏKÉ DESQUESNES.

(1) Luís Cardoso, *Une île au loin*, Métailié, Paris, 2000.

HISTOIRE

La seconde guerre mondiale vue par des Japonais

COMMENT la population japonaise a-t-elle vécu la défaite du pays et l'occupation américaine au lendemain de la seconde guerre mondiale ? La mémoire de cette période a longtemps été enterrée par les Japonais eux-mêmes, pour qui les souvenirs étaient trop douloureux, par leurs dirigeants d'après-guerre, bien souvent issus des mêmes rangs que leurs prédécesseurs, et par les occupants américains, qui avaient besoin d'un Japon apaisé sur lequel s'appuyer face au développement des régimes communistes en Asie.

Ce champ d'études a commencé à être défriché depuis une bonne vingtaine d'années, et les travaux engagés au Japon et aux Etats-Unis nous parviennent progressivement. Parfois sous forme de fictions, comme les récits *Mourir pour la patrie* (1), qui raconte l'expérience d'un jeune lycéen au cours de la bataille d'Okinawa (26 mars - 21 juin 1945), et *Le Goût du matchi* (2), qui narre les difficultés d'une jeune Japonaise durant l'occupation américaine. Ces deux romans s'appuient largement sur des faits réels. Deux mille collégiens et lycéens ont combattu, comme le jeune héros d'Akira Yoshimura, au sein de l'armée japonaise à Okinawa. Quant à l'évocation de la vie quotidienne dans l'après-

guerre, elle s'inspire en grande partie de la propre expérience d'Aiko Mishima.

Un utile contrepoint documentaire est offert par l'ouvrage de Michael Lucken, *Les Japonais et la guerre* (3), qui souligne la diversité des points de vue sur les événements au sein de la société nipponne, à travers l'étude d'œuvres de l'époque. Il analyse également l'influence de l'occupation sur la construction de la mémoire, et les évolutions de l'historiographie japonaise et américaine. La version construite juste après la fin du conflit par les autorités d'occupation met en scène un peuple et son empereur entraînés dans la guerre par une clique militariste ayant usurpé le pouvoir. Lui succède la vision d'un Japon « victime » des bombardements atomiques. Puis ces deux lectures se trouvent remises en question à la fin des années 1980, quand l'ouverture des archives américaines et la mort de l'empereur Hirohito (1989) permettent notamment de mettre en lumière la responsabilité de ce dernier, qui régnait depuis 1926.

De ces récits divergents résulte une mémoire éclatée, dont les zones d'ombre alimentent un révisionnisme certes minoritaire mais bien présent dans la société

nipponne. La parution de la biographie officielle de Hirohito (douze mille pages, soixante et un volumes), annoncée par l'Agence de la maison impériale et qui devrait avoir lieu en mars prochain, pourrait contribuer à rafraîchir cette mémoire. Mais il semble qu'elle présentera l'image d'un souverain sans réel pouvoir. Pourtant, des biographes non officiels comme Herbert Bix et Edward Behr (4) l'ont déjà présenté comme prenant part aux décisions. Si elle ne semble pas s'éloigner d'une certaine tradition, cette nouvelle biographie aura au moins le mérite de rendre accessibles des documents inédits, alors que de nombreuses sources n'ont toujours pas été rendues publiques.

EMILIE GUYONNET.

(1) Akira Yoshimura, *Mourir pour la patrie*, Actes Sud, Arles, 2014, 173 pages, 18,50 euros.

(2) Aiko Mishima, *Le Goût du matchi. Une jeune Japonaise sous l'occupation américaine, 1945-1952*, L'Harmattan, Paris, 2014, 97 pages, 12 euros.

(3) Michael Lucken, *Les Japonais et la guerre, 1937-1952*, Fayard, Paris, 2013, 398 pages, 24 euros.

(4) Herbert B. Bix, *Hirohito and the Making of Modern Japan*, HarperCollins, New York, 2000, et Edward Behr, *Hirohito, l'empereur ambigu*, Robert Laffont, Paris, 1989.



DU MONDE

Les travailleurs du ballon rond

Rouge ou mort
de David Peace

Traduit par Jean-Paul Gratias, Rivages,
Paris, 2014, 796 pages, 24 euros.



DANS ce roman singulier, les faits réels prennent une dimension de légende. L'Écossais Bill Shankly (1913-1981), le héros de *Rouge ou mort*, a commencé par travailler à la mine, jusqu'à ce qu'elle ferme. Il devient plus tard entraîneur, et n'est plus tout jeune quand lui est confié le Liverpool Football Club, en 1960. Bien davantage que mentor de sportifs, il incarne alors l'âme d'une ville ouvrière vouée à son équipe aux maillots rouges, qui atteint les sommets en quelques années. Avec le style saccadé et lancinant qui le caractérise, le romancier anglais David Peace embarque son lecteur dans une transe épique, pour un récit de presque huit cents pages mené tambour battant, au rythme des matches et des entraînements. « *Bill* », « *Liverpool Football Club* », « *Anfield Road* » (le nom du stade), la répétition hypnotique de ces noms emblématiques fait pénétrer dans la solennité d'une liturgie ; le club devient mythique... Peace scande, hache, psalmodie : « *Bill fait monter les gamins dans le bus. Bill leur fait de la place. (...) Bill leur fait obtenir des autographes. Les autographes des joueurs.* » Shankly cajole chaque supporteur, notamment les membres du kop, la tribune qui rassemble les plus fervents – ceux qui seront plus tard désignés comme des hooligans, sans nuance. Unis comme un seul homme derrière leur club, les fans entonnent à pleins poumons le célèbre *You'll Never Walk Alone*...

Shankly a toujours défendu une approche collective de son sport et de la vie en société. « *Je fais partie de la classe ouvrière. J'ai travaillé au fond de la mine. Je ne fais pas de manières ni de ronds de jambe. J'ai peut-être mieux réussi que certains d'entre eux. Mais cela n'a pas altéré ma conception de la vie ni mes sentiments.* » Une conception résolument socialiste,

et revendiquée comme telle. A cette époque, afficher une idéologie progressiste au Royaume-Uni n'était ni tabou ni incongru, en particulier dans le nord industriel de l'Angleterre. C'est de cette région qu'était originaire l'ancien premier ministre travailliste Harold Wilson, qui, dans une étonnante émission de Radio City, avait commenté tranquillement avec Shankly la pensée et l'œuvre du poète Robert Burns, le « fils préféré de l'Écosse » et l'un des inspirateurs du socialisme britannique. A rebours du foot-business et de l'individualisme roi, Shankly déclarait au lendemain de son premier titre de champion d'Angleterre, en 1964 : « *Chez nous, il n'y a pas de place pour les individualités. Pas de place pour les vedettes. Pour les footballeurs à l'esbroufe ni pour les célébrités. Nous sommes des travailleurs.* » Il arrêta brutalement, mystérieusement, au terme de quatorze saisons, tout comme Wilson démissionne un peu plus tard, en 1976. Enigmes individuelles sur fond de ce grand basculement idéologique qu'imposera la politique représentée par Margaret Thatcher, à la tête du Parti conservateur dès 1975, puis du gouvernement en 1979, et que Peace a dépeint dans une précédente trilogie – *1980, 1983* et tout particulièrement *GB 84 (1)* – consacrée à la grande grève des mineurs. Car les résistances ouvrières, sous toutes leurs formes, sont au cœur de son travail, jusque dans leur écrasement.

DAVID GARCIA.

(1) Tous ces titres ont été publiés par les éditions Rivages.

SOCIÉTÉ

RÉVOLUTIONS PRÉCAIRES. Essai sur l'avenir de l'émancipation. – Patrick Cingolani

La Découverte, Paris, 2014,
164 pages, 13 euros.

Le désir d'exercer à tout prix sa « passion » conduit parfois à étouffer ses exigences en termes de conditions de travail. Émerge ainsi, particulièrement dans le secteur de la culture, une catégorie de travailleurs précaires qui accepte sa condition. Le sociologue Patrick Cingolani refuse cependant de réduire ces derniers à des individualistes aveugles à leur propre exploitation. Nombre d'entre eux n'ont renoncé ni à la lutte ni à la solidarité (les actions de la Coordination des intermittents et précaires l'attestent), même si les revendications portent souvent davantage sur des questions éthiques, liées par exemple à la nature « non commerciale » de leurs tâches, que sociales. L'auteur détecte par ailleurs dans cette forme de travail des possibilités émancipatrices par rapport à la subordination propre au salariat : ainsi de l'aspiration à l'autonomie et à l'autoréalisation, du rejet du consumérisme, du développement de tactiques et de ruses destinées notamment à libérer du temps pour une activité créative, qui représenteraient le potentiel alternatif du précaire.

LAURA RAIM

DERRIÈRE LES GRILLES. Sortons du tout-évaluation. – Sous la direction de Barbara Cassin

Fayard, coll. « Mille et une nuits »,
Paris, 2014, 361 pages, 20 euros.

Censées établir un repère et estimer une qualité, les grilles d'évaluation disposent d'une capacité sans pareille de normaliser les informations, ce qui leur donne le statut de référence. Ainsi, les agences de notation Moody's ou Standard & Poor's ont une influence sur l'économie mondiale qui dépasse amplement le cadre de l'incitatif, au point de prendre des allures d'oracles. Rédigée par un collectif de chercheurs, cette étude présente des articles distincts, abordant des domaines liés au quotidien (économie, médecine, Internet, justice, social), qui observent l'évaluation sous toutes ses formes : l'ensemble des informations personnelles saisies sur Internet, qui composent un double virtuel, les tests psycho-médicaux, qui sont supposés établir les limites de la santé mentale, etc. C'est non seulement la question de la légitimité de ces processus qui est posée, mais aussi celle, indissociable, de la norme. En prélevant des informations et en les référant à une norme, l'évaluation juge et réduit les individus et les objets observés à leur classement... ou à leur élimination.

NICOLAS MELAN

IDÉES

À NOS AMIS. – Comité invisible

La Fabrique, Paris, 2014, 248 pages, 10 euros.

En 2007, *L'Insurrection qui vient* esquissait la critique sombre d'un monde en décomposition. *A nos amis* rayonne de joie. Celle des insurrections finalement survenues au Caire, Athènes, Madrid, Istanbul ou dans le val de Susse. Le Comité invisible y voit un même mouvement dont la défaite trace la voie : élaborer une « *perception partagée de la situation* » et « *nous organiser, mondialement* ». Puisque le pouvoir réside désormais dans les infrastructures et les flux, il se combat par le blocage, qui interrompt les circulations mais engendre une vie commune auto-organisée. A une gauche sinistre, les auteurs opposent l'enthousiasme : « *Penser, attaquer, construire – telle est la ligne fabuleuse* » ; on se regroupe en communes pour nouer les liens affectifs, collectifs, concrets, territorialisés qui révèlent l'inutilité de tout gouvernement. L'insurrection passerait ainsi par la découverte d'un rapport vrai au monde. Des esprits chagrins objecteront qu'une stratégie fondée sur la seule opposition entre le pouvoir et les populations néglige le poids des antagonismes sociaux : on a raison de se révolter, mais pour quelle révolution ?

PIERRE RIMBERT

LE PLURALISME CULTUREL. – Jean Jaurès

Fayard, Paris, 2014, 613 pages, 35 euros.

Les commémorations de Jean Jaurès en 2014, toutes plus ou moins aseptisées, invitent à se confronter directement à sa pensée. Parmi les recueils publiés en cette année d'hommage, le dernier des dix-sept volumes de ses *Œuvres* mérite l'attention. On y trouve notamment, dans un ensemble un peu disparate, les textes et discours que Jaurès consacra aux civilisations extra-européennes. Et l'on constate que ce provincial enraciné, nourri d'histoire de France et de culture classique, sut percevoir les dynamiques géopolitiques du nouveau siècle. Jaurès dénonce les massacres, les spoliations et l'affairisme qui accompagnent la colonisation. Il raille l'aveuglement des chancelleries et annonce qu'il faudra désormais compter – au Maghreb, dans l'Empire britannique ou en Extrême-Orient – avec des forces nouvelles. Il fustige les « *combinaisons* » et les « *traités secrets* » qui risquent d'entraîner l'Europe « *dans un conflit absurde* », et réclame la mise en place d'institutions permettant de régler pacifiquement les différends entre nations. Jaurès pratique cet internationalisme concret, à la fois patriote et pluraliste, qu'il théorisa dans *L'Armée nouvelle* (tome 13).

A. B.

DIPLOMATIE

Politique arabe de la V^e République

IL y a déjà longtemps que la politique arabe de la France fait l'objet d'une abondante littérature, à commencer par un classique, *Itinéraires de Paris à Jérusalem*, de Samir Kassir et Farouk Mardam-Bey (1), qui empruntèrent ce titre à François-René de Chateaubriand. Mais Ignace Dalle, dans *La V^e République et le monde arabe* (2), sait offrir, par la singularité de sa démarche, un ouvrage à la fois original, pertinent et documenté.

Original, il l'est par son intégration dans son champ d'études du Proche-Orient aussi bien que du Maghreb, et par sa construction. Car l'approche chronologique, président après président, de Charles de Gaulle à M. Nicolas Sarkozy, est doublée d'une étude éclairante, sur le thème « *La France et...* » : l'Europe, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, le Liban, la Palestine, sans oublier «... et ses» Arabes ».

Pertinent, il l'est par sa déconstruction des grilles de lecture classiques. L'auteur montre comment, quelle que soit sa vision propre en arrivant à l'Élysée, chaque président – avant M. Sarkozy – finit par voir le monde arabe avec les lunettes de son prédécesseur. Comme si une certaine idée, moins de la France que de ses intérêts ou de ceux de ses grandes entreprises, s'imposait à chacun d'eux. Il n'empêche que la personnalité du chef de l'Etat joue évidemment un rôle : la facilité de contact d'un Jacques Chirac a par exemple pesé dans les relations qu'il a nouées avec Hassan II, Saddam Hussein ou Rafic Hariri. Dalle souligne aussi comment la continuité de leur politique concerne avant tout la question palestinienne, Paris approfondissant progressivement son engagement en faveur de la défense des droits du peuple palestinien.

Documenté, enfin, cet ouvrage l'est par le recours à de très nombreux analystes et acteurs de ce secteur de la politique extérieure française, et le rappel de textes fondamentaux – notamment la conférence de presse du général de Gaulle, le 27 novembre 1967, où il déclare de manière prémonitrice : « *Israël, ayant attaqué, s'est emparé, en six jours de combat, des objectifs qu'il voulait atteindre. Maintenant, il organise sur les territoires qu'il a pris l'occupation qui ne peut aller sans oppression, sans répression et expulsions, et il s'y manifeste contre lui une résistance qu'à son tour il qualifie de terrorisme.* » Les anecdotes, souvent croustillantes, ne manquent pas, comme cette interview du candidat Sarkozy, en 2007, incapable de dire si les combattants d'Al-Qaïda sont sunnites ou chiites...

On regrettera toutefois que Dalle n'ait pas consacré un chapitre au président actuel, dont il ne traite qu'en conclusion et brièvement, juste assez pour rappeler cette phrase inoubliable lâchée un soir d'agapes avec le couple Netanyahu : « *J'aurais toujours trouvé un chant d'amour pour Israël et pour ses dirigeants.* » Manque également une explication, sans doute à la fois personnelle et politique, du revirement de M. Chirac au cours de son second mandat, après la bataille menée, avec le ministre des affaires étrangères Dominique de Villepin, contre l'intervention anglo-saxonne en Irak. L'auteur évoque aussi un inflexionnement de M. Sarkozy en cours de mandat : on aimerait en savoir plus sur sa teneur et ses raisons. Dommage, enfin, que Dalle ne consacre pas quelques pages à la politique arabe de la IV^e République, pour mieux éclairer le tournant radical pris ensuite, après la fin de la guerre d'Algérie, par le général de Gaulle. A ces réserves près, voilà un livre érudit et néanmoins très accessible, qui passionnera quiconque s'intéresse au rôle de la France au Maghreb et au Proche-Orient.

On complètera utilement cette lecture par celle du dernier essai de Pascal Boniface (3). Le directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) analyse l'inflexion pro-Israélienne de la politique proche-orientale de la France depuis une dizaine d'années. Mais l'auteur poursuit surtout son débat avec le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), dont il dénonce la propension à qualifier d'« antisémite » toute critique de la politique d'Israël. Un chantage d'autant plus irresponsable qu'il risque, lui, d'alimenter les préjugés antijuifs...

DOMINIQUE VIDAL.

(1) Samir Kassir et Farouk Mardam-Bey, *Itinéraires de Paris à Jérusalem*, Les Livres de la Revue d'études palestiniennes, Paris, 1993.

(2) Ignace Dalle, *La V^e République et le monde arabe. Le désenchantement*, Fayard, Paris, 2014, 523 pages, 24 euros.

(3) Pascal Boniface, *La France malade du conflit israëlo-palestinien*, Salvator, Paris, 2014, 223 pages, 19,50 euros.

DESSINS

Günter Grass dans son atelier

« **S**UIS-JE donc écrivain ou dessinateur ? », se demandait Günter Grass en 1979. A parcourir *Sechs Jahrzehnte* (« Six décennies »), la dernière mouture de ses « rapports d'atelier », on comprend qu'il ait pu se poser la question. Ce somptueux volume I retrace soixante ans de création en reproduisant plusieurs centaines de ses œuvres plastiques, agrémentées de photographies, manuscrits, poèmes ou brefs souvenirs.

Grass, formé aux Beaux-Arts, a le goût de l'image et de la matière. Il est aquarelliste, sculpteur, graveur. Surtout, il dessine – au crayon, au fusain, à la sanguine ou, quand la noirceur des choses l'exige, à l'encre de seiche. On retrouve quelques figures familières : la silhouette pansue du Tambour, l'œil torve du Turbot, etc. Et bien d'autres créatures peuplent son bestiaire : oiseaux évechévés, escargots, rate, crapaud, compagnies de crabes... Ça et là, entre coquecigrues et crustacés, le visage d'un collègue écrivain, ou d'impitoyables autoportraits.

C'est peu dire que l'œuvre du romancier et celle du plasticien se répondent. Elles se mêlent, se relaient et se relancent. Les manuscrits s'ornent de dessins, les aquarelles se remplissent de poèmes. Le livre s'écrit sur la terre cuite.



Quand les mots manquent, le détour par l'image ranime l'invention verbale. Et vice versa. Écrivain ou dessinateur ? L'un et l'autre.

ANTONY BURLAUD.

(1) Günter Grass, *Sechs Jahrzehnte*, Steidl, Göttingen, 2014, 544 pages, 45 euros.



DIPLOMATIE

GILBERT PÉROL, UN DIPLOMATE NON CONFORMISTE. – Huguette Pérol

L'Harmattan, Paris, 2014, 308 pages, 30 euros.

La nouvelle collection « Graveurs de mémoire » donne un statut à des textes souvent délaissés par l'édition. Elle réhabilite ici les écrits et documents éparés (courant de 1946 à 1995) de Gilbert Pérol. Né en 1926 à Tunis au temps du protectorat, celui-ci fut un diplomate hors normes, en poste au Maroc, en Ethiopie, dans l'Algérie des débuts de l'indépendance, mais aussi à l'Élysée, et le témoin des grands événements du siècle: décolonisation, affrontement Est-Ouest, construction de l'Europe, conflit israélo-palestinien... Revendiquant l'enseignement social de l'Eglise, il fut également acteur de la mise en place de relations entre la chrétienté et l'islam. Recueilli par son épouse, l'ensemble de sa correspondance, qu'elle recontextualise soigneusement, donne à voir autant les enjeux politiques de la période que la vie privée d'un homme qui croyait profondément à une « certaine idée de la France ». Cette idée, qu'il élabore dans son compagnonnage avec le général de Gaulle, s'incarnerait pour lui dans le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

MARINA DA SILVA

ÉCOLOGIE

POUR UNE ÉCOLOGIE SOCIALE ET RADICALE. – Murray Bookchin

Le Passager clandestin, Neuvy-en-Champagne, 2014, 96 pages, 8 euros.

Après André Gorz, Cornelius Castoriadis et Jacques Ellul, voici, dans la même collection, cinq textes de Murray Bookchin, confrontés aux thèses de la décroissance. Si l'adhésion du penseur anarchiste américain (1921-2006) à ce courant se discute, le recueil offre le mérite de présenter le concept d'« écologie sociale ». Pour Bookchin, le projet de libération de l'être humain est un projet écologique, et le projet de protection de la Terre est un projet social ; les limites du capitalisme ne sont pas plus économiques qu'écologiques. La technique pourrait être avantageusement utilisée à la condition expresse de la soustraire aux investisseurs. La solution passerait par une élaboration politique: celle du municipalisme libertaire, qui doit s'ancrer localement en pratiquant la démocratie directe. Comme le rappellent les préfaciers Floréal Romero et Vincent Gerber, « Bookchin prône la décentralisation progressive des grands agglomérations afin de leur redonner une dimension humaine (...) et ceci pour faire face à la nécessité de vivre en équilibre avec la nature ».

NICOLAS NORRITO

POÉSIE

WOMEN. Une anthologie de la poésie féminine américaine du XX^e siècle. – Olivier Apert

Le Temps des cerises, Paris, 2014, 327 pages, 17 euros.

Ce recueil bilingue rassemble plus de quarante poèmes écrits par trente-cinq auteures, dont Sylvia Plath, Anne Sexton, Gertrude Stein et Dorothy Parker, réunies, selon l'anthologiste, par « l'alliance secrète, la communauté éparse qui rassemblent la parole sensible de ces femmes ». Toutes transgressent « ce lieu dévolu qui tacitement leur est encore réservé: le rôle de femme », censé se caractériser par la discrétion. « Dans un essai consacré à la littérature américaine, un critique émettait de graves réserves, reprochant notamment à Sylvia Plath et Anne Sexton une tendance à l'exhibition impudique: voilà désigné peut-être l'essentiel tabou, l'indécence. » Loin de toute prétention à l'exhaustivité, Olivier Apert invite simplement à l'écoute de voix. Puissantes, poignantes, elles sont parfois d'une ironie cinglante, comme celle de Parker: « Je hais les Femmes ; Elles me portent sur les nerfs. Il y a celles d'Intérieur. Les pires. (...) Je hais les Hommes ; Ils m'expèrent. Il y a les Penseurs Sérieux – Il devrait exister une loi contre eux. »

CATHERINE DUFOUR

CD

Gon' Boogaloo, de C. W. Stoneking

King Hokum Records, distribution: Differ-Ant, 2014, 45 minutes, 15,99 euros.

Une guitare rocailleuse, une voix éraillée, et peut-être une fiole de tord-boyaux tourbé: le vrai blues n'a besoin de rien d'autre pour remuer les tripes. Celui de l'Australien Christopher William Stoneking s'en tient souvent à cette forme épurée, le rythme et les cordes avant tout. A 40 ans, il a publié cinq disques, dont les excellents King Hokum, en 2005, et Jungle Blues (avec son groupe de cuivres, le Primitive Horn Orchestra), en 2008. Sur Gon' Boogaloo, enregistré en deux jours à Castlemaine (Australie), il congédie les trombones et troque son banjo contre une Fender amplifiée. L'électricité n'altère pas fondamentalement la rudesse de son style, nourri de honky-tonk, rhythm and blues, doo-wop des années 1940, reggae ou calypso. De ses douze chansons émane surtout le charisme du bluesman de Melbourne – tatouages, gominas et nœud papillon. Il nous arracherait presque des larmes sur Mama Got the Blues. On ne s'en remet pas.

DAVID COMMEILLAS

POLITIQUE

Deux écologistes face à Bruxelles

LORSQUE M^{me} Cécile Duflot raconte ses deux années de « voyage au pays de la désillusion (1) », l'étape européenne paraît presque la plus sombre. Depuis que la dirigeante écologiste n'est plus ministre, elle le reconnaît: « Dès les premiers instants [de la présidence de François Hollande], la question européenne est mal engagée par notre absence de volonté. J'aurais dû le dire avec force. L'impératif de solidarité l'emporte alors à mes yeux sur tout le reste. »

Sur le plan de la morale politique et démocratique, cette solidarité ministérielle semble en effet lourde à porter puisque, pendant sa campagne, M. Hollande s'était engagé à « renégocier le traité » européen, alors qualifié de « Merkozy » par les solognistes français. Toutefois, c'est surtout dans le domaine économique et social que ce déni des engagements pris devant le peuple a, selon M^{me} Duflot, noué le « drame du quinquennat ». Le rapport du nouveau gouvernement à l'austérité fut d'autant plus fusionnel que celui-ci aurait arrêté pour ligne de conduite: « ne pas brusquer les marchés est préférable en toute circonstance ».

A l'heure où le choix des électeurs grecs puis espagnols risque de heurter le mur de l'intransigeance allemande, une interrogation revient: l'indispensable « réorientation européenne » était-elle possible au lendemain du scrutin présidentiel français de 2012 ? La dirigeante écologiste prétend que oui: « Tout le monde attendait que [M. Hollande] engage le bras de fer avec Angela Merkel. (...) Nous allions enfin tourner le dos au Merkozy. (...) Tout aussi libéral et rigide qu'il est, l'Italien Mario Monti comptait sur la France pour inverser la tendance. Le très conservateur Mariano Rajoy voyait dans l'élection de François Hollande la possibilité de desserrer l'étoupe qui étréignait l'Espagne. Quant à la Grèce et au Portugal, ils étaient prêts à suivre n'importe quel sauveur pour éviter la ruine. » On connaît la suite. Certains argueront que M^{me} Duflot déplore un peu tard ce que la ministre du logement a laissé advenir depuis le jour même où elle prenait ses fonctions. Elle répond: « Je plaide coupable: c'était le début, je me consacrais à mon ministère, j'étais obsédée

par les décrets à prendre, les lois à préparer. Je n'ai pas mené cette bataille. »

M. Pascal Canfin, l'autre écologiste qui a démissionné du gouvernement, n'a pas choisi de relater son expérience de ministre (délégué au développement). Il a pourtant été le protagoniste de quelques batailles financières. Dans son ouvrage, succession de dialogues avec des personnes issues de milieux sociaux très divers, de l'ouvrière au gestionnaire d'actifs (2), il aborde avec ce dernier les tentatives de réglementation des banques et des produits spéculatifs. Ce faisant, il décrypte pour nous le fonctionnement, sur ces sujets, d'un Conseil européen: « La France passait beaucoup de temps à demander qu'on supprime telle phrase qui ennuyait la BNP, ou telle autre dommageable à la Société générale. En échange de quoi la France soutenait la demande allemande de supprimer telle phrase qui chagrinait la Deutsche Bank. Sans parler, bien sûr, des Britanniques, qui voulaient qu'on supprime tout le texte ! »

Dans l'Hexagone, une telle subordination de l'intérêt public aux lobbies est d'autant plus implacable, estime M. Canfin, que « ces sujets ne sont gérés que par la technocratie [du ministère de l'économie et des finances], elle-même dans une proximité gênante avec l'industrie bancaire et financière, puisqu'une grande partie de ces personnes effectuent, au cours de leur carrière, des allers et retours entre Bercy et les grandes banques françaises ou européennes ». M. Emmanuel Macron n'est pas nommé, qui a fait la navette de la banque Rothschild au ministère des finances.

Dans des registres divers, le témoignage de ces deux partisans d'une mutation fédérale du Vieux Continent nous permet de comprendre comment et au service de qui l'Europe réelle avance.

SERGE HALIMI.

(1) Cécile Duflot, *De l'intérieur. Voyage au pays de la désillusion*, Fayard, Paris, 2014, 234 pages, 17 euros.

(2) Pascal Canfin, *Imaginos. Dialogues avec une ouvrière, un patron de PME, une infirmière, un financier...*, Les Petits Matins, Paris, 2014, 234 pages, 10 euros.

PHILOSOPHIE

Du nihilisme à l'émancipation

AFFIRMER que ce qu'il est convenu d'appeler le progrès est une notion occidentale, et douter qu'il représente véritablement un... progrès, n'est pas exactement d'une nouveauté saisissante. Souligner que l'ère de la mondialisation néolibérale suscite au nom de ce même progrès le développement d'une pathologie – le narcissisme plus ou moins pervers – et la salue comme un signe de normalité ne l'est pas davantage. De Christopher Lasch à Jean-Claude Michéa, des tenants de la décroissance aux multiples technophobes, les critiques adressées à la modernité ont été nombreuses, et ont souvent fait se croiser des pensées se revendiquant de la gauche et des fâchés classés à droite (Philippe Muray)... Trois ouvrages viennent aujourd'hui s'ajouter à ces déplorations diverses, mais ils proposent plus que des variations sur un air connu: car tous trois, au-delà de leurs divergences, mettent en lumière comment la logique de notre modernité, sous couvert de l'amélioration du bien-être et de l'épanouissement des possibilités de chacun, serait porteuse d'un nihilisme intrinsèque, d'un goût masqué de la mort. Ce qui ne peut aujourd'hui qu'avoir une résonance particulière.

Ce souterrain refus de la vie se manifeste par un refus de toutes les limites, en particulier au nom de ce qui est dû à la liberté de chacun: rejet du « roc biologique », comme disait Sigmund Freud, qui se traduit par l'accroissement des cas d'anorexie ou les rêves de clonage (1), opposition à toute hiérarchie commune des valeurs, etc., au profit de la légitimité du seul désir individuel, qui bute inlassablement sur son exigence toujours renouvelée à être satisfait, aboutissant à un grand vide... Ce déni des limites, c'est également, pour le mathématicien et philosophe Olivier Rey (2), l'oubli de « la recherche de la taille la plus appropriée à l'épanouissement et à la fécondité des existences ». Dans la filiation d'Ivan Illich, sous le parrainage de George Orwell et de Simone Weil, inspiré en partie par les socialistes utopiques, il retrace l'histoire de la perte du sens de la mesure depuis la révolution galiléenne, en soulignant que toute « organisation est solidaire d'une échelle ». Le « toujours plus », plus grand, plus nombreux... est lié au capitalisme contemporain et dévoie la possibilité de l'exercice réel de la démocratie, tout en imposant une organisation de la vie privée de la beauté tant des échanges que des savoir-faire: vie évidée de sens et d'avenir.

Le philosophe Dany-Robert Dufour (3) développe une réflexion parallèle. Mais, selon lui, ce travail de sape du nihilisme aurait pour origine la « dimension délirante » nichée « dans la rationalité occidentale et son cœur cartésien ». Le fameux élan de joie de René Descartes, dans le *Discours de la méthode*, célébrant la possibilité pour les hommes de se rendre « comme maîtres et possesseurs de la nature », semble ici jouer le rôle de péché originel de l'Europe, d'autant qu'il va se conjuguer au capitalisme. Car vouloir maîtriser la nature, c'est privilégier les lois, mécanismes, processus qui permettront d'en faire usage, au détriment d'approches différentes. Tout pouvant se réduire à une formule mathématique, ce qui serait inutile à ce projet d'exploitation rationnelle du monde sera ignoré, voire neutralisé ou détruit; y compris ces dispositions humaines si peu scientifiques que sont la propension à l'amour ou la rêverie, transformées en marché du sexe ou du loisir... L'homme même devient alors un obstacle au vertige de toute-puissance de la raison – ou du marché – et risque d'être déclaré obsolète. Ce qui, intériorisé, ne peut guère que susciter en lui une attirance pour sa propre disparition.

On peut ne pas accompagner cette condamnation de la raison, et dissocier son pouvoir libérateur du rôle que lui a fait jouer le capitalisme en la transformant en « ratio ». On peut s'interroger sur la nostalgie dont font preuve Rey et même Dufour. Mais leur examen du cauchemar de « complétude » proposé par le système dominant ne saurait être réduit au refus de la modernité, non plus qu'à la substitution de la morale au politique. Ce qui s'y énonce, c'est la recherche de voies nouvelles pour l'émancipation, pour la transformation de la fameuse injonction mortifère du libéralisme « Dépassez-vous » en un vivifiant « Remplacez-le »...

EVELYNE PIEILLER.

(1) Cf. René Frydman et Muriel Flis-Trèves (sous la dir. de), *Mesure et démesure... Peut-on vivre sans limites ?*, Presses universitaires de France, Paris, 2015, 168 pages, 24,50 euros.

(2) Olivier Rey, *Une question de taille*, Stock, Paris, 2014, 273 pages, 20 euros.

(3) Dany-Robert Dufour, *Le Délire occidental et ses effets actuels dans la vie quotidienne: travail, loisir, amour*, Les Liens qui libèrent, Paris, 2014, 313 pages, 22 euros.

DANS LES REVUES

□ **COUNTERPUNCH.** Un ancien journaliste de l'*International Herald Tribune* critique sans retenue l'état des médias aux Etats-Unis; la politique de Pékin à l'égard des Ougours; comment Washington a diabolisé M. Vladimir Poutine. (Vol. 21, n° 10, mensuel, 5 dollars. – PO Box 228, Petrolia, CA 9558, Etats-Unis.)

□ **THE ATLANTIC.** Le déclin « tragique » de l'armée américaine, ou pourquoi les meilleurs soldats du monde perdent leurs guerres; le néoconservateur Robert Kaplan est favorable à un rapprochement américano-iranien à condition qu'il ne nuise pas à Israël. (Janvier, mensuel, 4,95 dollars. – 600 New Hampshire Avenue, NW, Washington, DC 20037, Etats-Unis.)

□ **AGONE.** Des plumes prestigieuses (Perry Anderson, Giovanni Arrighi, Fredric Jameson, etc.) s'interrogent sur le supposé déclin des Etats-Unis: la Chine est-elle le vainqueur de la guerre contre le terrorisme? Existe-t-il une continuité entre les dominations impériales britanniques et américaine? (N° 55, quadrimestriel, 20 euros. – BP 70072, 13192 Marseille Cedex 20.)

□ **COMMENTAIRE.** L'effondrement de la politique extérieure américaine; la crise ukrainienne et le retour à une Europe bipolaire; Gustave Hervé, du socialisme révolutionnaire au fascisme en passant par l'union sacrée. (Vol. 37, n° 148, hiver, trimestriel, 26 euros. – 116, rue du Bac, 75007 Paris.)

□ **NEW LEFT REVIEW.** Susan Watkins détaille trois déséquilibres européens: la montée en puissance de l'oligarchie, celle de l'Allemagne et la perte d'autonomie au sein du monde occidental. (N° 90, novembre-décembre, bimestriel, 10 euros. – 6 Meard Street, Londres, W1F 0EG, Royaume-Uni.)

□ **INTERNATIONAL AFFAIRS.** La stratégie de l'Iran à l'égard de l'Organisation de l'Etat islamique; une coopération avec les Etats-Unis est-elle possible sur ce dossier? L'avenir du Royaume-Uni est-il dans l'Union européenne? Quel rôle peut jouer le Hezbollah à l'avenir? (Vol. 91, n° 1, bimestriel, abonnement un an: 122 euros. – Chatham House, 10 St James's Square, Londres SW1Y 4LE, Royaume-Uni.)

□ **MIDDLE EAST REPORT.** Que se passe-t-il au Yémen, un pays dont le président a été balayé par le « printemps arabe », mais qui semble sombrer dans la guerre? Un dossier très complet. (N° 273, hiver, trimestriel, abonnement un an: 60 dollars. – 1344 T St. NW #1, Washington, DC 20009, Etats-Unis.)

□ **PERSPECTIVES CHINOISES.** « La mémoire de l'ère maoïste »: comprendre l'évolution du rapport à l'ancien dirigeant chinois. Un article sur les associations islamiques et l'Etat-parti. (N° 2014/4, décembre, trimestriel, 19 euros. – CEFC, 20/F Wanchai Central Building, 89 Lockhart Road, Wanchai, Hongkong, Chine.)

□ **GLOBAL ASIA.** Les pays asiatiques et leurs interdépendances, les changements (réclamés et en cours) à Hongkong, le dilemme d'une Inde sommée de choisir entre la Chine et les Etats-Unis. (Vol. 9, n° 4, hiver, trimestriel, 15000 wons. – East Asia Foundation, 4th Fl, 59 Singyo-dong, Jongno-gu, Séoul, Corée 110-032.)

□ **AUJOURD'HUI L'AFRIQUE.** Comment les populations locales résistent-elles au développement des plantations du groupe Bolloré dans le golfe de Guinée? Un mouvement s'organise qui dépasse les frontières de plusieurs pays. Une page d'histoire: la lutte de la Confédération générale du travail (CGT) contre la colonisation. (N° 134, décembre, trimestriel, 7 euros. – BP 22, 95121 Ermont Cedex.)

□ **NUEVA SOCIEDAD.** Un dossier sur les « visages de la droite en Amérique latine ». Des régimes autoritaires des années 1970 aux promesses sociales des années 2010 en passant par la vague néolibérale des années 1990, une même exécution: l'égalité. (N° 254, novembre-décembre, bimestriel, sur abonnement. – Defensa 111, 1° A, C1065AAU Buenos Aires, Argentine.)

□ **HÉRODOTE.** Marc-Antoine Pérouse de Montclos analyse les théories du complot pétrolier: « La simple perspective de la découverte d'un gisement suffit à agiter les esprits et conduit souvent à surestimer le rôle stratégique des hydrocarbures, y compris dans les pays qui n'ont ni guerre... ni pétrole. » (N° 155, 4^e trimestre, trimestriel, 22 euros. – La Découverte, Paris.)

□ **CONFLUENCES MÉDITERRANÉE.** Une livraison entièrement consacrée à la question énergétique en Méditerranée. (N° 91, automne, trimestriel, 18,50 euros. – 50, rue Descartes, 75005 Paris.)

□ **UTNE READER.** Un éclairage international sur les violences faites aux femmes: au Ghana, des villages accueillent celles qu'on accuse de sorcellerie; en Jordanie, les femmes, de plus en plus présentes dans la sphère professionnelle et la rue, subissent le harcèlement sexuel. (N° 185, hiver, trimestriel, 36 dollars. – 1503 SW 42nd Street, Topeka, KS 66609, Etats-Unis.)

□ **HESAMAG.** Les hommes et les femmes inégaux face au vieillissement au travail; la médecine du travail, « un patrimoine en péril » en France, et la cartographie de ces médecins spécifiques en Europe... (N° 10, 2^e semestre, semestriel, gratuit sur demande. – ISE, boulevard du Roi-Albert-II 5, 1210 Bruxelles, Belgique.)

L'interprète du Mozambique

Témoin engagé de l'indépendance du Mozambique et de la guerre civile qui s'est ensuivie, le grand écrivain Mia Couto s'approprie le portugais pour le réinventer. Comme si le travail de la langue lui permettait d'offrir le renouveau du monde à ses concitoyens.

PAR SÉBASTIEN LAPAQUE *

BLANC et Mozambicain, Mia Couto, né le 5 juillet 1955 à Beira, au bord de l'océan Indien, est biologiste de profession et « écrivain lorsqu'il est distrait ». A l'évocation d'un écrivain africain, on se figure généralement qu'il compose ses ouvrages en anglais, comme le Nigérien Wole Soyinka et la Sud-Africaine Nadine Gordimer, en français, comme l'Ivoirien Ahmadou Kourouma, ou encore en arabe, comme l'Égyptien Alaa Al-Aswany...

Couto écrit en portugais.

Artisan d'une langue classique, précise et sobre, distincte du créole employé au Cap-Vert, en Guinée-Bissau et en Guinée-Équatoriale, mais cousine du portugais chaud et épique parlé en Angola et au Brésil, Couto en revendique l'usage avec beaucoup d'humilité. « *Le portugais mozambicain – ou encore, en ce moment, le portugais du Mozambique – est lui-même un lieu de conflits et d'ambiguïtés. L'adhésion mozambicaine à la lusophonie est chargée de réserves, de refus apparents, d'approbations méfiantes* », expliquait-il en 2001 à l'occasion d'un discours prononcé à l'université de Faro, au Portugal (1). António Emilio Leite Couto, surnommé Mia lorsqu'il était enfant parce qu'il aimait les chats, affectionne les positions défavorables et les contradictions productrices de sens. Il poursuit : « *Je suis un Blanc qui est africain ; un athée non pratiquant ; un poète qui écrit en prose ; un homme qui a un nom de femme ; un scientifique qui a peu de certitudes sur la science ; un écrivain en terre d'oralité* ». Fils du journaliste et poète Fernando Couto (1924-2013), natif de la région de Porto, émigré au Mozambique, il envisage avec ironie sa situation personnelle dans un pays de vingt-cinq millions d'habitants. « *J'appartiens à une tribu quasiment éteinte. Nous sommes aujourd'hui deux à trois mille* ». A la lecture de son œuvre, on comprend que ces considérations ethniques lui importent peu, car pour lui « *chaque homme est une race* (2) », et c'est sans doute là son unique doctrine politique. Mais il n'oublie pas que les habitants du Mozambique ont appris à se méfier des Blancs, les *mezungos*, et de la langue qu'ils parlaient, ce portugais perçu comme un instrument d'oppression. Les caravelles ont disparu depuis longtemps du port de Lourenço Marques, devenu Maputo, mais la libération, au terme de cinq siècles de colonisation, ne date que de 1975. Chez Couto, de nombreux personnages expriment ce sentiment de dépersonnalisation. Ainsi dans *La Veranda du frangipanier*, faux roman policier évoquant les lendemains troublés de l'indépendance. « *J'avais toujours étudié à la mission, chez les pères. Ils avaient modelé mes manières, calibré mes attentes, mes expectatives. Ils m'avaient éduqué dans une langue qui ne m'était pas maternelle...* » Et un Blanc resté au Mozambique s'inquiète d'être « *désa portugaisé* » : « *Excusez mon portugais, je ne sais déjà plus quelle langue je parle, j'ai ma grammaire toute barbouillée et de la couleur de cette terre. Ce n'est pas simplement mon parler désormais qui est différent. C'est ma pensée* (3). »

En 1975, plus de 80% des habitants ne parlaient pas le portugais ; ils seraient encore 60% aujourd'hui. En songeant à la proximité de l'Afrique du Sud, du Zimbabwe, de la Zambie et de la Tanzanie anglophones, les responsables du Front de libération du Mozambique (Frelimo) avaient été tentés d'adopter l'anglais comme langue officielle pour effacer toute trace de la présence portugaise. Lors du premier congrès du mouvement nationaliste, en 1962, cette question fut débattue. La décision (rédigée en anglais...) de faire du portugais un véhicule de communication entre les diverses ethnies et une langue d'unification du pays signa la transformation revendiquée d'un

instrument de domination coloniale en son contraire. « *Le portugais a été adopté non pas comme un héritage, mais comme le plus important trophée de guerre* », observe Couto, faisant écho au mot fameux de l'écrivain algérien Kateb Yacine : « *La langue française a été et reste un butin de guerre* ». C'est ainsi que « *le gouvernement mozambicain a plus fait pour la langue portugaise que des siècles de colonisation, pour son propre intérêt national, pour la défense de la cohésion interne, pour la construction de sa propre intériorité* (4) ».

Le Mozambique portugais était un pays improvisé au bord de l'eau et au fil des comptoirs, « *un vestige d'Etat, une sorte de cadavre en poussière conservant sa forme grâce à l'immobilité du milieu où il se trouve, et n'attendant plus, pour se dissoudre, qu'un doigt veuille le toucher* », observait, stupéfait, un voyageur français au milieu du XIX^e siècle (5). Au XX^e siècle, rien n'avait changé. Loin des villes portuaires où avaient été éduqués une minorité d'« assimilés », des Noirs bénéficiant d'un statut leur permettant de servir l'administration, les habitants de l'intérieur continuaient à employer des langues bantoues. En 1975, quarante et une de ces langues indigènes furent reconnues « *langues nationales* » par la Constitution nouvelle, le portugais ayant été retenu comme « *langue officielle* ». Si l'on y ajoute la langue des signes, on use au Mozambique de quarante-trois langues – sans compter celles parlées par les Arabes, les Indiens et les Chinois. L'œuvre de Couto est née dans ce champ magnétique linguistique inédit : l'idiome portugais n'est pas la langue des Mozambicains, il est la langue de la « *mozambicanité* ». Une utopie ? Le pays en avait besoin au terme de la guerre civile, qui a duré de 1976 à 1992 et fait un million de morts.

« *Une bonne histoire était une arme plus puissante qu'un fusil et un couteau* », découvre, émerveillé, le narrateur de *L'Accordeur de silences* (6). La vie et le destin de Couto tiennent dans cette phrase. Militant pour l'indépendance de sa terre natale, journaliste à la revue *Tempo* et au quotidien *Notícias* de Maputo dans les années 1970, il est devenu un poète engagé au début des années 1980, puis un prosateur désengagé quelques années plus tard, en quête d'une vibration plus juste, plus intime et lyrique (7). Il a choisi de faire dialoguer les vivants et les morts, le visible et l'invisible, d'« *épurer les silences. J'écris bien silences, au pluriel, oui, car il n'est pas de silence unique. Et chaque silence est une musique à l'état de gestation* » (8). Depuis un premier recueil de poèmes publié dans son pays en 1983 (9), ses romans et contes traduits dans une vingtaine de langues lui ont permis d'imposer une relation inédite au monde réel, tributaire à la fois de la tradition littéraire occidentale et de l'oralité africaine. « *Amplifiez-vous de beaucoup d'oreille. C'est que nous ici vivons très oralement* », écrit-il dans un de ses romans, en guise d'art poétique et de manifeste littéraire (10).

ACCOMPAGNANT la naissance d'une nation dont il a voulu qu'elle grandisse comme un poème, Couto a entrepris de « *mozambicaner* » le portugais, comme Mário de Andrade et les modernistes de São Paulo l'avaient « *brésilianisé* » dans le premier quart du XX^e siècle, afin d'inventer un imaginaire politique et littéraire autochtone. Via la capitale angolaise Luanda, dont les intellectuels et les artistes communiquaient plus directement avec Rio de Janeiro que ceux de Maputo, son ambition l'a attaché à des modèles brésiliens tels que João Guimarães Rosa, Jorge Amado et Manuel Bandeira, qui avaient su inventer leur identité avec des mots d'artiste. Dans l'œuvre de Couto, où abondent les néologismes, les mots-valises et les jeux langagiers, cet exercice d'appropriation est fascinant. Pour qualifier son travail, l'écrivain a élaboré l'intraduisible verbe *brinciar*, né de la conjonction de *brincar* et *criar* (« *jouer* » et « *créer* »). Dopant le portugais le plus pur de mots empruntés à toutes les langues nationales du Mozambique pour imposer un modèle narratif nouveau, il revendique ainsi le plaisir de *falinventar*, de parler-inventer.

Avec des mots qu'il semble redécouvrir à chaque fois qu'il tape une lettre sur son clavier, cet écrivain



GONÇALO MABUNDA. – « *Dupla Personalidade* » (Double Personalité), 2011

a le don de rendre sensible la relation entre les hommes et la terre, concrets les rêves des enfants et presque supportable le poids du malheur. Natif d'un pays dans lequel il ne dispose que de quelques milliers de lecteurs, il doit compter sur une communauté de deux cent vingt millions de lusophones et sur les traductions pour faire entendre son chant. Ainsi parle-t-il non seulement au Mozambique, mais au monde. Chez lui, le local ne s'enferme jamais dans sa singularité et fait sans cesse tomber les murs pour s'articuler à l'universel, illustrant la formule du poète portugais Miguel Torga : « *O universal é o local sem muros*. » « *L'écriture n'est ni une fonction ni une mission, certifiée ce clair Africain à la prose musicale, intense, créative et affectueuse. J'écris pour être heureux. La poétesse portugaise Sophia de Mello Breyner racontait des histoires pour que ses enfants souffrants s'endorment. J'écris pour endormir un monde qui me paraît souffrant. Et ainsi j'invente des histoires* (11). » Au fil du temps, ces dernières ont épousé les grandeurs et les misères de l'Afrique contemporaine. Après le cycle des décolonisations et des guerres civiles, de trop brefs rêves de paix ont été broyés et humiliés par « *l'indécence de ceux qui s'enrichissent grâce à tout et à tous* », ainsi que le déplore un écrivain moins désengagé qu'il ne le dit. Aux Africains de son siècle, Couto veut offrir les mots leur permettant de révoquer le désenchantement de l'homme occidental. Car « *les temps d'aujourd'hui sont de la Javel délavant les merveilles* », écrit-il dans *Le Fil des missangas* (12). Couto entend raconter et la Javel, et les merveilles...

(1) *Luso-Aphonies, la lusophonie entre voyages et crimes*, dans *Et si Obama était africain...*, traduit du portugais par Elisabeth Monteiro Rodrigues, Chandeigne, Paris, 2010.

(2) *Chronique des jours de cendre*, traduit par Maryvonne Lapouge-Pettorelli, Albin Michel, Paris, 2003.

(3) *La Veranda du frangipanier*, traduit par Maryvonne Lapouge-Pettorelli, Albin Michel, 2000.

(4) *La Veranda du frangipanier*, op. cit.

(5) Charles Guillain, *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de l'Afrique orientale*, A. Bertrand, Paris, 1856, cité par René Pélissier, *Les Campagnes coloniales du Portugal, 1844-1941*, Pygmalion, Paris, 2004.

(6) *L'Accordeur de silences*, traduit par Elisabeth Monteiro Rodrigues, Métailié, Paris, 2011.

(7) Voir le DVD d'entretiens intitulé *Umas Palavras. Bia Corrêa do Lago entrevista prosadores e poetas*, Som Livre, São Paulo, 2006.

(8) *L'Accordeur de silences*, op. cit.

(9) *Raiz de orvalho e outros poemas*, Caminho, Lisbonne, 2009 (1^{re} éd. : 1983).

(10) *Le Fil des missangas*, traduit par Elisabeth Monteiro Rodrigues, Chandeigne, 2010.

(11) Entretien publié dans le magazine brésilien *Epoca*, 25 avril 2014, <http://epoca.globo.com>

(12) *Le Fil des missangas*, op. cit. A signaler également, *La Pluie ébahie*, traduit par Elisabeth Monteiro Rodrigues, Chandeigne, 2014, et *La Confession de la lionne*, traduit par Elisabeth Monteiro Rodrigues, Métailié, 2015.

DANS LES REVUES

□ **REVUE DES DEUX MONDES.** Interrogé avec une infinie délicatesse, M. Michel Camdessus, qui dirigea le Fonds monétaire international (FMI) pendant treize ans, relate son expérience sans s'étendre sur ses échecs. (Janvier, mensuel, 15 euros. – 97, rue de Lille, 75007 Paris.)

□ **ESPÉRIT.** Un dossier « *Nature et politique* » interroge les implications du recours aux normes « *naturelles* » ou aux normes « *sociales* » pour traiter du vivant, autour du récit d'une « *autiste de haut niveau* » commenté par Jean-Pierre Changeux et des questions posées par les analyses constructivistes du genre. (N° 411, janvier, mensuel, 20 euros. – 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris.)

□ **REVUE TIERS MONDE.** Réhabilitée contre les modèles agro-industriels, l'agriculture familiale a été mise en avant par les Nations unies au cours de l'année 2014. Ce dossier explore la diversité de ce système productif, ses atouts ainsi que les défis qui l'attendent. (N° 220, octobre-décembre, trimestriel, 20 euros. – Armand Colin, Paris.)

□ **FUTURIBLES.** Notre civilisation de l'anthropocène est-elle au bord du gouffre ? La valeur de la vie humaine en économie, son évaluation selon Alfred Sauvy. Un article de Jacques Testart sur le nouvel eugénisme. (N° 404, janvier-février, bimestriel, 22 euros. – 47, rue de Babylone, 75007 Paris.)

□ **TRANSRURAL INITIATIVES.** Comment la finance « *verte* » détruit l'Amazonie, en particulier par la construction d'immenses barrages. Les incidences des nouvelles technologies sur les systèmes agricoles, et leur bon usage possible. (N° 441, décembre, mensuel, 9 euros. – ADIR, 7 bis, rue Riquet, 75019 Paris.)

□ **FAKIR.** Les abonnés au gaz abreuvent de dividendes les actionnaires de GDF Suez (si le montant précis payé en moyenne par chaque abonné est discuté, la réalité de cette rente, elle, ne l'est pas). Également au sommaire, un entretien avec une députée socialiste incapable d'aligner autre chose que des idées reçues. (N° 68, décembre-février, bimestriel, 3 euros. – 303, rue de Paris, 80000 Amiens.)

□ **SOCIALIST REVIEW.** La résistance de la population irlandaise contre une nouvelle taxe sur l'eau. (N° 398, janvier, mensuel, 3 livres sterling. – PO Box 42184, Londres, SW8 2WD, Royaume-Uni.)

□ **L'ÂGE DE FAIRE.** A l'aide d'exemples d'actualité (barrage de Sivens, aéroport de Notre-Dame-des-Landes), Nicolas Bérard décrit les aberrations des procédures d'enquête publique en France. De son côté, le sociologue Philippe Cazeuve explique comment nos vies se soumettent à une « *dictature de la vitesse* ». (N° 93, janvier, mensuel, 1 euro. – La Treille, 04290 Salignac.)

□ **REGARDS.** Rassembler la gauche autour d'une candidature ou la fédérer autour d'un projet ? M. Jean-Luc Mélenchon promet l'échec de la première initiative ; il explique son pari pour la seconde. (Hiver, trimestriel, 9 euros. – 5, villa des Pyrénées, 75020 Paris.)

□ **LE RAVI.** En marge d'un dossier consacré au Ravi lui-même et à ses difficultés économiques, un article dresse le palmarès des maires « *cumulards* » du sud de la France. Une « *enquête-fiction* » imagine ce que serait la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en cas de victoire du Front national aux prochaines élections régionales. (N° 124, décembre, mensuel, 3,40 euros. – 11, boulevard National, 13001 Marseille.)

□ **CAHIERS DU MOUVEMENT OUVRIER.** La revue troskiste décortique le *Manuel d'histoire critique* publié par *Le Monde diplomatique* en septembre dernier. A noter également, une contribution sur la « *préhistoire de la grève* », qui remonterait aux temps de Ramsès III. (N° 64, octobre-décembre, 9 euros. – 28, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris.)

□ **INPRECOR.** Une analyse constate (et regrette) la stratégie électorale de Podemos en Espagne. Un dossier consacré à l'Ukraine. (N° 611, janvier, bimestriel, 9 euros. – 27, rue Taine, 75012 Paris.)

□ **SPORT & VIE.** Un dossier consacré à la première guerre mondiale vue sous le prisme du sport et à travers l'histoire des sportifs, en particulier dans l'aviation, ou encore l'émergence du football qui plaisait aux officiers. (Hors-série, n° 41, 6,90 euros. – 25, rue Berbisey, 21000 Dijon.)

□ **DISSIDENCES.** « *Anarchismes, nouvelles approches, nouveaux débats* », de la politisation des sans-travail en France à la fin du XIX^e siècle à la renaissance de la pensée libertaire dans la jeunesse chilienne. Une entreprise anarchiste, la scène anarcho-punk... (N° 14, janvier, semestriel, 20 euros. – Le Bord de l'eau, Lormont.)

□ **GOLIAS MAGAZINE.** Un hommage à Jacques Derrida, décédé en 2004, permet de revenir sur la nécessaire lutte de la pensée contre la faille du politique et la décomposition des formes collectives d'existence. Réflexions de Claude Dagens sur l'engagement social des chrétiens et les dangers de l'intégrisme. (N° 159, novembre-décembre, bimestriel, 10,50 euros. – BP 3045, 69605 Villeurbanne Cedex.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues : www.monde-diplomatique.fr/revues

* Écrivain. Dernier ouvrage paru : *Théorie de Rio de Janeiro*, Actes Sud, Arles, 2014.

Soyez libres, c'est un ordre

PAR PIERRE RIMBERT

CHACUN le redoutait, mais nul n'imaginait que le drame surviendrait ainsi : vendredi 9 janvier, le footballeur de Montpellier Abdelhamid El-Kaoutari ne porte pas le maillot « Je suis Charlie » lors de l'échauffement préparatoire au match contre l'Olympique de Marseille. Aussitôt, les réseaux sociaux crépitent. Invité le dimanche sur Canal Plus, l'entraîneur Rolland Courbis est sommé de s'expliquer. Le lendemain, la polémique enfle : trois joueurs de Valenciennes n'acceptent de revêtir le fameux maillot qu'à condition d'escamoter le « je suis » sous un bout de Scotch. Sur le plateau d'«Afterfoot», une émission-phare de RMC, le ton monte. « On se bat depuis une semaine pour la liberté d'expression, explique l'animateur Gilbert Brisbois, laissons-les s'exprimer et attendons leurs explications. » Furieux, le journaliste Daniel Riolo enchaîne : « ... la liberté d'expression qui va être l'argument de tous les abrutis pour sortir toutes les bêtises ».

Etre ou ne pas être « Charlie » ? Dans la semaine qui suit le massacre de journalistes et dessinateurs de l'hebdomadaire satirique, puis de clients d'un supermarché kasher, par des djihadistes français, la question serpente comme une traînée de poudre de salles de cours en salles de rédaction. « La banlieue tiraillée entre "Charlie" et "pas Charlie" », titre *Le Monde* (16 janvier). Sur la couverture d'*Aujourd'hui en France* (15 janvier), un panneau « Je suis Charlie » déchiré symbolise « Le risque de la fracture ». Voici chacun sommé non seulement de choisir son camp, mais surtout d'accepter l'évidence de cette ligne de démarcation. « C'est justement ceux qui ne sont pas "Charlie" qu'il faut repérer », tonne la journaliste Nathalie Saint-Cricq sur France 2. « Ce sont eux que nous devons repérer, traiter, intégrer ou réintégrer dans la communauté nationale » (12 janvier). « Avec nous ou avec les terroristes » : la ritournelle favorise les mises en scène les plus spectaculaires, les débats les plus explosifs.

Et les desseins les plus funestes. Les idéologues du djihadisme international rêvent de scinder les nations européennes entre des populations « blanches » convaincues qu'un péril islamiste les menace et une frange de « musulmans » radicalisés par le racisme et les interventions occidentales. Certes, les jalons sont depuis longtemps posés pour que la société s'organise en fonction de « valeurs » et d'identités plutôt que de forces sociales et d'intérêts ; pour qu'une faille toujours plus profonde sépare salariés, chômeurs, victimes de l'austérité en fonction de leurs croyances (lire l'article page 13). Des obstacles demeurent toutefois. Remplacer la ligne de front politique par l'affron-

tement culturel implique que la petite bourgeoisie intellectuelle, assise comme souvent entre les deux chaises, bascule tout à fait dans le camp réactionnaire. Ce groupe social, qui porte ses contradictions en bandoulière, entretient avec les prolétaires issus de l'immigration une relation ambiguë où se mêlent désir de métissage culturel et rapport de domination, mixité urbaine et ségrégation résidentielle, antiracisme et ethnocentrisme, laïcité intransigeante et nounou voilée. Pilier du monde de l'art et de la culture, il joue un rôle décisif dans l'élaboration des représentations sociales. Son embrigadement dans la guerre des civilisations n'en serait que plus important.

Cette stratégie de la tension bénéficie de l'appui involontaire des médias et des intellectuels obsédés par la reconfiguration du débat public autour d'une alternative : « Charlie » ou « pas Charlie ». Plus question d'entre-deux ni de « oui, mais ». « Ces discours relativistes de la petite lâcheté du "mais", c'est contre cela qu'on se bat depuis des années », expliquera M. Richard Malka, l'avocat de *Charlie Hebdo*. Et c'est cela qu'il ne faut plus permettre à partir d'aujourd'hui » (« C dans l'air », France 5, 9 janvier 2015). Gare à ceux qui poseraient l'embarrassante question du « deux poids, deux mesures » en matière de libre communication des pensées et des opinions. « Faut-il condamner Dieudonné au risque de lui octroyer à son tour un statut de victime ? », demande sur France Inter l'éditorialiste Thomas Legrand (15 janvier), alors que le

par les images diffusées en boucle de foules tricolores chantant *La Marseillaise* et acclamant la police. Quant aux marcheurs réunis par le besoin de faire corps, leurs convictions étaient moins homogènes que celles des processionnaires larmoyants des plateaux de télévision. L'écart vertigineux entre ce qu'« être Charlie » signifiait pour les uns (la concorde universelle) et pour quelques autres (les Arabes dehors !) était toute consistante à la catégorie si l'on y réfléchissait un peu. Mais peut-on réfléchir en régime d'information continue ?

Le vendredi 9 janvier, on ne distingue plus TF1 de BFM-TV, si ce n'est par l'enthousiasme de M. Alain Weill, propriétaire de cette dernière, jubilant sur Twitter d'avoir battu un « record d'audience historique ». Cassant sa grille de programmes, la première chaîne française évolue en direct de 10 heures à 21 h 15 ; sur Europe 1, l'édition spéciale dure quatre jours. La bataille s'engage non plus après mais pendant l'événement, pour en fixer le sens. A ce jeu, les médias d'information tirent toujours les premiers, réverbérant sur le kaléidoscope des écrans la philosophie spontanée de leurs directions éditoriales : un irrésistible goût de l'ordre et de la bienséance, symbolisé par l'image de quarante-quatre chefs d'Etat et de gouvernement très inégalement démocrates, défilant coude à coude. France 2 jugea crucial de rediffuser la séquence au ralenti, accompagnée de violons et d'un piano liquoreux, la photographie de la chancelière Angela Merkel penchée tendrement sur l'épaule de M. François Hollande incrustée en point d'orgue (12 janvier).

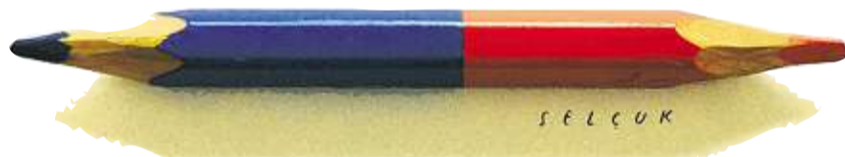
lumineuse, d'une beauté heu... immédiate, celle d'un jeune couple, elle avec les yeux bleus légèrement tristes, lui d'une beauté métissée rassurante. »

Comme au carnaval, l'hommage de la presse à elle-même mit tout cul par-dessus tête. « On parle de la mémoire de Charb, Tignous, Cabu, Honoré, Wolinski : ils auraient conchié ce genre d'attitude », enrageait le dessinateur Luz, rescapé de l'équipe de *Charlie Hebdo* (www.lesinrocks.com, 10 janvier). Insensible à cette observation, la fine fleur des commentateurs honora le mauvais goût par les bons sentiments, pleura des caricaturistes anarchistes au cours d'un défilé orchestré par le ministère de l'intérieur et béni par le pape, l'Alliance atlantique, la Fédération française de football et M. Arnold Schwarzenegger. Quarante-huit heures après le culte rendu à la liberté d'expression, la presse annonçait, impavide, la condamnation à des peines de prison ferme d'adolescentes, d'un ivrogne, d'un simple d'esprit coupables de dérapages verbaux qui tombaient sous le coup d'une loi récemment durcie. On frissonne à l'idée que M. Manuel Valls découvre la couverture de *Charlie Hebdo* du 18 décembre 1975 qui fêtait la Nativité par cette exhortation fort peu civique : « Chiez dans les crèches. Achevez les handicapés. Fusillez les militaires. Etranglez les curés. Ecrabouillez les flics. Incendiez les banques. »

En comparaison, la muse de la presse régionale a paru presque constipée. Vendredi 9, dix quotidiens affichaient à la « une » la même manchette : « La traque » ; et, le lundi suivant, huit titrent simultanément « Historique ! ». Un carambolage d'actualité pimente cette célébration du pluralisme dans l'unanimité quand, le 7 janvier, la « communauté des éditeurs » de presse constituée de dix syndicats patronaux déclare solennellement qu'elle

« ne cédera jamais aux menaces et aux intimidations faites aux principes intangibles de la liberté d'expression » ; le même jour, le milliardaire Patrick Drahi, déjà copropriétaire de *Libération*, confirme son intention d'acquérir les magazines *L'Express* et *L'Expansion*.

Pendant que *Libération*, justement, s'évertuait à « penser la République » (17-18 janvier) à l'aide de concepts majuscules mais à court de moyens – Citoyenneté, Laïcité, Education, Justice, etc. –, l'éditorialiste libéral Nicolas Baverez entonnait un air bien connu : « L'union nationale doit être prolongée pour lutter contre l'islamisme mais aussi pour mettre en œuvre les réformes économiques et sociales », au nombre desquelles « la libéralisation du marché du travail, qui a fait ses preuves partout ailleurs » (*Le Point*, 16 janvier). La liberté de la presse a bel et bien survécu aux attentats.

Je suis
CharlieMoi
non
plus

comédien est placé en garde à vue et poursuivi pour apologie du terrorisme sur la base d'un mauvais jeu de mots. « Une telle question est une interrogation munichoise, une faiblesse, un abandon coupable, un aplatissement ! » Récapitulons : la liberté d'expression, la démocratie, la tolérance, le courage, c'est « Charlie » ; la barbarie, la terreur, le fanatisme, l'intolérance, c'est « pas Charlie ».

Il y a fort à parier pourtant que les millions de personnes saisies d'émotion et de colère à l'annonce des tueries ne se sont pas retrouvées dans cette subtile dichotomie. Avec ou sans placard « Je suis Charlie », ayant ou non participé aux manifestations géantes du dimanche 11 janvier, beaucoup ont éprouvé le sentiment organique de la fraternité sans se laisser duper

DÉPEINTE comme braillarde et vulgaire lorsqu'elle manifeste pour ses droits sociaux, la foule couchée sur papier devint soudain lumineuse, esthétisée façon Delacroix sur une couverture de *L'Obs* (11 janvier) actualisant *La Liberté guidant le peuple*, ou édifiant, comme ce cliché d'un jeune garçon noir au regard triste, l'autocollant « Je suis Charlie » sur la joue, qui contemple la multitude du haut de la statue de la République (*Libération*, 13 janvier) – un visage Potemkine masquant la sous-représentation d'une partie de la population dans les rassemblements parisiens. En direct du centre du monde, le grand reporter Etienne Monin s'exasiait sur France Info (11 janvier) : « Dans cette manifestation, petit moment de grâce, une image

CHINE, ÉTATS-UNIS, JAPON, INDE...

Le Pacifique
entre conflits
et coopérations8,50 €
CHEZ VOTRE MARCHAND
DE JOURNAUX

SOMMAIRE

PAGE 2 :

La stratégie du dirigeable, par **RENAUD LAMBERT**. – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.

PAGE 3 :

Le rêve de l'harmonie par le calcul, par **ALAIN SUPIOT**.

PAGES 4 ET 5 :

De Paris à Athènes, choisir ses combats, suite de l'article de **SERGE HALIMI**. – Un espoir tempéré, la crainte des coups tordus, par **THIERRY VINCENT**.

PAGES 6 ET 7 :

Avis de gros temps sur l'économie russe, par **JULIEN VERCUEIL**. – Un Etat producteur mais peu protecteur (**J. V.**).

PAGES 8 ET 9 :

Les Appalaches décapitées par les marchands de charbon, par **MAXIME ROBIN**. – Comme une odeur de réglisse (**M. R.**).

PAGE 10 :

La guerre du pétrole se joue en mer, par **MICHAEL T. KLARE**.

PAGE 11 :

Les Papous minoritaires en Papouasie, par **PHILIPPE PATAUD CÉLÉRIER**.

PAGE 12 :

Chômage, le mythe des emplois vacants, par **HADRIEN CLOUET**. – Crimes économiques sans châtement, par **AURÉLIEN BERNIER**.

Février 2015

PAGES 13 À 23 :

DOSSIER : ATTENTATS DE PARIS, L'ONDE DE CHOC. – Islamophobie ou prolophobie ?, par **BENOÎT BRÉVILLE**. – Comment tarir les sources du recrutement salafiste armé, par **PIERRE CONESA**. – Les chemins de la radicalisation, suite de l'article de **LAURENT BONELLI**. – « Le Prophète, la seule chose en laquelle on croit », par **PIERRE SOUCHON**. – Un antisémitisme virulent mais marginal, par **DOMINIQUE VIDAL**. – Funeste rivalité entre Al-Qaida et l'Organisation de l'Etat islamique, par **JULIEN THÉRON**. – Assauts contre les Lumières, par **ANNE-CÉCILE ROBERT**. – En Afrique, d'autres foyers du djihadisme, par **PHILIPPE LEYMARIE**. – Surdité des gouvernements arabes, par **HICHAM BEN ABDALLAH EL-ALAOUI**.

PAGES 24 À 26 :

LES LIVRES DU MOIS : « Requiem pour Alain Gerbault », de Luis Cardoso, par **NAÏKÉ DESQUESNES**. – « Rouge ou mort », de David Peace, par **DAVID GARCIA**. – La seconde guerre mondiale vue par des Japonais, par **EMILIE GUYONNET**. – Politique arabe de la V^e République (**D. V.**). – Günter Grass dans son atelier, par **ANTONY BURLAUD**. – Deux écologistes face à Bruxelles (**S. H.**). – Du nihilisme à l'émancipation, par **EVELYNE PIEILLER**. – Dans les revues.

PAGE 27 :

L'interprète du Mozambique, par **SÉBASTIEN LAPAQUE**.Le Monde diplomatique du mois de janvier 2015
a été tiré à 192 205 exemplaires.